L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1260 - VENDREDI 07 MARS 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA
«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»
ASSURANCE

ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678
- professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
- présent dès 7h00 le matin
- un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

*Selon conditions générales et particulières

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Dossier spécial **ENSEIGNEMENT**

Les chemins qui mènent à l'emploi



Photo: S. Leitenberger / Réussir

Les métiers les plus en vue ne sont pas toujours ceux qui offrent les meilleures perspectives d'emploi. Des secteurs moins connus, comme les espaces verts, l'horticulture, la vigne et le vin... offrent de réelles opportunités d'emploi et de carrière. Au-delà de la formation initiale, des parcours individuels atypiques montrent aussi l'importance de la motivation, de la volonté et de la faculté d'adaptation pour négocier certains virages professionnels et saisir les opportunités quand elles se présentent. Témoignages et cas pratiques dans notre dossier. *Pages 21 à 27*

Encarts: Dépliant Mat-Cichy Agri spécial occasions (sur certains cantons)

Salon de l'agriculture

Toute la Bourgogne à Paris











Fertilisation
Un épandage de précision toute largeur
Encore quelques AXIS à pesée disponibles
KUHN
be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN
G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

CFPPA du Morvan Château-Chinon
Vous êtes responsable d'exploitation agricole ou salarié agricole?
Dès que vous utilisez (choix, achat, application) des produits phytopharmaceutiques, le **Certificat Individuel,** sera obligatoire à partir d'octobre 2014
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
Formation de 2 jours en juin 2014 au CFPPA du Morvan (Château-Chinon)
Contactez : Sophie Lenormand ou Magali Allard
Tél. 03 86 79 49 30
Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
l'Europe s'engage en Bourgogne
CFPPA's
vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Sommaire

Panorama
02 • PAC: La répartition des paiements toujours inégale
• Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Interview de Jean-Pierre Fleury: Les dossiers du nouveau président de la FNB
• PRI Info

Côte d'Or
04 • La Côte d'Or au Salon de l'agriculture: Le «21» sur son «31»
06 • JA: «Notre syndicat, une chance à préserver»
07 • Rencontre avec Marc Frot: A t-il encore le temps de s'occuper de sa ferme ?

Nièvre
08 • Salon de l'agriculture: Le dernier salon où l'on (défend la) cause de la Nièvre...
09 • 13ème concours interdépartemental de taille de vigne: Le Sécateur d'or est de Saint-Satur
10 • Contrôles PAC: Bilan en demi-teinte sur la campagne 2013
11 • FDSEA: vide réglementaire, vide décisionnel ?

Yonne
12 • L'Yonne au SIA: Un bon cru
13 • PAC 2015 - 2020: Les grandes lignes…
14 • Groupama PVL: «Faire vivre le risque pour mieux l'éviter»
15 • Reliquats sortie hiver 2014: Une grande variabilité des résultats

Bourgogne...
16-17 • La Bourgogne au Salon: Une tribune pour l'agriculture régionale
18-19 • Concours général charolais: Encore une vache nivernaise sacrée championne
21-27 • DOSSIER Spécial Enseignement agricole

Services
30 • Cours et marchés
32 • Petites annonces
36 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

PAC

La répartition des paiements directs toujours inégale

En 2012, 20% des bénéficiaires de la Pac ont reçu 80% des aides. La Commission européenne espère que la réforme qui va entrer en vigueur en 2015 permettra de rendre le dispositif plus équitable.

En 2012, 70% des fonds de la Pac (soit 40,9 milliards d'euros) ont été distribués sous forme de paiements directs à 7,5 millions de bénéficiaires dont 92% sont découplés de la production, selon un rapport publié le 20 février par la Commission européenne.

Depuis 2005, le nombre de bénéficiaires des paiements directs de la Pac a diminué de 10% dans les anciens États membres et de 6% dans les nouveaux. Cette baisse du nombre de bénéficiaires a entraîné une hausse du paiement moyen par bénéficiaire. Mais de fortes disparités persistent : 80% des bénéficiaires reçoivent 20% des aides. Ainsi environ 6 millions d'agriculteurs européens ont touché moins de 5 000 € d'aides directes en 2012. Environ la moitié des agriculteurs perçoivent moins de 1 250 € et environ un tiers moins de 500 €. À l'autre bout du spectre, quelque 4 400 bénéficiaires ont reçu plus de 300 000 € dont 1 600 qui touchent plus de 500 000 €. Ces gros bénéficiaires se situent principalement en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie.

En 2012, le montant moyen des paiements directs par bénéficiaire était encore beaucoup plus élevé dans les anciens États membres que dans les nouveaux. Mais l'écart se réduit (et devrait continuer à se réduire avec la réforme de la Pac). Ainsi, ce montant moyen n'a augmenté que de 10% depuis 2008 dans les anciens États membres contre une augmentation de 113% dans les nouveaux. Une hausse liée à la réduction du nombre d'exploitations agricoles.

Dans le cadre de la réforme de la Pac qui entrera pleinement en vigueur en 2015, plusieurs mesures vont être mises en place pour rendre le dispositif plus équitable : convergence interne et externe, dégressivité des aides, paiement redistributif ainsi que le régime spécial pour les petites exploitations.

Cette nouvelle Pac *«assurera une répartition équitable des paiements directs entre les États membres, les régions et les agriculteurs, avec l'abandon des références historiques»*, souligne la Commission européenne.

en bref

Engraissement Jean Rozé investit dans un atelier de 1000 vaches

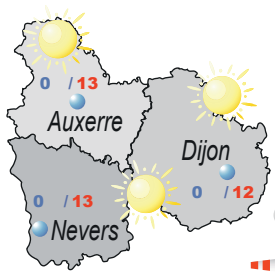
L'un des principaux opérateurs industriels français de la viande, la SVA Jean Rozé, filiale du groupe Les Mousquetaires, va investir aux côtés d'éleveurs dans un outil de production collectif, dans le Centre. La construction d'un atelier de 1000 places est sur le point de démarrer, à l'initiative d'une cinquantaine d'éleveurs de la Creuse et de Corrèze. Au capital de la société constituée -la SAS Alliance Millevache- les éleveurs sont majoritaires aux deux tiers et la SVA Jean Rozé, minoritaire. La rentabilité du site est consolidée par la mise à disposition de toitures (5000 m2 environ) à une société qui exploitera une centrale photovoltaïque et versera une quote-part de ses revenus. Les premiers animaux devraient entrer dans les bâtiments au second semestre 2014. Jean Rozé les a déjà réservés et a signé un contrat de six ans avec les éleveurs. L'investissement est estimé à 1,8 millions d'euros, dont 400 000 euros seront apportés par le ministère de la Défense, dans le cadre du plan local de redynamisation lancé sur le sud creusois , après la perte des effectifs du site militaire de la Courtine.

SIA Plus de 703 000 visiteurs

703 407 visiteurs se sont rendus au Salon international de l'agriculture du 22 février au 2 mars. *«C'est un bon salon, il s'est bien passé, dans un très bon climat»*, a commenté Jean-Luc Poulain président du SIA. *«Il y a eu un dialogue fort avec le Président de la République, aujourd'hui, les problèmes ont été posés. Les décideurs ont écouté, maintenant les réponses vont venir, je l'espère»*.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 7 au 16 mars

Vendredi 7 Mars



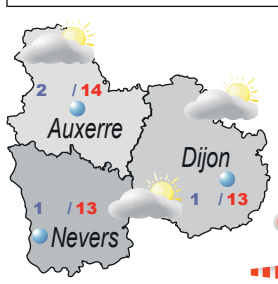
Ensoleillé
Le soleil sera bien présent ce vendredi. Les vents souffleornt faiblement.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

Ste Félicité
Soleil : 07:16 - 18:40
Lune : 10:33 - 00:56

Samedi 8 Mars



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en très légère hausse.

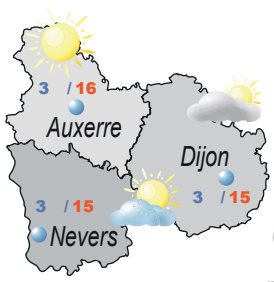
T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Est 10 km/h

St J. de Dieu
Soleil : 07:14 - 18:41
Lune : 11:17 - 01:53

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 9 Mars



Belles éclaircies
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective pour ce dimanche. Les températures seront en hausse et les vents faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Sud 10 km/h

Ste Françoise
Soleil : 07:12 - 18:43
Lune : 12:06 - 02:44

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Mars :

Un ciel clair et un soleil généreux pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 6 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Mars :

De belles éclaircies en perspective durant cette période.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



Interview de Jean-Pierre Fleury

Les dossiers du nouveau président de la FNB

Nouvellement élu à la présidence de la Fédération nationale bovine, Jean-Pierre Fleury se livre au jeu des questions réponses en marge du salon international de l'Agriculture.



TdB : Vous venez d'être élu à la présidence de la FNB à un moment crucial pour l'élevage français et vous avez donc été aux commandes sur le salon de l'Agriculture, un salon où derrière le décor, les questions économiques et politiques priment. Quels ont été les dossiers les plus discutés ?

Jean-Pierre Fleury : *«La Pac d'abord, le dossier arrive à son terme après une année de suivi intensif par la FNB. Il va falloir faire preuve de réalisme, nous changeons d'époque, les moyens financiers se raréfient, partout les baisses budgétaires imposent leurs exigences, on tourne doucement mais sûrement la page vers 2020.*
Côté PMTVA, les enveloppes financières ne jouent pas en notre faveur et en Bourgogne notamment nous sommes plus près des 90 vaches par actif que des 40. Une réalité qui a fait que les DPU élevages étaient plutôt plus élevés en Bourgogne que dans les autres régions. Les chiffres ne sont pas encore connus mais avec la convergence, il est évident que les élevages les plus extensifs vont perdre. Sur le plan protéines, le principe du mélange a été acté, avec un mix légumineuses et graminées, mais il va falloir faire attention à ne pas dégrader le montant de l'aide.
Pour l'ICHN et la PHAE, on ne peut que se féliciter de la fusion réalisée, en revanche, la situation va être difficile pour les zones hors handicaps. Sur le salon nous avons abordé la nécessité d'une mesure herbagère de plaine. La MAE représente d'ailleurs un double défi pour la Bourgogne, car c'est une mesure qui concerne à la fois les productions végétales et l'herbe, les risques de télescopage pour la même enveloppe sont donc bien réels. Et chaque orientation est légitime au regard des spécificités de notre région.
Une bonne nouvelle, l'Etat a affecté sa part (Feader) sur la MAE. Autre avancée, les compteurs sont remis à zéro en ce qui concerne le retournement des prairies. Le suivi s'organise désormais au plan régional.
Les discussions avec le commissaire européen Dacian Ciolos ont permis de clarifier certains points : la politique de handicap va continuer, le couplage sera maintenu, l'aide verte confirmée (mais sans entraver la production). Reste à gérer les discussions très serrées entre les USA et l'Europe. Nous serons vigilants sur ce dossier, car les accords conclus avec le Canada ont créé un précédent. Ils doivent être ratifiés par les parlements nationaux mais les USA pourraient s'engouffrer dans toute brèche un peu trop large...»

TdB : Quels sont les grands chantiers des années à venir, pour lesquels la FNB va peser de tout son poids ?

J. P. Fleury : *«Au plan européen, on peut dire que le chantier de la prochaine Pac est d'ors et déjà ouvert. D'ici 2020 il va falloir favoriser l'adaptation des exploitations, adaptation aux aléas du marché, aux aléas climatiques et aux aléas sanitaires, ce qui suppose d'instaurer plus de flexibilité à l'année dans l'utilisation des fonds européens.*
Le prix reste au centre de nos préoccupations, sachant que le maintien des prix sur le marché intérieur dépend aussi des résultats à l'export. Nous avons tiré les enseignements de ce qui s'est passé avec la Turquie, on ne bâtit pas dans la durée sur des "coups". La cellule export sera prochainement mise en place, nous ciblons le pourtour méditerranéen et l'Asie, mais cela bouge aussi avec la Russie. Nous avons reçu beaucoup de délégations étrangères sur le salon de l'Agriculture. Le prochain congrès mondial de la viande se déroulera en Chine en juin, c'est un énorme marché de 600 000 tonnes, soit la moitié de la production française ! Maintenant il s'agit aussi de ne pas négliger nos partenaires historiques, comme les Italiens qui ont besoin d'être ré-assurés. Une chose est sûre, tout ce que l'on gagnera à l'extérieur permettra de tenir les prix intérieurs.
Autre grand chantier, l'engraissement. Le modèle est en train de changer, les structures vont évoluer tout en restant dans une dimension qui corresponde aux attentes sociétales, mais les éleveurs devront se regrouper et se structurer pour répondre à la demande. Sinon la filière n'aura pas d'autre choix que l'intégration. Reste aussi à faire entrer la volatilité dans la définition du prix en intégrant les indicateurs des coûts de production. Nos efforts doivent porter également sur la qualité du produit. Deux paramètres sont à travailler en priorité : la méthode de préservation et la maturation. Les données du problème sont connues, mais les solutions ne sont pas simples à mettre en œuvre. La FNB a ouvert le dossier sur le plan interprofessionnel avec les outils d'abattage et les GMS qui participent aux échanges.
Enfin, la modernisation et la compétitivité des exploitations. Il nous faut conserver une politique de bâtiment ambitieuse et explorer les pistes du photovoltaïque et de la méthanisation».

TdB : Quels défis vous semblent les plus importants à relever et quelle feuille de route vous êtes-vous donnée ?

J. P. Fleury : *Sans conteste celui du renouvellement des générations. C'est un dossier sur lequel je m'investis personnellement. Le problème du financement du capital doit être mené à son terme et il faut accélérer le mouvement. La Bourgogne est plutôt en avance sur ce sujet du fait du dimensionnement des exploitations. Pour le reste, le travail de la FNB c'est d'abord l'ambition d'une équipe qui s'enrichit des compétences d'Emmanuel Bernard et de nos collègues de Saône-et-Loire. Nous serons très présents à Bruxelles mais j'entends aussi être très présent dans les régions, à l'écoute du terrain. Un terrain qui doit être conscient que les curseurs ont bougé, la décentralisation est actée et nous glissons vers un système à l'allemande, avec une montée en puissance des régions. D'où l'importance de ne pas se tromper dans l'utilisation des fonds européens qui sont désormais des aides au développement, à l'initiative et à l'innovation».*

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier: les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée.
Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Salon de l'agriculture

Le «21» sur son «31»

La Côte d'Or avait sorti ses plus beaux animaux mardi 25 février pour défiler sur le grand ring du Sia. Reportage sur une journée qui lui était consacrée.



Vincent Lavier et François Sauvadet ont prononcé chacun un discours. Le premier s'est directement adressé aux producteurs : «*Par votre présence ici, vous portez haut les couleurs de notre département*». Le président de la Chambre d'agriculture n'a pu s'empêcher d'évoquer les «*grandes difficultés*» rencontrées par certains agriculteurs : «*nous pensons à tous ces gens-là, même en cette journée qui se veut festive*». François Sauvadet, qui avait inscrit cette date du 25 février sur son agenda suite à la conférence départementale de l'agriculture, a confirmé le soutien du Conseil général pour ces cinq prochaines années: «*l'agriculture est un secteur dynamique très important qui emploie et fait vivre nos territoires. Nous continuerons à vous aider avec l'accord cadre*». La somme de 15 millions d'euros sur cinq ans a été confirmée. «*Nous ferons la part belle à nos jeunes qui réalisent un travail formidable*» a ajouté le président du Conseil général.





▲ Premières participations ▲

Jean-Luc Chevalier, éleveur de Simmental à Saint-Martin-du-Mont dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, effectuait sa toute première sortie au Salon avec son petit neveu Clément. Leur vache Emarnotte termine à la quatrième place de section mais qu'importe, «*l'essentiel était de participer. Être présent ici est déjà une belle satisfaction*» commentera l'éleveur. Même son de cloche pour la SCEA Gaugey Père et fils à Merceuil dans le canton de Beaune Sud, cette fois-ci avec les chevaux de trait Auxois. Pour Christian Charry, «*Cette participation est une grande fierté pour notre élevage et pour cette race qui nous est si chère*». Vallée des Goutières terminera sixième du concours modèles et allures. Le cheval de Florian Bizouard (Allerey) se classe troisième, juste devant celui de Déborah Dupaquier (Posanges).

Le salon de l'Agriculture est un rendez-vous à ne pas manquer pour les Traits Auxois qui ont reçu comme chaque année la visite des officiels. Éleveur à Vitteaux, Gérard Kotylak ne présentait aucun de ses sept chevaux mais tenait «*à être là pour encourager toute l'équipe*» : «*il est très important pour nous de montrer nos animaux et défendre notre race qui est en voie de disparition. Le Trait Auxois existe encore aujourd'hui grâce à des passionnés*». Le Vitellien rebondit sur les propos de Jean-Paul Bureau, président de l'union nationale du cheval de Trait Auxois (organisme qui remplace l'ancien syndicat) : «*Jean-Paul a dit au micro que le cheval ne gagnait rien. Je confirme, il ne gagne plus rien du tout ! C'est 100% passion. Il n'y a pas de débouchés à la boucherie. Certains chevaux rejoignent en Italie à 0,50€/kg. Il y a encore deux ans, le prix se situait entre 1 et 1,5€/kg. Ajoutez à cela les 240€ que nous devons payer à l'équarrissage quand les chevaux doivent partir... Nous sommes malgré tout déterminés. Nous allons essayer de remonter une filière viande*». ▼



Fidèles au poste, les éleveurs ovins. Benoît Poillot, de Thoisy-la-Berchère dans le canton de Saulieu, remporte un prix de championnat mâle en laine chez les Suffolk. L'EARL Deschamps, de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière dans le canton de Baigneux-les-Juifs, brille en Ile-de-France et s'adjuge deux prix de championnats mâles, en laine et tondu. Pour sa première participation (voir notre édition du 21 février), Benjamin Lenormand regagne Millery et le canton de Semur-en-Auxois avec le deuxième prix du challenge racial, une distinction mettant en valeur la génétique développée tout au long de l'année dans son troupeau.





▲ Aimé Raulain, cuniculiculteur à Savoisy dans le canton de Laignes, présentait plusieurs de ses spécimen dont un Fauve de Bourgogne. «*J'en possède une centaine de cette race, cela fait 43 ans que je me livre à cette activité. Je vends des reproducteurs à plusieurs élevages français et étrangers. Niveau gustatif, la chair du Fauve de Bourgogne est l'une des meilleures du pays. Nous sommes environ 90 éleveurs dans le département*» informe le co-président de l'union française qui gère cette race de lapins.



▲ Les officiels se sont rendus en fin de journée sur le village du Charolais, à l'avant-veille du concours de la race bovine si chère à la Côte d'Or. L'occasion d'annoncer la tenue du premier mondial charolais des 28, 29 et 30 août à la ferme du Marault, dans le département voisin de la Nièvre.



Suivis de très près par le Conseil général de Côte d'Or, les éleveurs de Simmental Française ont remporté un deuxième prix de section et le prix de la meilleure mamelle avec Gamine du Gaec Magnière de Chazeuil dans le canton de Selongey (avec ici Alexis). L'EARL du Meix de Chêne (Argilly dans le canton de Nuits-Saint-Georges) remporte un deuxième prix de section avec Belle-Isle.



L'EARL Deschamps présentait six mâles lors de cette édition du Sia. Qu'en est-il de l'aspect comercial ? *«Si quelques ventes se font parfois sur place, nous avons pris d'intéressants contacts avec des éleveurs bulgares et turcs»* signale Jean-François Deschamps, aujourd'hui retraité mais présent sur le Salon depuis environ 25 ans. *«S'il y a effectivement des transactions, elles se feront par le biais d'Oson, l'Organisation de sélection ovine Nord»* précise le Côte d'orien.



Les cinq génisses du Salon provenaient du lycée La Barotte-Haute Côte d'Or.

Autres résultats

Montbéliarde : Fidji, appartenant au Gaec de la Source à Montigny-Monray-Villeneuve, termine 5e des femelles en première lactation.

Charolais : Everest, du Gaec Baudot (Pont-et-Massène) termine 5ème des mâles âgés de plus de 4 ans et 3 mois. Chez les mâles âgés de 1 an et 3 mois à 2 ans et 3 mois, Harisson de l'EARL Menetrier Parizot à Avosnes obient la 3ème place. Chez les vaches suitées âgées de 4 ans 2 mois et plus, Douve (François Lucand de Molphey) se classe 3ème, Farandole (Odile Thibault de Mimeure) est 5ème, Elise (EARL Nicolas Guenot d'Allerey) finit 7ème). Blonde d'Aquitaine : Bonemine, de l'EARL d'Artault à Marcilly-sur-Tille, se classe 3ème des femelles de plus de 5 ans.

Simmental Française : 3ème place pour Flûte de l'EARL Jacquin (Chamblanc)

Blonde d'Aquitaine : 3ème place pour Bonemine de l'EARL d'Artault (Marcilly-sur-Tille)

Réflexion

Le Salon perd-il de la vitesse ?

Dans le TGV Paris-Dijon, à leur retour du Sia, plusieurs éleveurs manifestaient une certaine déception quant au nombre d'animaux présents au Sia. Ce rendez-vous ne serait plus «ce qu'il était avant». Témoignages.



Des éleveurs de Fontaine-Française, à leur retour en TGV, livrent leurs impression sur leur visite.

«*Nous avons passé une bonne journée mais il faut dire ce qui est : le salon de l'Agriculture est de moins en moins professionnel. Il devient une manifestation presque exclusivement dédiée au grand public*» lancent des éleveurs du canton de Fontaine-Française et de ses alentours. Pour sa première visite, Noam Gradelet, de Saint-Seine-sur-Vingeanne, s'attendait à voir plus de bovins : «*ce rendez-vous est sympa, une journée est trop courte pour tout faire, mais certaines races étaient quand même assez peu représentées*». Son ami Antoine Marcelet, d'Autrey-lès-Gray, confirme : «*J'y allais tous les ans avec mon père quand j'avais entre 5 et 15 ans. Ce que j'ai vu cette année n'a plus rien à voir. Il n'y avait que cinq taureaux charolais. Avant, il y en avait une vingtaine, une trentaine... Même déception pour les moutons. Il y a sans doute un roulement pour l'organisation des concours, nous avons dû tomber le mauvais jour*».

Craintes confirmées

Michel Baudot, rencontré quelques heures plus tôt sur le stand Charolais, craignait ce type de réactions. Pour le président du Herd Book : «*Ceux qui sont venus voir des Charolais aujourd'hui vont être déçus par rapport à la rotation des animaux. Ce ne sont plus les concours des races comme nous avions il y a quelques années. Il y avait beaucoup plus de Charolais et d'animaux en général, et ils restaient l'intégralité du Salon ! Le public professionnel peut avoir du mal à s'y retrouver s'il n'a pas bien consulté le programme*». Dans leurs discussions, les éleveurs rencontrés dans le TGV Paris-Dijon évoquent ensuite Cournon : «*ça, c'est un rendez-vous exceptionnel, il n'y a rien à voir. Les exposants savent qu'ils vont rencontrer des clients potentiels et sont là pour nous accueillir, c'est plus familial et convivial, je trouve*» lance Antoine Marcelet. Là encore, Michel Baudot était au diapason dans l'après-midi même, sans avoir échangé avec ces éleveurs : «*A l'inverse du Sia, Cournon est de plus en plus professionnel. La période d'octobre convient beaucoup plus aux éleveurs qui ne sont plus en périodes de vêlages. Les troupeaux sont aujourd'hui plus grands, il y a de moins en moins de main d'œuvre et la disponibilité devient de plus en plus restreinte. Cournon séduit davantage, c'est vrai*».

Plus de concours Brune

Olivier Bulot, directeur de Brune Service Génétique fait remarquer qu'il n'existe plus de concours depuis 2008 : «*Il n'y avait que cinq Brunes sur le Salon, juste pour une présentation. Toutes provenaient du lycée La Barotte-Haute Côte d'Or. Il est vrai que les éleveurs préfèrent le Sommet de l'élevage, Eurogénétique... Nombreux d'entre eux disent que le Salon de Paris est trop long et regrettent que le public d'éleveurs se fasse rare*». Jérôme Tournier, 30 ans, éleveur de Montbéliardes à Ruffey-lès-Beaune, faisait partie de la délégation JA21 présente pour la journée Côte d'Or : «*Je n'ai pas assez de recul pour comparer l'évolution du Sia car ce n'est que la troisième fois que je m'y rendais. Personnellement, j'ai bien aimé le stand de la Montbéliarde qui m'intéressait tout particulièrement. Maintenant, il est vrai que j'entends souvent dire que Paris est de moins en moins professionnel. Cela deviendrait une foire dédiée aux Parisiens. Le côté positif ? Je pense qu'il est important de leur montrer l'agriculture sous toutes ses formes, eux qui ne peuvent pas toujours se déplacer à la campagne, qui ne connaissent rien ou pas grand chose à nos métiers !*»



Jérôme Tournier, vice-président des JA : «*Le Salon reste un moyen de communication*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom

Pas donné, le salon !

Marc-Antoine Meier, Antoine Marcelet, Frédérice Royer, Noam et Christian Gradelet estiment à 200 euros par personne le coût de cette journée, avec des billets de TGV allant jusqu'à 122 euros, l'entrée à 13 euros, des «*petits*» sandwichs à 6 euros et des cafés à 2,3 euros. «*Cela reste une belle journée même si nous avons un peu mal aux jambes ce soir! Nous ne regrettons pas du tout cette visite sympathique*» termine Christian Gradelet dans la bonne humeur du retour.

Toujours bon à prendre

Si les contacts professionnels se font de plus en plus rares à Paris, Michel Baudot insiste sur les retombées «*presse*» et la nécessité pour les éleveurs d'entretenir leurs contacts commerciaux déjà établis : «*Avec notre revue du HBC, tout le monde connaît les participants du Sia. Il reste important de sortir de sa ferme pour se montrer, se faire connaître, comme pourrait le faire toute autre entreprise non agricole. Il y a vingt ans, j'ai rencontré un client portugais: j'entretiens encore des liens avec lui et lui vends régulièrement des taureaux et des génisses. A mon sens, il faut entretenir cette confiance avec la clientèle, d'où l'importance d'être présent*».



▶ Agenda

15/03 Loto des JA de Venarey
Les Jeunes agriculteurs du canton de Venarey-Les Laumes organisent un loto samedi 15 mars à la salle des fêtes locale. Les jeux débuteront à 20 heures. Cinq euros la carte, 12 euros les 3 et 22 euros les 6. Nombreux lots à gagner dont 400 euros de bons d'achat, une télévision, une tablette numérique.... Renseignements : 06 82 75 53 22.

14/03 Journée d'échanges sur la génétique en élevage laitier. *«Génétique et génomique, des innovations gagnantes»*, tel est le titre de la journée d'échange gratuites, destinée aux éleveurs, qui se déroulera de 9h45 à 16h30 à la Chambre d'agriculture à Dijon. Contact : FDSEA de Côte d'Or : 03 80 68 67 67.

17-22/03 Promotion dans les élevages Charolais
La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales du 17 au 22 mars. De nombreux reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2012 au 1er avril 2013, inscrits au HBC, sont en vente dans les élevages. Garanties sanitaires, de race pure et de performances. Mise à prix unique 2300 €. Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande au 03 80 90 68 80 (heures de bureau) ou 06 24 24 69 93 (heures de repas). Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

05-06/04 : Marché de producteurs à Beaune
Le réseau Bienvenue à la ferme organise la 5ème édition de son marché de producteurs aux halles de Beaune les samedi 5 avril (de 17 heures à 21 heures) et dimanche 6 avril (de 10 heures à 19 heures). Entrée gratuite, animations, animaux de la ferme.

Jeunes agriculteurs

«Notre syndicat, une chance à préserver»

Nicolas Bachelet est le nouveau secrétaire général de JA21. Rencontre avec cet agriculteur du canton de Mirebeau-sur-Bèze.

A 31 ans, Nicolas Bachelet succède à Yann Frelet au poste de secrétaire général des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or. Installé à Belleneuve, le jeune Côte d'orien se consacre exclusivement aux grandes cultures (colza, blé, orge, maïs, tournesol et soja). Président durant quatre années des cantons de Mirebeau-sur-Bèze et Fontaine Française, Nicolas Bachelet reconnaît qu'il n'avait pas vraiment l'intention de monter au département et d'avoir un poste à responsabilités : *«Vous savez comment ça se passe lors de ce type d'élections... On vous pousse et on accepte ! Cela a été mon cas. J'ai accepté même si je sais que le poste de secrétaire général est très important. Ma mission sera de participer à la relance de l'activité des Jeunes agriculteurs dans le département»*. Avec son équipe, Nicolas Bachelet souhaite redynamiser le réseau et voir augmenter le nombre d'adhérents : *«c'est clair, il nous faut un nouvel élan. Comme disait l'ancienne équipe JA, l'engagement des jeunes marque le pas et s'essouffle au fil des années. Ce ne sera pas forcément facile d'inverser la tendance mais c'est l'objectif que notre équipe s'est fixé»*.

«Rester forts»

Nicolas Bachelet a été à l'origine du ralliement du canton de Pontailler-sur-Saône à ceux de Mirebeau-sur-Bèze et Fontaine-Française l'année dernière : *«nous avons réussi grâce à l'implication de tous. Nous sommes aujourd'hui vingt quatre adhérents sur ce triple canton. Clément Leclerc est le nouveau président»* se réjouit Nicolas Bachelet, qui termine en donnant sa vision du réseau JA : *«il est très important pour la Côte d'Or, comme il pourrait l'être dans tout autre département. Nous avons la chance d'avoir un syndicat formé essentiellement de jeunes, qui aide à l'installation et sur lequel on peut s'appuyer, s'informer, divulguer ce que l'on a envie de dire. Ça, ce n'est pas donné à toutes les professions, notre syndicat est une chance que nous devons préserver. J'invite les jeunes à s'investir davantage pour que notre réseau reste fort. Il y a vraiment de belles choses à faire dans nos métiers»*.

De retour d'Orama

Nicolas Bachelet faisait partie de la délégation côte d'orienne présente au Sommet du Végétal qui s'est tenu à Nantes du 19 au 21 février : *«Ce fut une belle expérience et un rendez-vous très riche. Sur l'intervention du Ministre, je retiens qu'il reconnaît aujourd'hui la zone intermédiaire. Je pense que l'on doit cela à Dominique Chambrette. Maintenant, que penser de la MAE C qu'il a évoquée ? Elle reste vraiment très vague, il n'y a rien de concret alors j'attends de voir pour me prononcer. Même chose pour tout ce qui touche à la directive nitrates, notamment sur la fertilisation des champs en pentes. Il n'y a aujourd'hui rien de clair et pour dire vrai, on commence à s'impatienter !»*.



«Toutes les professions n'ont pas la chance d'avoir un syndicat formé par des jeunes. Faisons en sorte de garder le nôtre et de le faire vivre. Avec tous les avantages qu'il apporte, les motivations ne manquent pas» fait remarquer le nouveau secrétaire général.

AURÉLIEN GENEST

APPV21

Un tas de blé à améliorer

Le taux de protéines baisse, les rendements stagnent : une jeune ingénieure vient d'être embauchée pour en déterminer les raisons et proposer des solutions.

Tout juste sortie de son école d'ingénieur à Toulouse, Claire Cros, 23 ans, a signé un contrat de six mois avec l'Association pour la promotion des productions végétales de Côte d'Or (APPV21). L'objectif de sa mission ? Comprendre les raisons de la chute du taux de protéines des blés et de la stagnation des rendements. *«Cela me permettra, par la suite, de proposer des pistes pour y remédier»* précise l'ingénieure d'étude. L'analyse de bases de données, l'audition d'acteurs locaux et des rendez-vous avec différents partenaires figurent déjà sur son agenda. *«Par ce travail, nous voulons améliorer le tas de blé côte d'orien et même le tas bourguignon par extension»* explique Didier Lenoir, président de l'APPV21, *«nous sommes aujourd'hui en-dessous de 11,5 en protéines... Cela pose des problèmes de commercialisation. Remonter, dans un premier temps, à 11,5 pour être commercialisables partout est notre objectif. Je pense à l'export et même à la meunerie française. Si l'on peut travailler sur l'aspect rendement, ce sera un plus»*. Didier Lenoir ne recherche pas des taux de protéines *«faramineux»* pour autant : *«cela ne sert à rien de toute façon. A l'issue de ces six mois d'études, il serait déjà intéressant de convaincre un certain nombre de partenaires, leur montrer qu'il existe des systèmes, des méthodes, qui peuvent améliorer la situation que nous connaissons aujourd'hui»*. Basée sur le site Becquerel de la Chambre d'agriculture à Dijon, Claire Cros est consciente de l'ampleur de la tâche qui vient de lui être confiée : *«c'est ce qui rend le travail intéressant ! Côtoyer autant de monde sur une problématique aussi large va me permettre de toucher à toutes les étapes de la production. C'est ce qui m'a plu dans l'offre d'emploi»*.

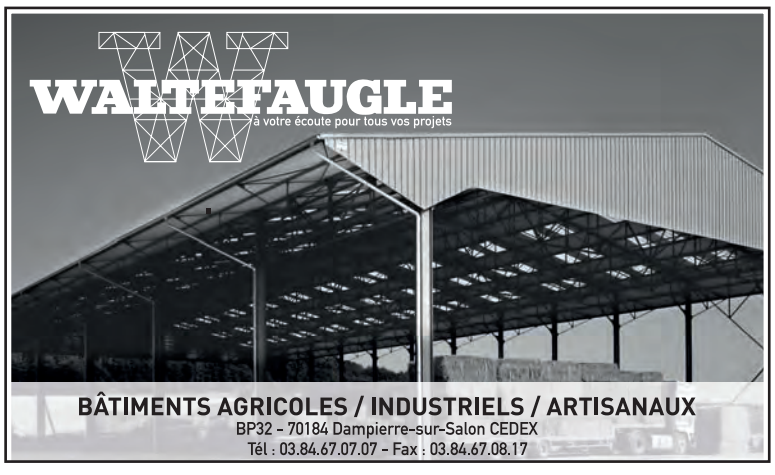


A l'image de l'heure indiquée par l'horloge, l'objectif de l'APPV21 (avec ici Didier Lenoir et Claire Cros) sera de revenir, voire dépasser le taux de onze et demi en protéines.

AURÉLIEN GENEST

▶ Repères

Rappel du contexte
L'APPV21 avait présenté le projet *«Blé : objectif protéines»* lors de son assemblée générale 2013 avec ses quatre objectifs opérationnels bien distincts : 1) identifier et synthétiser les pratiques culturales qui expliquent la stagnation des rendements et la baisse de la qualité des blés, 2) proposer des pistes de progrès aux agriculteurs et aux conseillers techniques, 3) sensibiliser les acteurs politiques, institutionnels et socio-économiques, 4) consolider les filières blés de qualité à destination des marchés meuniers. Ce projet *«Blé : objectif protéines»* entre dans sa phase opérationnelle avec l'arrivée en poste de Claire Cros.



Rencontre avec Marc Frot

A t-il encore le temps de s'occuper de sa ferme ?

Ses multiples fonctions le monopolisent constamment. Le président de la commission agricole du Conseil général évoque son quotidien.



Marc Frot, présent la semaine dernière au Salon de l'agriculture, salue son frère Benoît sans qui l'exploitation du canton de Baigneux *«ne tournerait pas»*.

Conseiller général de Baigneux-les-Juifs, président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable»* de cette même institution, troisième adjoint de la commune de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, président de la Sem Alésia, président d'un Sivom regroupant 14 communes, président du centre aéré de Baigneux.... La liste est longue pour Marc Frot, ancien président des JA et de la FDSEA de Côte d'Or. A la question servant de titre, l'agriculteur âgé de 57 ans a instantanément une pensée pour son frère Benoît : *«C'est bien entendu grâce à lui que tourne l'exploitation. Je n'arrive à être chez moi que deux jours sur sept et encore, c'est par demi-journées... Je le sais, ça doit être pénible de bosser avec moi !»* Marc Frot tente de s'organiser comme il le peut : *«j'essaie d'être davantage présent dans les moments importants, comme la moisson. En juillet et août, c'est un peu la trêve des réunions, ça tombe bien. En revanche, d'autres périodes sont beaucoup plus délicates. Nous travaillons en entraide avec un groupe d'amis, ça nous est très utile»*. Marc Frot le reconnaît, ses nombreuses responsabilités poseraient vraiment problème si son exploitation était principalement axée sur l'élevage : *«le Gaec se dédie principalement aux productions végétales : colza, blé, orge et luzerne. Nous ne sommes, heureusement, pas très chargés en élevage avec nos 75 moutons. Sinon notre système ne pourrait plus suivre»*.

Réunions et représentations

Entre la préparation des dossiers, les réunions, les commissions permanentes, les sessions, les diverses représentations, Marc Frot consacre pratiquement quatre jours de sa semaine au Conseil général. *«Je participe aux rendez-vous de la Chambre d'agriculture, de la Chambre des métiers et de la Chambre de commerce»* informe le côte d'orien, *«quand une réunion se termine, il est très rare que je parte directement. C'est souvent là que les gens se lâchent, vous disent les choses les plus importantes. Vous êtes souvent invités par des personnes qui ont des projets. Elles demandent à vous voir avec les techniciens du Conseil général. Nous allons ensuite à chaque assemblée générale ou réunion technique, même après la réalisation du projet. Là, aussi ça prend énormément de temps. J'habite loin de Dijon, c'est mon handicap. Les trois quarts des réunions s'y passent et il me faut 50 minutes pour m'y rendre»*.

Quelles motivations ?

Faire autant de choses à la fois n'est pas de tout repos. *«Oui, mais je pars d'un principe : on devient très con quand on fait une seule chose dans sa vie !»* réplique Marc Frot, qui s'est longtemps consacré au syndicalisme agricole avant de se lancer en politique : *«pour moi, le syndicalisme est très important et fait avancer l'agriculture. Après 20 années passées aux JA et à la FDSEA, j'avais fait le tour de la question. J'étais persuadé que l'on pouvait changer le monde en faisant de la politique alors j'y suis allé. Mais je me rends compte que ce n'est pas toujours le cas»*. A la question *«Est-il difficile de défendre l'agriculture en politique ?»*, l'élu répond qu'il n'y a *«aucun problème en Côte d'Or, avec François Sauvadet qui la défend fermement»* : *«au niveau départemental, l'aide aux agriculteurs a doublé et je m'en réjouis. Mais d'un certain côté, on ne met qu'un pansement. Ce n'est pas nous qui décidons de l'avenir de l'agriculture. Mon point de vue là-dessus ? Les politiques qui nous dirigent devraient avoir déjà travaillé dans une vraie vie. Nous sommes pénalisés par des bac +25, des gens certes très intelligents mais qui n'ont jamais rien fait de leur dix doigts, jamais eu peur devant un patron ni devant un banquier pour faire une demande de prêt. La France a besoin de personnes qui mettent les mains dans le cambouis, pas de personnes qui se masturbent l'esprit !»*

AURÉLIEN GENEST

Union Charolais Croissance

Vingt bovins changent de mains

La vente aux enchères de l'UCC, le 26 février à Créancey, s'est achevée sur un intéressant pourcentage de transactions (91%).



La petite Clémence Cognard, 3 ans, de Charigny dans le canton de Semur-en-Auxois, a été impressionnée par le gabarit de ce jeune taureau qui rejoindra un élevage de Côte d'Or.

Il n'y aura eu que deux reproducteurs invendus au traditionnel rendez-vous de l'Union Charolais Croissance. La mise aux enchères variait de 2 300 à 2 600€ selon les bovins. Le plus cher d'entre eux a atteint la somme de 3 750 €. La moyenne des 17 reproducteurs vendus aux enchères se chiffre à 2 968€. Celle-ci passe à 2 878 € si l'on comptabilise les trois bovins ayant trouvé preneur à l'issue des enchères. *«C'est un résultat satisfaisant, même si nous ne sommes pas dans l'euphorie de l'an passé»* commente Audrey Camus, animatrice du programme Charolais Croissance, *«le contexte est plus difficile qu'en 2013 avec des trésoreries qui connaissent parfois des difficultés. Mais tout cela reste largement positif»*. Environ 130 personnes avaient pris place dans les gradins du pôle agricole de Créancey. Vingt-sept éleveurs s'étaient munis de palettes. Rappelons que l'Union Charolais Croissance regroupe plusieurs coopératives d'insémination et des groupements de producteurs du Grand-Est, qui œuvrent pour la création et la diffusion du progrès génétique au travers du programme Charolais Croissance. Définis il y a trente ans, les objectifs de sélection de ce schéma restent d'actualité puisque la croissance, les facilités de naissance et les qualités maternelles demeurent les fondements de la rentabilités des élevages allaitants.

AURÉLIEN GENEST

Il a dégainé le premier

Bruno Mousseron, éleveur à Avosnes dans le canton de Vitteaux, participait pour la toute première fois à une vente aux enchères : *«C'est Hervé Cadart, de la Cialyn, qui m'avait invité ici, moi qui ait l'habitude d'acheter directement en fermes. J'avais repéré deux taureaux parmi le panel proposé. L'un d'eux est passé le premier et je l'ai acheté. Oui, je n'ai pas traîné mais je n'avais guère le choix ! L'animal me semble complet et est bien noté en vêlage facile, je l'ai acheté 2 950€. Je m'étais fixé une limite de prix à 3 000€: je m'en sors plutôt bien même si je ne bénéficierai pas de l'aide génétique puisque le bovin n'est pas de Côte d'Or. Sur ce coup là, je me suis peut-être emballé un peu vite, mais tant pis !»*



▸ Formations

Directive Nitrates : faites le point sur les évolutions

Raisonner sa fertilisation azotée et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 10 mars 2014 – lieux à définir
Public concerné : Agriculteurs (trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Les clés pour anticiper et préparer ma cessation d'activité

Etablir un plan d'action pour anticiper et préparer au mieux la cessation de son activité et organiser la transmission de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 11 mars à dijon
Public concerné : Tout futur cédant de Côte d'Or agé de plus de 55ans
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr
Autre contact : Alexis Parent (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) 03 80 68 67 84
alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur Secourisme du travail - Recyclage

Maintenir et actualiser ses compétences pour intervenir efficacement en situation d'accident
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 13 mars à Beaune
Public concerné : Chef d'exploitation ou salariés de domaines viticoles et d'exploitation agricole
Responsable de stage : Aline Parize(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) 03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Au concours général et durant deux jours sur le stand régional

Le dernier Salon où l'on (défend la) cause de la Nièvre...

Qu'ils soient éleveurs sélectionnés à participer au Concours général agricole avec des bovins charolais (lire en page Région) ou avec des moutons, ou qu'ils soient producteurs mis à l'honneur sur l'espace Bourgogne durant les deux jours consacrés à leur département d'origine, les Nivernais sont venus en force au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Florilège en images.



Floriane Develay, de Luzy, s'est classée 13è sur 23 au concours de pointage des ovins, devant Yann Denis, 18è, lui aussi étudiant au lycée de Challuy. Quant au concours de jugement de bétail des bovins, il a bien placé deux élèves du lycée agricole de Château-Chinon: Cédric Boulin a terminé 3è sur 48 concurrents et Thibault Goussot s'est classé 4è.



Les miels des Ruchers du Morvan, à Château-Chinon, n'ont pas remporté de nouvelle médaille au Concours général des produits. Mais Dominique Coppin s'est dite satisfaite d'une 4è place et a, une fois de plus, su attirer un public nombreux sur le seul stand de producteur du département, qu'elle tient depuis des années au Salon.



Vendredi 28 février, dans un des coins de l'espace Bourgogne, un enseignant, Lionel Lafite, et deux élèves de l'Ecole internationale de coiffure des Yvelines (EICY) proposaient un rasage à l'ancienne aux messieurs de passage. Contactés par Nathalie et Xavier Niaux, ils utilisaient et promouvaient le savon à barbe Biobibracte produit par le couple à Poil, dans le Morvan, à partir du lait de leurs juments mérens. Un beau coup de com pour la marque ainsi qu'un espoir de développer les ventes... Les Niaux espèrent en effet trouver un distributeur national de leurs produits auprès des barbiers français, barbiers qui connaissent un regain d'intérêt dans les villes où ils se réinstallent... Malika et Elisé, les deux étudiants de l'EICY qui étaient aux petits soins autour du fauteuil, suivent cette option dans leur école de coiffure et ont trouvé des qualités de douceur et de texture aux produits à base de lait de jument.



Négus, Faïençons de Nevers, Craquants du Val de Loire: les friandises made in Nièvre n'étaient pas oubliées des organisateurs et ont séduit un public de gourmets.



Valentin, Yann et Maxime, étudiants du lycée viticole de Cosne-sur-Loire, ont, comme des pros, vanté les mérites des vins produits sur le Domaine des Athénées, l'exploitation du lycée. Au micro, ils n'ont pas tari d'un détail technique sur les modes de fabrication des vins et sur le contenu de la formation qu'ils suivent à Cosne-sur-Loire, le tout sous l'oeil avisé de Natacha Colinot, leur chef d'exploitation.



Nathalie Niaux était aussi fière d'arborer le diplôme, remis pour la première fois cette année dans le cadre du Concours général agricole en matière de prairies fleuries. Ce certificat d'excellence agri-environnementale récompensait l'action de l'élevage de chevaux mérens de Poil en faveur des prairies fauchées et pâturées (montagne). Le concours des prairies fleuries est organisé chaque année par les Parcs naturels régionaux et nationaux à travers toute la France.



Pour la première fois, le 27 février, le Concours général agricole charolais s'est entouré de parrains dans chacune des sections de la compétition. Le Conseil général de la Nièvre a ainsi parrainé la section 38F1 (femelles de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois) et Daniel Barbier, vice-président du Département chargé de l'agriculture et de la forêt, a remis le 1er prix à un éleveur de l'Indre, Jean-Luc Huguet, qui a placé Historia en tête.



Les associations Morvan Terroirs et Les Toques nivernaises se sont associées pour proposer des ateliers culinaires à base de produits du Morvan, durant les deux jours dédiés à la Nièvre sur l'espace Bourgogne. Ici, le 28 février, Jean-François Boschetti, président des Toques nivernaises, et Pascal Pereta et François Bouchoux (Saint-Hilaire en Morvan) ont fait goûter des morceaux de viande de ce dernier à un public très nombreux sur le coup de midi...



Il faut savoir tout faire dans l'enseignement agricole... Paule Dupin (à droite), proviseure du lycée agricole de Château-Chinon et adhérente de Morvan Terroirs au titre de la Pisciculture du Morvan, l'exploitation piscicole de l'établissement, faisait goûter des préparations à base de poissons aux visiteurs du stand régional. Les rillettes de saumon à l'estragon ont fait saliver les papilles, surtout lorsqu'elles étaient accompagnées d'un petit vin blanc des Caves Henri de Vézelay, autre adhérent de Morvan Terroirs.



Parmi les autres curiosités que le département de la Nièvre voulait mettre en avant, le Circuit de Nevers-Magny-Cours figurait en bonne place dans la vitrine extérieure de l'espace Bourgogne. Une façon de rappeler les aspirations des Nivernais à faire revenir un Grand prix de France de Formule 1 et à promouvoir le dynamisme de cette filière éco-industrielle dans le département.

13ème concours interdépartemental de taille de vigne

Le Sécateur d'or est de Saint-Satur

Avec 160 points sur 160 à l'épreuve pratique, c'est Olivier Bouchard, 42 ans, salarié viticole à Saint-Satur, qui remporte la 13ème édition du concours de taille de vigne de l'ASAVPA de la Nièvre, qui a eu lieu le 1er mars à Saint-Andelain. Le classement s'est révélé très serré.



Olivier Bouchard est un salarié viticole de Saint-Satur, près de Sancerre. C'est lui qui a remporté le Sécateur d'or de ce 13ème Concours interdépartemental de taille de vigne.

Gérard Perry, président de l'ASAVPA58, et Dominique Wignanitz, actuel champion du monde nivernais de taille de vigne, ont remis les récompenses aux lauréats du concours, samedi soir, à la salle des fêtes de Saint-Andelain. Soixante deux concurrents se sont affrontés, tout l'après-midi, d'abord au pied des vignes, ensuite sur table, afin de se départager. C'est plus de vingt participants supplémentaires par rapport à la précédente édition de 2012 et encore, certains inscrits ont-ils été obligés de renoncer pour cause de maladies... Courue par un nombre de candidats en hausse, l'épreuve a rassemblé des salariés viticoles et des apprentis ou lycéens de la Nièvre, de l'Yonne, de la Marne, de Saône-et-Loire, de Rhône-Alpes mais aussi d'Auvergne et même de Gironde. Le 2ème du palmarès est d'ailleurs un vigneron de Saint-Emilion (33), Raphaël Garridot, un habitué des concours et des récompenses, qui a obtenu 158 points sur 160 à l'épreuve pratique (taille de 8 pieds de vigne) et ce même si la taille en guyot simple n'est pas celle qu'il emploie habituellement sur son exploitation. Un score qui a fait dire aux organisateurs, remettant les prix, que *«cette année, il y a eu de très bons tailleurs. Le classement est très serré puisque, fait assez exceptionnel, le Sécateur d'or a fait un sans faute à la taille»* (160 points sur 160). *«Il n'y avait rien à redire. Tout était impeccable»* a souligné Dominique Wignanitz, en félicitant l'heureux élu. Il s'agit d'Olivier Bouchard, un salarié de 42 ans, qui exerce sur un domaine de Saint-Satur, village vigneron à proximité de Sancerre (18). La 1ère femme se classe 8ème de l'épreuve et s'appelle Monique Machinet. Elle est salariée dans la Marne. Quant au 1er apprenti, arrivé en 7ème position, il s'appelle Valentin Blanchet et est élève en terminale de Bac pro *«vigne et vin»* au lycée des Cotereaux de Cosne-sur-Loire. Lors de la soirée conviviale qui a suivi, jusque tard dans la nuit, des lots et souvenirs de cette journée épanouissante et riche en échanges professionnels ont été remis par l'ASAVPA58 et ses nombreux partenaires à chacun des concurrents. Rendez-vous a été pris pour la 14ème édition, dans deux ans, et d'ici-là, l'ASAVPA de la Nièvre organisera un concours, en 2015, soit de conduite de matériel agricole (comme en 2013) soit de manipulation de bovins, selon Marie-Aline Saltel, son animatrice.

E.C.



La première femme au classement termine 8ème. Elle s'appelle Monique Machinet et venait de la Marne.



Premier apprenti/lycéen, Valentin Blanchet est en terminale au lycée viticole de Cosne-sur-Loire. Il se classe 7h du concours.

Le Top 10 du concours

1er) Olivier Bouchard, Saint-Satur (18)
2ème) Raphaël Garridot, Saint-Emilion (33)
3ème) Michel Bonnote (71)
4ème) Thierry Renaudin, Mancy (51)
5ème) Jérémy Coyac, Pouilly-sur-Loire (58)
6ème) Michel Brisset, Quincy (18)
7ème) Valentin Blanchet, lycée de Cosne-sur-Loire (58)
8ème) Monique Machinet (51)
9ème) Alexandre Geneix, Mâcon (71)
10ème) Antoine Jondeau, Sancerre (18)

Agenda

7/03 Foire de printemps à Luzy
Le Comité des foires de Luzy organise sa foire de printemps, vendredi 7 mars prochain à la Grande halle de Luzy. Les animaux, reproducteurs charolais de toutes catégories, seront exposés de 9h à 17h. Les adhérents de Charolais Sud Morvan y participeront. Dépistages négatifs en IBR et toutes garanties sanitaires indispensables. Une restauration sur place est prévue (15 €). Inscriptions avant le 25 février auprès de Christian Pouchelet, La Garde 58170 Millay ou au 06 22 23 80 09.

10/03 Conduite séniors à la Foire-expo de Nevers
La MSA Bourgogne propose une animation sur le thème *«conduite séniors, restez mobiles»*, le 10 mars, durant la journée des Aînés de la Foire-exposition de Nevers. A cette occasion, le programme *«pour rester vigilant au volant»* sera présenté par la MSA et l'association Prévention routière et un atelier permettra de réviser le Code de la route, de tester ses réflexes, sa vue, de reprendre confiance en soi, de continuer à se déplacer en toute sécurité et de préserver son autonomie. Les visiteurs pourront s'essayer au simulateur de conduite.

31/03 au 2/04 Instants santé MSA à Saizy
La MSA Bourgogne organise un rendez-vous *«Instants santé»* à ses ressortissants du canton de Tannay, du 31 mars au 2 avril prochains, de 7h30 à 11h30, à la mairie de Saizy. Il s'agit d'un bilan de santé gratuit qui concerne tous les adhérents âgés de 25 à 74 ans. Pour en permettre la bonne organisation, la MSA demande que les assurés concernés retournent la fiche d'inscription qu'ils ont reçu dernièrement.

Août Comices agricoles nivernais
Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▶ Formations

Mars et avril Formations Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 18 et 20 mars à Corbigny, les 1er et 3 avril à Moulins-Engilbert, les 8 et 10 avril à Nevers, les 15 et 17 avril à Decize et les 22 et 24 avril à Corbigny.
Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

8 et 9/04 et 6 et 20/05

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au Vivea, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail:
marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.



Contrôle PAC

Bilan en demi-teinte sur la campagne 2013

Le service économie agricole de la DDT a tenu, le 20 février dernier, à Nevers, une réunion visant à présenter aux organisations professionnelles le bilan des contrôles PAC réalisés en 2013.

C'est en présence de l'ensemble des corps de contrôles intervenant dans le champ de la PAC et de la conditionnalité des aides (ASP, DDT, DDCSPP, SRAL …etc.) que s'est tenue le 20 février dernier à la DDT de la Nièvre, la réunion annuelle faisant office de bilan de la campagne des contrôles PAC réalisés en 2013. Si au final peu de dossiers ont fait l'objet de sanctions financières, un point d'inquiétude demeure néanmoins sur la récurrence de certaines anomalies qui peuvent entraîner de lourdes conséquences financières à l'échelle d'une exploitation. Et avec le durcissement annoncé des contrôles et des sanctions en 2014, il y a tout lieu de redoubler de vigilance.

Délais de notification de mouvement : un vrai problème !

Environ 650 contrôles, toutes aides et tous domaines confondus auront été réalisés en 2013 dans le département par voie administrative ou par le biais de visite de terrain. Une grosse partie d'entre eux (235) l'auront été dans le cadre du déploiement d'une zone de télédétection sur le Sud-Nivernais et le Sud-Morvan qui aura conduit à augmenter de manière significative le nombre d'exploitations contrôlées sur leur surfaces (1er et 2nd pilier) par rapport à l'année 2012, où seuls 72 dossiers avaient fait l'objet d'un contrôle.

Contrôlées tant sur le volet de l'éligibilité aux aides (respect des cahiers des charges relatifs aux soutiens demandés) que sur celui de la conditionnalité, les exploitants auront globalement fait montre d'une certaine rigueur administrative (voir résultats des contrôles dans l'encadré ci-joint) même si on relève à nouveau en 2013, une proportion élevée d'anomalies relatives aux défauts d'identification et au non respect des délais de notification de mouvement. Une véritable plaie impactant bon nombre d'exploitations Nivernaises et pouvant conduire en cas de contrôles à de lourdes sanctions financières. Sur ce point précis, nous vous incitons à redoubler de vigilance

Des points de réglementation à ne pas négliger

Par ailleurs, d'autres points de la réglementation PAC ont fait l'objet en 2013 de constats de non respect sans pour autant que l'administration n'enclenche de procédures de sanctions. C'est notamment le cas en ce qui concerne le respect de l'obligation de contrôle périodique du pulvérisateur exigée dans le domaine *«environnement»* de la conditionnalité et où le corps de contrôle - service environnement de la DDT - a précisé qu'aucune tolérance ne serait accordée en 2014.

Enfin, il a clairement été précisé concernant le domaine *«BCAE»* que les déclarations de surfaces 2013 et leur simple contrôle administratif avaient permis de constater qu'environ 1000 hectares de prairies permanentes avaient été retournés sur la campagne écoulée. Sans contrôles de terrain, ces dossiers n'ont pas fait l'objet de sanctions mais il est fort probable que l'élévation du nombre de contrôles et le durcissement des sanctions annoncé pour 2014 fasse l'impasse sur ce sujet.

Refus d'apurement : durcissement annoncé des contrôles et sanctions en 2014

Dernier point abordé à l'occasion de cette réunion, le lancement de la campagne de contrôle 2014. Si les modalités réglementaires relatives à la PAC n'évoluent pas cette année, il n'en sera pas de même en ce qui concerne le régime de contrôle des déclarants.

En effet, dans le cadre d'un audit réalisé sur les campagnes 2008 à 2010 par la Cour des comptes européenne, l'Etat a été mis en demeure par Bruxelles de renforcer les modalités d'application d'un certain nombre de directives européennes dans le cadre de la déclinaison française de la PAC. De même, le régime de sanction mis en œuvre en matière de conditionnalité a été jugé trop laxiste par la commission, ce qui a conduit le ministère de l'agriculture à relever pour 2014 le niveau des sanctions financières qui impacteront les dossiers contrôlés en anomalies sur la prochaine campagne.

Les agriculteurs auront donc l'absolue nécessité de redoubler de vigilance sur les plans administratifs et réglementaires en 2014, et dans ce contexte, la FDSEA vous proposera très rapidement plusieurs moyens d'accompagnement afin de sécuriser le chiffre d'affaire de vos entreprises et directement lié à la PAC.

S.L – FDSEA 58

▶ En chiffres

Les résultas par domaine

Ovins/caprins : 29 % des exploitations contrôlées en anomalies
Bovins : 65 % des exploitations contrôlées en anomalies
Producteurs de lait : 0 % des exploitations contrôlées en anomalies
Bien-être animal : 7 % des exploitations contrôlées en anomalies
Substances Interdites : 14 % des exploitations contrôlées en anomalies
Contrôles surfaces 1er et 2ème pilier : 78 % des exploitations contrôlées en anomalies (seuil élevé notamment lié à la zone de télédétection)
Environnement : 0 % des exploitations contrôlées en anomalie
BCAE : 4 % des exploitations contrôlées en anomalie
Santé des végétaux : 0 % des exploitations contrôlées en anomalies
RDR/hors surfaces : 0 % des exploitations contrôlées en anomalies

PAC 2014 : La FDSEA et les JA à vos côtés

Dans le cadre du renforcement prévu de la pression de contrôle, la FDSEA a décidé de rapidement proposer aux agriculteurs Nivernais des services susceptibles de sécuriser le volet réglementaire sur leurs exploitations.
Ainsi, deux journées de formation relatives à la conditionnalité des aides, avec mise à disposition d'outils et illustration de cas concrets vous sont proposées les 16 avril à Nevers, et 16 mai 2014 (lieu à définir). Pour tous renseignements prendre contact avec Maëla Guegan (FDSEA) ou Aline Rouleau (JA) au 03 86 93 40 92 ou au 03 86 93 40 91.
Par ailleurs et, en lien direct avec l'exigence de contrôle périodique du pulvérisateur, la FDSEA a dernièrement renouvelé une convention de partenariat avec un prestataire agréé par les Pouvoirs publics et réalisant les contrôles périodiques obligatoires de vos pulvérisateurs. Sur la base de tarifs négociés spécifiquement pour cette opération (200 € HT pour un contrôle isolé, 180 € HT pour un contrôle réalisé sur un site de regroupement des appareils à contrôler) vous pourrez bénéficier d'un contrôle vous assurant le respect des prescriptions relatives à la conditionnalité des aides.
Enfin, nous vous rappelons que nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous accompagner avant, pendant et après le contrôle PAC de votre exploitation.

Une autre forme de recrutement

Le Groupement départemental d'employeur s'occupe de tout

L'emploi est au cœur de nos préoccupations. Pour cela le Groupement d'Employeurs Départemental Agri' rural (Ged Agri'rural 58) est ouvert à tous les employeurs de différents secteurs d'activités qui décident de s'associer pour embaucher des salariés.

Le Ged Agri'rural 58 c'est : les compétences qu'il vous faut, quand il vous faut !
Le principe de cette association est de mettre à disposition des salariés auprès d'entreprises qui souhaitent déléguer les démarches administratives et/ou mutualiser leurs besoins de main d'œuvre.
L'idée est simple : les entreprises, les collectivités territoriales (-3500 habitants), les exploitants agricoles… appellent le groupement d'employeurs pour exposer son ou ses besoins. Le GED Agri'rural 58 met à disposition un de ses salarié compétent pour répondre à sa demande.

Au service pour l'adhérent et le salarié

Chaque année l'adhérent doit payer une cotisation de 50€ au GED Agri'rural 58 pour valider son adhésion. Puis tous les mois organiser le planning des tâches de son salarié et envoyer la fiche de pointage au GED Agri'rural 58. En contrepartie d'une facture, le GED Agri'rural 58 s'occupe de tout le reste : du relationnel, des démarches administratives du début jusqu'à la fin du contrat... Vous ne vous souciez que du travail à fournir et surtout vous ne réglez que les heures travaillées par le salarié.
En tant que salarié, vous pouvez cumuler plusieurs activités chez différents adhérents pour obtenir un temps plein et multipliez vos expériences.

Aujourd'hui, travailler chez plusieurs adhérents en même temps, c'est possible

Un salarié peut exercer son activité professionnelle chez plusieurs adhérents afin de cumuler ses heures et de se constituer un temps plein soit sous la forme de temps partagé sur la journée, la semaine ou l'année. Pour cela un seul contrat est effectué avec le Ged pour unique employeur. Comme pour les adhérents, le groupement d'employeur s'occupe de tout.

Pour plus d'informations, contacter le Groupement d'employeurs au 03 86 93 40 27 ou sur gedagrirural@gmail.com

Anne Levasseur

Syndical

Vide réglementaire, vide décisionnel ?

Troisième volet de la série *«Sur-administration de l'agriculture : Une maladie incurable ?»* avec cette semaine, l'illustration d'un projet d'emprise foncière sans fondements, où le vide réglementaire semble paralyser l'initiative étatique.

Le foncier agricole sacrifié ! On pensait la Nièvre épargnée par des projets d'emprise démesurée, qui condamnent, avant même d'être mis en œuvre, des dizaines d'hectares à perdre leur statut de terres agricoles au profit de vastes friches dépourvues de toutes activités économiques. Mais impossible n'est pas Nivernais !

Ainsi, et depuis de nombreuses années, un territoire du département se distingue dans cette course à l'irrationalité. L'objet de la discorde : 32 hectares de terres situés en zone périurbaine, et sur lesquels lorgne avec avidité une intercommunalité convaincue que sanctuariser des hectares et des hectares de terres constitue l'axe fort et central d'une politique de développement économique. La charrue avant les bœufs en quelque sorte …

La preuve par l'exemple

L'exploitant lui s'inquiète de la mise en œuvre d'un tel projet qui cible près d'un cinquième de son outil de travail : la terre. Il émet aussi des réserves fondées sur la pertinence du projet, la commune supportant son siège d'exploitation disposant déjà d'une réserve foncière vierge de toute activité à quelques centaines de mètres des parcelles sur lesquelles l'intercommunalité a jeté son dévolu.

Et puis, combien de projets similaires se sont soldés par de cuisants échecs au cours de la dernière décennie, de vastes zones viabilisées - pour des coûts exorbitants – ayant été sacrifiées sans qu'aucune entreprise ne se soit installée sur les surfaces mises à disposition ? Les exemples sont légions et suffisamment criants pour s'alarmer. L'exploitant entame donc des démarches pour connaître ses droits et les possibilités lui étant offertes de contrarier l'entreprise dont sa propriété fait l'objet.

Réglementairement, pas d'outils disponibles

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune a été révisé juste avant que ne soient créées les CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles) dans le cadre des lois *«Grenelle»* et dont la gestion administrative est assurée par les DDT. De ce côté, la porte se referme avant même d'avoir pu être ouverte. L'impasse semble se dessiner.

L'exploitant se rapproche donc de son syndicat, la FDSEA. Au côté de JA et de la Chambre d'agriculture, la préfecture est alertée sur les inquiétudes que génère un tel projet. La problématique de la consommation foncière agricole et la pérennité même de l'entreprise exerçant une activité viable sur les terres convoitées sont centrales dans les préoccupations professionnelles. Mais à quelques semaines maintenant des élections municipales, la poignée d'élus porteurs de ce projet semble vouloir accélérer les choses, estimant probablement que leur devenir politique revêt un caractère plus majeur que le devenir de leur territoire et des entreprises y exerçant leur activité.L'État sera donc l'arbitre de ce match. Mais plus de deux ans après le début des embûches pour l'agriculteur, et plus de deux mois après la dernière sollicitation des organisations professionnelles, les réponses tardent à venir. Entre l'hypothétique espoir d'accueillir des entreprises sur un territoire et le sacrifice d'une exploitation viable, le choix à faire nous paraît clair. Espérons que les points de vue convergent … et rapidement.

FDSEA 58

FDSEA

Partenariat entre la section des Anciens et Groupama

Depuis 13 ans, la Section des anciens exploitants de la FDSEA de la Nièvre bénéficie d'un partenariat privilégié en assurance avec Groupama. Rappel.

Soucieux de renforcer les liens entre les anciens exploitants et leur principal partenaire en assurance, Groupama offre des avantages de choix aux ainés qui ont activement participé, jadis, à la création et au développement de cette entreprise mutualiste.

Des avantages variés…

La Section des Anciens Exploitants de la FDSEA travaillant au quotidien pour l'amélioration de la qualité de vie de ses adhérents à dès 2001 signé une première convention avec Groupama, convention renouvelée en 2006.

De nos jours, les ainés étant toujours plus actifs et mobiles, ils ont besoin d'offres adaptées à leurs besoins et aux impératifs imposés aux résidents ruraux (voir encadré). Ainsi et après 13 ans d'un partenariat scellé par une confiance réciproque, il nous semble important de rappeler aux anciens que tous ces avantages sont accessibles dès acquittement de votre cotisation annuelle. N'hésitez pas à sollicitez les avantages consentis.

Pour tous renseignements complémentaires, rapprochez vous de la FDSEA 58.

Océane Devancourt FDSEA 58
avec la participation
de B. Revol (Groupama R.A.A)

Les avantages offerts aux adhérents de la Section des Anciens de la FDSEA:

En Automobile: remise de 5 % sur l'ensemble des contrats de ce type souscrits pour un usage strictement personnel et privé.
En assurances «tracteurs»: remise de 5% si garantis avec les autres risques « dommages ».
En assurances «dommages et responsabilités civiles»: remise de 5 % sur l'ensemble du ou des contrats garantissant également le ou les biens d'habitation.
En santé: remise de 5% sur les contrats Groupama Santé Active garantissant les remboursements des frais de soins santé.
En Prévoyance dépendance : remise de 50 % de la cotisation « Avenir Autonomie » la première année de souscription à condition qu'elle ait lieu dans les 3 années qui suivent la cessation d'activité et donc le départ en retraite du souscripteur.
Pour les « Aides bénévoles » : tous les adhérents de la Section FDSEA 58 bénéficieront de la garantie dans un contrat groupe souscrit au nom de la section et pour le compte de ses adhérents.
En Prévention : 5 % de réduction sur les mensualités d'abonnement à un système de Télésurveillance des biens (Activeille) et 10 % de réduction sur les achats de matériel de prévention du catalogue Spara.
Pour les stages Centaure "Particuliers" les membres adhérents assurés ou non Groupama bénéficieront dune réduction allant jusqu'à 20 % du prix appliqué suivant le jour de la semaine.

Emploi agricole

Employeurs et candidats ont rendez-vous sur www.anefa-emploi.org

L'association ANEFA (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) mène des actions pour la promotion des métiers agricoles et facilite l'embauche dans ce secteur. Pour cela, le site internet *«la Bourse de l'Emploi»* a été mis en place. Dans la Nièvre, ces missions sont relayées par Avenir (Association pour la Valorisation de l'Emploi en Nièvre Rurale). Le fonctionnement est simple : mode d'emploi

La Bourse de l'Emploi dans la Nièvre : un fonctionnement simple géré par Avenir

Le site internet de la *«Bourse de l'Emploi»* fait office de *«Pôle Emploi»* exclusivement dédié à la production agricole. Il permet de mettre en relation les agriculteurs avec les personnes à la recherche d'emploi. L'association Avenir fait l'intermédiaire entre les deux parties. Cet outil est accessible via internet et compte environ 50 personnes déférentes qui renseignent au quotidien sur le territoire. La Bourse de l'Emploi est un site gratuit et fait le lien entre candidats et employeurs.

Un site intéressant pour employeurs et salariés agricoles

Le site www.anefa-emploi.org s'impose comme un mode de mise en relation et reste un site facile d'accès et facile d'utilisation. Il a pour but de guider les exploitants agricoles à la recherche de salarié(e)s en postant leurs offres dans tous types de métiers et de contrats. Ils accèdent ensuite aux profils des candidats correspondants. À l'inverse, les demandeurs d'emploi déposent leurs CV et peuvent consulter les offres d'emplois mises en ligne avec l'aide de l'association Avenir qui accompagne l'employeur et le candidat dans leur démarche.

Plusieurs rubriques sont proposées : le type de contrat, le secteur de production et le niveau d'expérience et de formation, en fonction de la région et du département choisi.

Ce site internet répond à une large demande d'emplois selon les critères définis par l'exploitant ou le candidat, plus que nécessaire pour connecter en temps réel l'offre et la demande.

La Bourse de l'Emploi est également adaptée aux emplois saisonniers et aux stages pour permettre aux jeunes l'insertion dans le milieu agricole.

Pour plus d'informations, contacter les animatrices d'Avenir au 03 86 93 40 93 ou avenir58@yahoo.fr et rendez-vous sur www.anefa-emploi.org

Anne Levasseur

▸ Formations

Avril, mai et automne: Dresser et utiliser son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le dressage et l'utilisation de son chien de troupeau, qui s'adresse à tous les éleveurs ovins et/ou bovins avec leur chien. Un moniteur agréé par l'Institut de l'Élevage interviendra durant quatre jours, les 14 avril et 12 mai et deux jours à l'automne. Il indiquera à chaque maître le dressage approprié à son chien en fonction de son caractère, de ses défauts et de son évolution sur le terrain. Renseignements et inscription: Christophe Rainon, Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 06 72 39 76 43.

Élevage : Les prochaines formations

- Réussir la mise en place de son atelier d'engraissement (2,5 jours) 19, 26 mars et 2 avril 2014 à Nevers et visites d'exploitation
- Maîtriser l'alimentation hivernale de son troupeau bovin - 20 et 27 mars et 3 avril 2014 à Nevers et visites d'exploitation
Contact: Jean-Louis Bridier 03 86 93 40 54
- Maîtriser l'alimentation de sa troupe ovine - 20 mars 2014 à Nevers ou délocalisé
Contact: Christophe Rainon 06 72 39 76 43
- Nourrir efficacement ses prairies - 25 mars 2014 à Nevers
- Organiser son système fourrager pour produire de l'herbe de qualité et en quantité - 8 et 9 avril 2014 à Nevers
Contact: Francis Bougarel - 03 86 93 04 16

Comptes courants d'associés

Gaec et sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, vendredi 11 avril, à la Chambre d'agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance. Contact: Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 25 mars.



L'Yonne au SIA

Un bon cru

Présence marquée du département sur le plateau Bourgogne, avec notamment plus de 170 élus invités par le Conseil général pour la 2e journée consacrée à l'Yonne.



Pas si facile que cela de reconnaître des graines, sur le stand animé par La Ferme de Flo, du réseau Bienvenue à la Ferme et il fallait bien toutes les explications d'Alice Demolder, conseillère spécialisée en agrotourisme et diversification à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour que cette petite parisienne s'y retrouve…



Ça guinche avec les Peulons d'Auxerre !





Mais que peuvent se raconter le ministre Le Foll, l'éleveur Jean-Louis Riotte et le président du Conseil général de l'Yonne, André Villiers ? Renseignements pris auprès de ce dernier, on a parlé du redécoupage en 4 régions souhaité par le ministre, le patron du département regrettant au passage *«avoir oublié de lui dire qu'il devrait réfréner ses fonctionnaires départementaux, quand ils viennent relever les numéros des bêtes sur les foires aux bestiaux, comme celle de Saint-Léger-Vauban, samedi dernier… !»*

▲ On savait Patrick Gendraud, maire de Chablis, bon danseur, on ne connaissait pas encore sa passion cachée pour le piano à bretelles !



Faut vraiment tout faire, quand on travaille à la Chambre d'agriculture de l'Yonne et savoir payer de sa personne… !

Difficile de se frayer un chemin ce jeudi, sur le plateau de la région Bourgogne, en cette seconde journée dédiée au département. Pas moins de 170 élus icaunais présents, invités pour l'occasion par le président du Conseil général, André Villiers. Certains se risquant même à quelques pas de danse au son de la vielle à roue, entraînés par les Peulons d'Auxerre chargés de l'ambiance musicale.

Ce même jour se tenait le concours charolais. Beau tir groupé pour les éleveurs icaunais, malheureusement au pied du podium, le Gaec Cadoux se classant 4e et 5e en catégorie mâles de 3 à 4 ans avec Feodal et Fameux, la Scea Riotte Schrapfer, obtenant avec Flambeau la 6ème place. Gala, présenté par les éleveurs d'Angely en catégorie mâles de 2 à 3 ans, terminant 5e du concours. Satisfaction en revanche pour le Gaec des Plantes à Précy le Sec, dans l'Avallonnais : l'éleveur ovin Gilles Rameau décrochant avec son fils un 1er prix laine et un 2e prix viande en race Berrichons du Cher, obtenant du coup le 2e prix du challenge national racial.

Avec au total 69 médailles glanées au Concours général agricole, l'Yonne aura cette année encore fait la démonstration de l'excellence de son terroir. Après les récompenses obtenues le premier jour par les viticulteurs icaunais, d'autres producteurs se sont distingués : une médaille de bronze pour le soumaintrain fermier du fromager affineur de Brion, Pascal Leroux, un ratafia couronné d'or pour le producteur de Villiers-Louis, Henry Julien, une médaille d'argent pour le jus de pomme fermier du Domaine de La Charloise, à Boeurs en Othe, sans oublier le brasseur bio de Saint-Père-sous-Vézelay, Marc Neyret, dont la bière brune rentre de la Porte de Versailles auréolée de bronze.

DOMINIQUE BERNERD



Ecartés du concours charolais l'an passé, le Gaec Cadoux et la Scea Riotte-Schrapfer sont rentrés bredouilles du Salon, en dépit de la qualité des animaux présentés.



«A la santé de la bière brune couleur bronze de la brasserie de Vézelay et de son directeur, Marc Neyret !»

PAC 2015 - 2020

Les grandes lignes…

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise trois réunions d'information où seront abordés le contenu connu de la réforme de la PAC avec les règles européennes, les choix français, les futurs paiements, le verdissement et les conséquences économiques pour la ferme Yonne



Trois réunions d'information sur la réforme de la PAC et les conséquences économiques pour notre département sont organisées par la Chambre d'agriculture aux dates suivantes : lundi 10 mars, à 9 h 30, à l'amphithéâtre du Lycée agricole de La Brosse (Auxerre) ; mercredi 12 mars, à 9 h 30, à la salle polyvalente, 22 rue des Vignerons, à Noyers-sur-Serein ; mardi 18 mars à 9 h 30, à l'Institut d'Enseignement Supérieur, 90 rue Victor Guichard, à Sens.

En préambule à ces réunions, petit rappel des grandes lignes de la future PAC :

Après trois années de négociations, un accord sur le budget européen et sur la réforme de la PAC 2015-2020 a été trouvé en juin et septembre 2013 entre les institutions européennes (Commission européenne, le Conseil des ministres et le Parlement européen). Début octobre, le gouvernement français a arrêté ses grandes options pour la mise en œuvre de la réforme de la PAC en France, annonçant très clairement ses objectifs :

«Réorienter les aides en faveur de l'élevage et de l'emploi, sans déséquilibrer les filières agricoles compétitives et durables, créatrices de valeur ajoutée et d'emploi, partout sur le territoire national, préservant le revenu de tous les agriculteurs et assurant le développement de la transformation et de la valorisation»

En France, les crédits du 1er pilier baisseront de 4% environ par rapport à 2013 (7.5 milliards/an). Mais les crédits du 2nd pilier (développement rural) seront en hausse de 150 millions à 1.4 milliards par an.

Les principales mesures de la nouvelle PAC valables pour toute l'Union européenne sont la convergence des moyennes d'aides directes entre États-membres, le verdissement et la régulation du marché. Les quotas laitiers sont supprimés à partir de 2015 et les quotas de sucre à partir de 2017. Les droits de plantation en viticulture sont maintenus.

Paiements directs

Les DPU (aides découplées) qui actuellement varient suivant le département et l'exploitation, en France, doivent converger, c'est-à-dire que l'éventail des DPU doit se resserrer, l'objectif étant de réduire la différence entre les DPB d'exploitant et la moyenne nationale en 2019.

Les DPU sont redécoupés en trois composantes: le droit à paiement de base (DPB), le paiement redistributif, et le verdissement, à partir de 2015. Les DPB seront créés en 2015, et fonctionneront sur les mêmes principes que les DPU avec une convergence partielle.

Le paiement redistributif apportera une majoration de l'aide sur les 52 premiers hectares des exploitations, soit 20% de l'enveloppe du premier pilier (seule la France appliquera ce dispositif).

Le verdissement est conditionné à trois mesures environnementales : maintien des prairies permanentes, diversité des cultures, obligation de 5% de surfaces d'intérêt écologique (SIE).

Les aides couplées passent de 10% à 15% de l'enveloppe nationale 1er pilier. Elles concernent surtout l'élevage via les aides animales actuelles (vaches allaitantes, ovins, caprins, lait de montagne, veau sous la mère) avec une révision des modalités d'attribution, l'introduction d'une aide à la vache laitière et à l'engraissement, le soutien à la production de protéines végétales (pois, féveroles, luzerne….) et à la prise en compte de certaines productions végétales sensibles (lin, chanvre, houblon…)

Développement rural (2ème pilier) :

Les objectifs de la France sont : d'accompagner la modernisation des exploitations avec la mise en place d'un fonds de modernisation avec 200 millions d'€ pour l'élevage (PMBE), et la revalorisation de l'ICHN (indemnité compensatoire aux handicaps naturels). ; de favoriser la transition écologique des systèmes d'exploitations avec le doublement des crédit MAE et le doublement des crédits bio.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

▸ Agenda

10-18/03 Réunions d'information sur la réforme de la PAC

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise 3 réunions d'information où seront abordés le contenu connu de la réforme de la PAC avec les règles européennes, les choix français, les futurs paiements, le verdissement et les conséquences économiques pour la ferme Yonne :
Auxerre : Lundi 10 mars à 9 h 30, à l'amphi du lycée agricole de La Brosse
Noyers-sur-Serein : mercredi 12 mars, à 9 h 30, à la salle polyvalente, 22 rue des Vignerons
Sens : mardi 18 mars à 9 h 30, à l'Institut d'Enseignement Supérieur, 90 rue Victor Guichard, à Sens

09/03 Foire du renouveau à Treigny

Dimanche 09 mars, grande Foire annuelle traditionnelle, pour fêter la fin de l'hiver et le réveil de la nature. Au nenu : concours de chevaux, marché de produits artisanaux, fête foraine…
Renseignements : tél 03 86 74 66 33 - www.si-treigny.com

11/03 Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 11 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

Info PAC

PMTVA: ouverture de Télépac du 1er mars au 15 mai 2014

En 2014, deux aides à la vache allaitante sont mises en place :
la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA), l'Aide Complémentaire à la Vache Allaitante (ACVA) qui prend la suite de la part nationale de la PMTVA (PNSVA) non reconduite cette année.

A partir du 1er mars 2014, les éleveurs pourront établir leur demande pour la PMTVA et l'ACVA en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr jusqu'au 15 mai 2014 dernier délai, à l'aide de leur code Télépac de 2013.
Tous les éleveurs qui disposent de surfaces agricoles doivent également télédéclarer un dossier d'aides PAC entre le 1er avril et le 15 mai 2014.
L'ensemble des conditions d'octroi de la PMTVA qui ont prévalu pour la campagne 2013 sont reprises en 2014 pour ces deux aides.
Il est rappelé que le demandeur d'aide s'engage notamment à :
détenir un effectif de bovins primables comprenant au moins 60 % de vaches et au plus 40 % de génisses, issus d'un troupeau allaitant durant toute la période de détention, notifier tous les mouvements de bovins à l'EdE dans les sept jours suivant l'évènement.
Le cheptel éligible à la PMTVA et/ou ACVA est primé dans la limite des droits PMTVA détenus.
Les éleveurs qui ne disposent pas des moyens matériels pour effectuer leur télédéclaration peuvent prendre rendez-vous à la DDT, un ordinateur sera mis à leur disposition du 1er au 31 mars uniquement, pour qu'ils puissent eux-même établir leur demande. (contact téléphonique: 03 86 48 42 28).
mais également l'institution dans son ensemble…

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

ÉPANDEURS SP
9 – 11 – 12 – 15 m³
UNE CONCEPTION SANS COMPROMIS


Samson
Distributeur exclusif pour l'Yonne
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
ETS BOBLIN Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16
Distributeurs exclusifs en Côte d'Or
ETS MORISOT
Chatellenot - Terrefondrée 03 80 81 01 56
MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey 03 80 84 43 76

▸Agenda

10-14/03 Instants Santé MSA pour le canton de Villeneuve l'Archevêque

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Villeneuve l'Archevêque, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 10 au vendredi 14 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle Polyvalente Paul Bert, rue Paul Bert, à Villeneuve l'Archevêque. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée jointe. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0800 888 108.

16/03 Portes ouvertes à La Brosse

à l'EPL des Terres de l'Yonne (lycée, CFPPA et exploitation d'Auxerre-La Brosse), dimanche 16 mars, de 9 h à 17 h. Au programme : visite de l'exploitation, activités culturelles et scientifiques, projets d'élèves, foire aux plantes, fabrication et vente de pain… Restauration sur place

Alysé Portes ouvertes "bâtiments"

Du 10 au 19 mars 2014, Alysé déploie sa nouvelle offre «Bâtiment d'élevage» à l'occasion de son opération Passion Élevage «des Hommes, des projets» organisée avec l'appui de France Conseil Élevage et de son action de communication «Quinzaine du conseil en élevage». Cette année, Alysé propose aux éleveurs de se rassembler durant 4 après-midi autour de 4 projets réalisés sur la zone en production laitière et bovins viande. Les porteurs de ces projets témoigneront de leurs objectifs, réussites et difficultés accompagnés par les experts en bâtiment d'élevage Alysé mais aussi par les conseillers d'entreprise et les conseillers production, réseau nécessaire à l'aboutissement du projet.

Au programme (de 14H00 à 17H00)

- **Le vendredi 14 mars 2014. «Un robot et une toiture isolée» à beauvoir dans l'Yonne, les associés du Gaec Raymiluc vous font visiter leurs nouvelles installations pour leur troupeau de 80 VL. 2, route de la Gacelle-Chaumont- 89240 Beauvoir**
- **Le mercredi 19 mars 2014. «Des logettes dans une ancienne aire paillée» A Fay aux Loges dans le Loiret, MM. Cordier vous invitent dans leurs nouvelles installations de 80 vaches laitières.19, rue les maisons Pavées - 45450 Fay aux Loges Sur tous les élevages laitiers, «être en conformité avec la réglementation ICPE»Les conseillers «environnement et réglementation» des chambres d'agriculture vous présentent les règles et obligations pour les installations classées.**
- **le jeudi 13 mars 2014. «Un bâtiment tout bois»A Fouchères dans l'aube, les associés de l'EARL Lochey vous feront visiter leur bâtiment pour leur troupeau de 25 VA.7 rue de la Faïencerie - 10260 Fouchère**
- **le mercredi 19 mars 2014. «Un bâtiment fonctionnel»A Champlost dans l'Yonne, les associés du Gaec de l'Orée des Bois vous feront visiter leur bâtiment pour leur troupeau de 75 VA.22, route d'Avrolles-Chatton- 89210 ChamplostSur les élevages bovins viande : «les outils d'aide a la détection des vêlages».Être la au bon moment lors d'un vêlage n'est pas toujours facile. des moyens existent pour faciliter le travail. Tour d'horizon des techniques de détection existantes avec les experts de la Cecna.**

Groupama PVL

«Faire vivre le risque pour mieux l'éviter»

Répondant à l'invitation de Philippe Renoux et Jacques Blanchot, président et directeur de l'Etablissement départemental de Groupama Paris Val-de-Loire, plusieurs partenaires ont participé à une journée sur le centre Centaure de Réau, en Seine et Marne, spécialiste de la formation à la sécurité routière



Petit test de vision en passant…



Trop tard… ! Si les jets d'eau avaient été des piétons, il y aurait déjà 2 morts !

Aujourd'hui, plus d'un salarié sur quatre est exposé aux risques de la conduite d'un véhicule dans le cadre de son activité professionnelle. Conduire 30 000 km/an équivaut à 500 heures ou 14,2 semaines de travail, les accidents de la route représentant la première cause d'accidents mortels du travail, avec 50 % des décès (Sources Centaure). C'est dans cette optique que les responsables de l'établissement icaunais de Groupama PVL, ont invité amis et partenaires à participer à une journée de formation sur le centre Centaure de Réau en Seine et Marne. Numéro 1 de la formation à la sécurité routière sur site dédié, les centres Centaure ont pour principe d'inculquer un état permanent d'éveil aux risques.

Cofinancé à 51 % par Groupama et 49 % par les Autoroutes Paris Rhin-Rhône, la plateforme de Réau fait partie des neuf centres Centaure répartis dans l'hexagone, adossés aux caisses régionales de Groupama. Disposant de quinze véhicules spécialement équipés, ses quatre plateaux d'exercices permettent de reproduire toutes les situations de conduite auxquelles on peut être confronté quotidiennement. Depuis sa création en 2003, plus de 48 000 personnes ont suivi les formations et parmi les stagiaires grand public, près de 75 % de sociétaires Groupama PVL, parmi lesquels de nombreux jeunes conducteurs, comme le souligne Philippe Renoux, président de l'établissement de l'Yonne : *«comme en attestent les statistiques, les jeunes conducteurs ayant effectué ce type de stage ont moins d'accidents que les autres. Ces stages de conduite leur sont imposés mais ils sont entièrement gratuits et ont pour effet de supprimer la majoration «jeune conducteur» de leur cotisation»*

«Connaître ses limites et celles de sa voiture»

Directeur du centre de Réau, Denis André en rappelle la philosophie : *«nous ne sommes pas un centre de pilotage, mais bien dans le cadre de la prévention des risques routiers, avec pour fil conducteur de «vivre le risque pour mieux l'éviter», un bon conducteur étant quelqu'un qui connaît ses limites et celles de sa voiture…»*

De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un volant et les stagiaires d'un jour s'en vont tester leurs capacités. Premier essai de dérapage contrôlé sur une piste en résine avec des pneus lisses à l'arrière et de l'eau par-dessus pour un effet aquaplaning ! Ça tangue, ça tourne, ça contrebraque…, et ça passe ! Ouf, l'auteur de ces lignes ne s'est pas trop ridiculisé. La chance des débutants comme le prouveront les essais ultérieurs ! Ligne droite avec plaque tournante pour simuler un choc latéral, jets d'eau surgissant de la piste pour évoquer des piétons traversant la chaussée…, autant de tests pour apprendre à affronter l'imprévu. Avec une règle de base, rappelée par notre formateur du jour, Cédric : *«ne pas freiner, débrayer pour neutraliser le véhicule et remettre la voiture en place, contrebraquer en fixant un point à l'horizon…»*

Allez ! On y retourne…

Centaure Ile de France
Autoroute A5b
Aire de Glalande-La-Mare-Laroche
77550 Réau
Tél 01 64 13 75 77 - HYPERLINK "http://www.centaure.com" www.centaure.com

DOMINIQUE BERNERD



Reliquats sortie hiver 2014

Une grande variabilité des résultats

Une grande partie de l'azote encore présente dans le sol à l'entrée de l'hiver a été lessivée par la forte pluviométrie hivernale

Le reliquat d'azote en sortie d'hiver est un poste à prendre en compte pour calculer la dose d'azote à apporter à l'aide de la méthode des bilans. Il fait partie des fournitures disponibles pour la culture. Ce reliquat varie notamment en fonction du type de sol, de la pluviométrie en automne et en hiver et du passé cultural de la parcelle. Cette année, il est difficile de dégager des tendances claires quant à l'impact du type de sol, du précédent ou de l'apport d'effluents d'élevage sur les reliquats mesurés. Une grande partie de l'azote encore présente dans le sol à l'entrée de l'hiver a été lessivée par la forte pluviométrie hivernale. Cependant, les conditions douces et humides ont été favorables à la minéralisation de la matière organique du sol. Ces phénomènes se sont trouvés accentués et pourraient expliquer que les reliquats divergent autant cette année. De l'azote a pu être perdu par volatilisation dans les parcelles engorgées où une dénitrification a pu se produire.
La synthèse des reliquats sortie hiver 2014 est basée sur les mesures réalisées sur plus de 320 parcelles du département de l'Yonne entre mi-janvier et début février. Merci à tous les agriculteurs qui ont participé à cette campagne d'analyse, permettant de disposer de données illustrant différentes situations en termes de précédents et de types de sols.

Précédent (nombre d'échantillons analysés)	Sols superficiels (0-30cm)	Sols moyens (0-60cm)	Sols profonds (0-90cm)
Pour le blé et l'escourgeon			
Céréales - Pailles enfouies ou laissées (69)	25	23	31
Céréales - Pailles enlevées (22)	26	28	36
Colza (90)	24	25	36
Pois Protéagineux (21)	25	27	43
Tournesol (21)	24	20	23
Maïs fourrage (5)		32	46
Maïs grain (9)		23	25
Betterave sucrière (1)		30	
Chanvre (4)		23	41
Pour les cultures de printemps avec Cipan et le colza			
Colza ou Cipan Crucifères (32)	31	18	43
Cipan avec Légumineuses (8)	30	19	
Cipan Graminées (13)	27		40

Valeurs moyennes des reliquats sortie hiver en fonction de la profondeur du sol et du précédent (kgN/ha)

Le tableau suivant récapitule les moyennes des reliquats mesurés par précédent et selon la profondeur du sol. Ces moyennes cachent une grande variabilité, d'où l'intérêt de réaliser des analyses sur sa propre exploitation. Si vous n'avez pas mesuré le reliquat sortie hiver sur vos parcelles, vous pouvez vous baser sur ces chiffres pour calculer la dose d'azote à apporter par la méthode du bilan.

Concernant les colzas, deux postes sont à ajuster cette année :
le reliquat d'azote sortie hiver : au regard des mesures de reliquats réalisées, nous vous conseillons de retenir 15 à 20 unités pour les sols superficiels et 25 à 30 unités pour les sols profonds.
l'azote absorbé par le colza : en raison des conditions climatiques de l'hiver, les colzas ont pu poursuivre leur développement et les pesées faites en sortie d'hiver sont parfois plus élevées que celles réalisées en entrée d'hiver. Dans ce cas, prendre uniquement la valeur obtenue en sortie d'hiver pour calculer l'azote absorbé et ne pas faire la moyenne des deux pesées. A l'inverse lorsque la pesée sortie hiver est inférieure à celle de l'entrée de l'hiver, retenir la moyenne des deux valeurs. La quantité d'azote absorbée par le colza est égale à la pesée en kg/m² multiplié par 70 (ex : un colza de 1 kg/m² a déjà absorbé 70 unités d'azote).

ÉQUIPE GRANDES CULTURES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE
CONTACT : 03 86 94 22 22

DPU 2014

Recalcul et notification des droits

Comme annoncé en janvier dernier, les valeurs faciales des DPU 2014 vont être recalculées et notifiées aux agriculteurs, courant 2014

En 2014, la valeur faciale des DPU est réduite du fait de différents mécanismes qui feront baisser le plafond français des aides directes :
- baisse du budget européen de la PAC,
- convergence externe des aides entre Etats membres,
- application de la modulation en amont et non plus sur les paiements,
- transfert de 3% du plafond au second pilier,
- financement des aides couplées.

L'ensemble de ces mécanismes budgétaires entraînera une baisse de la valeur faciale de tous les DPU entre 2013 et 2014 de l'ordre de 20 %. Cependant, cette réduction ne s'accompagnera pas automatiquement d'une baisse similaire des paiements car certains prélèvements ne seront plus effectués sur les paiements mais directement à la source sur la valeur unitaire des droits :
- le stabilisateur DPU (3,21 % en 2013),
- la modulation (10 % en 2013)
- et une partie de la discipline financière (1,30 % en 2013).

La réduction nette sur les paiements consécutive à cette réduction de la valeur faciale de DPU est dès lors estimée entre 7 et 17%, fortement dépendante des montants d'aides directes perçus par les exploitants. Seront le plus fortement touchés les exploitants précédemment exemptés des réductions au titre de la modulation (< 5 000 € d'aides) et de la discipline financière (< 2 000 €).

DDT DE L'YONNE
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

▸ Formations

Formation Mes P@rcelles

Formation "Mes P@rcelles", solution Internet pour piloter mes cultures, jeudis 13 et 20 mars, de 9 h à 17 h, au lycée agricole de Venoy, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Au programme : être capable d'utiliser seul l'outil pour réaliser son PPF et enregistrer ses interventions culturales. Savoir réaliser son assolement cartographique. Savoir réaliser son plan de fumure prévisionnel et enregistrer ses interventions.
Public et pré-requis : agriculteurs et viticulteurs possédant un ordinateur et une connexion ADSL
Renseignements : Sandra Martinet, conseillère en productions animales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Produire un lait de qualité

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne les mardi 11 et jeudi 20 mars
Thème : Acquérir une méthode efficace en intégrant les différentes phases de la traite pour sécuriser votre lait
Lieu : Lycée Agricole de Venoy
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : éleveurs bovins ou employés élevages laitiers pratiquant la traite
Contact : Corinne Menouvrier, Alysé - Tél 02 86 67 28 52 ou 03 86 94 28 48 (Service formation CA 89)



La Bourgogne au Salon

Une tribune pour l'agriculture régionale

Ils n'ont pas manqué le grand rendez-vous annuel de l'agriculture de Bourgogne. Elus et professionnels ont partagé un moment de convivialité et d'échange, non sans relever les risques et les enjeux auxquels les exploitations agricoles sont confrontées dans le cadre de la nouvelle Pac.

Comme toujours c'était la grande bousculade devant l'estrade de la Région, sur l'espace *«Ici c'est la Bourgogne»* du Hall 7-2 du salon de l'Agriculture. Les élus bourguignons étaient là... les autres aussi, ceux qui avaient quelque chose à attendre des prochaines élections européennes notamment. Nadine Morano, tête de liste UMP dans le grand Est, a ainsi découvert la Bourgogne. Mais, loin des préoccupations électoralistes, ce sont bien les enjeux agricoles qui ont mobilisé toutes les attentions lors de cette matinée d'inauguration.

Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture a connu là son premier baptême du feu au SIA. Saisissant l'occasion de *«ce grand moment de communication entre la France paysanne et rurale et la France citadine»*, il a rappelé que *«derrière le décor du salon de l'Agriculture, il y a des professionnels qui doivent faire face à des pratiques qui se complexifient de plus en plus, des professionnels qui doivent en permanence se remettre en cause, innover, investir pour rester dans la course»*. Et la course arrive en ce moment dans la dernière ligne droite de la Pac, sur fond *«de redistributions budgétaires et d'enveloppes en baisse, d'empoignades et d'arbitrages qui ne permettront pas de dégager du revenu. La Bourgogne s'apprête une nouvelle fois à perdre»* a-t-il constaté, non sans amertume et non sans en appeler au ministre Stéphane Le Foll afin qu'il reste à l'écoute des agriculteurs et des viticulteurs. Des viticulteurs rattrapés par l'Esca et la flavescence dorée et victimes des caprices du temps pour la troisième année consécutive.

Le président de la Chambre régionale d'agriculture a insisté sur la nécessité de mobiliser au mieux les fonds européens. Au nom des Chambres d'agricultures, des FDSEA et des jeunes agriculteurs, Christian Decerle en a solennellement *«appelé à tous les co-financeurs potentiels pour optimiser les soutiens aux investissements dans nos exploitations d'abord et permettre ensuite le déploiement des mesures agro-environnementales là où elles sont nécessaires»*.

Message entendu par François Patriat qui a précisé que *«la Bourgogne a déjà perdu trente millions d'euros lors de la précédente refonte de la Pac»* et que la région *«ne peut pas se permettre de perdre encore»*. La collectivité régionale veut ainsi soutenir *«une MAE intelligente, accessible et une PMTVA suffisante pour assurer la vivabilité des exploitations d'élevage»*. Le président du Conseil régional a toutefois insisté sur la nécessité de *«porter collectivement la marque Bourgogne et de travailler sous la même bannière»* pour les quatre départements venus à tour de rôle défendre et promouvoir leurs territoires.

Stéphane Le Foll et Arnaud Montebourg qui ont transité un moment sur l'espace Bourgogne se sont voulus tout aussi rassembleurs, mais au-delà des paroles de circonstance, ce sont les actes qui sortiront dans les prochains jours des discussions en cours, qui montreront si les professionnels et les élus de Bourgogne ont bien été entendus et compris.

AMK



François, Christian et les autres... sont venus défendre et soutenir les agriculteurs de Bourgogne.



Innovation cette année avec un bar à vins qui a fait plus d'un heureux.



La Bourgogne était là, dans toute sa diversité, une Bourgogne, qui entreprend et entend relever tous les défis qui lui sont posés.





Le charolais, porte-drapeau de la Bourgogne

L'Espace Charolais France a multiplié les événements et les échanges... En communiquant tous azimuts, la première race allaitante de France marque sa volonté de participer pleinement à relever les défis qui sont posés à l'élevage en Bourgogne, comme en France.

On aura beaucoup navigué et chaloupé sur une véritable marée humaine, entre le Hall 7-2, pavillon des régions et le Hall 3 pavillon des animaux et des bovins en particulier où l'Espace Charolais France a rassemblé de nombreuses animations et accompagné des échanges fournis.

En préambule à l'inauguration officielle de l'espace *«Ici c'est la Bourgogne»*, rendez-vous donc dès 8h30 le 26 février sur le village charolais pour le lancement d'une grande offensive de charme et de communication autour du charolais, du pré à l'assiette, l'un ne pouvant pas se concevoir sans l'autre.

Une bannière commune

Aux manettes, la Région bien sûr et François Patriat, son président, l'association Charolais France et son président, Henri Vidal, tous soutenus par une ambassadrice de charme, qui totalise cinq étoiles au titre de son activité de restauration, menée de main de maître: Dominique Loiseau. *«C'est un honneur»* apprécié par celle qui allie comme l'exprime François Patriat *«le charme, le talent, la compétence et le sens de la communication»*. En cette année du *«1er Mondial charolais»*, les représentants de la race ont voulu frapper un grand coup et marquer les esprits. En hommage au métier d'éleveur bien sûr, mais aussi pour soutenir une filière et une production de qualité *«qui fait vivre les territoires sur lesquelles elle génère des emplois»*.

Tête de pont avancée de la communication des territoires, l'emblématique charolais représente la bannière commune sous laquelle les familles de l'élevage et des grandes cultures associées peuvent aisément se rassembler. Car sous l'esthétique des paysages et des animaux, Henri Vidal a relevé les enjeux économiques *«nous devons faire encore mieux, exporter beaucoup de broutards et nous engager plus avant dans la transformation»*.

Le défi de la relance de l'engraissement

Même discours l'après-midi où l'Espace charolais accueillait les acteurs du partenariat entre Dijon céréales, le groupe Feder et le groupe Bigard, unis dans la même volonté de booster l'engraissement. La relance de l'engraissement on en parle toujours, on en connaît les enjeux, mais on en connaît également les points d'achoppement. Les partenaires on présenté le résultat d'un travail de fond mené sur l'alimentation animale, conduit par le groupe Dijon céréales en partenariat avec Soreal. Ce travail débouche notamment sur la fourniture d'un aliment à la carte, à partir de quatorze matières premières. Les animaux testés dans les stations d'élevage charolais de Créancey et de Jalogny ont déjà bénéficié de ce savoir-faire.

Mais l'élevage n'est pas seul concerné, comme l'a rappelé Marc Patriat, président du groupe Dijon Céréales, *«la Ferme Côte d'Or ne peut pas vivre et travailler sans les filières de la production et de l'alimentation animales»*. Unité de ton pour Pierre Guez, son directeur général qui insiste, *«le monde céréalier et le monde de l'élevage ne font qu'un, les filières de productions végétales et les filières de productions animales travaillent en commun sur ce dossier essentiel pour leur avenir»*.

Enrichir l'offre export, sécuriser l'engraissement

Vitale pour l'économie régionale, la relance de l'engraissement vise à *«saturer les outils régionaux»* porteurs d'emplois. Les outils mis au service de cet objectifs permettent de mieux structurer le secteur de l'alimentation animale. La nomination de Frédéric Imbert, jusqu'alors directeur de l'EDE de Côte d'Or, comme *«patron de l'élevage pour le développement des filières productions animales»* du groupe Dijon céréales, représente un signe manifeste de cette volonté de structuration et d'organisation du secteur.

Le FAC (Feder - Aval- céréales) matérialise cet engagement et concrétise une solution d'engraissement sécurisé, avec *«une caisse de sécurisation qui joue le rôle d'amortisseur»*. Comme le représentant du groupe Bigard l'a confirmé, les jeunes bovins produits seront destinés à grossir notre offre à l'export, selon un cahier des charges défini avec l'aval. C'est un dossier filière destiné à sécuriser l'approvisionnement pour répondre aux demandes des marchés extérieurs. C'est aussi un vrai défi sur lequel il n'est pas question de se louper. Ce que confirme Marc Patriat en insistant : *«il faut que cela marche pour l'agriculture et l'économie de la Bourgogne»*.

ANNE-MARIE KLEIN



Dominique Loiseaux ambassadrice de charme d'une race décidée à communiquer tous azimuts, au service du goût et du développement économique.



FAC comme Feder, aval et céréales... Tout un programme sur l'alimentation animale en support à un travail de fond pour la relance l'engraissement, qui associe Feder, Dijon Céréales et Bigard.

Siret : 3322252 18 00012 - © Masterfile

Nous sommes dans le dentifrice de Mathis.

Et dans de nombreux produits cosmétiques de votre quotidien issus des vertus des huiles végétales.

NOUS 225 000 AGRICULTEURS ÉLEVEURS ET INDUSTRIELS

Développons des produits quotidiens basés sur les bienfaits des huiles végétales.

Respectons l'équilibre et l'harmonie de la nature.

Contribuons à l'essor économique et l'emploi en France.

Terres OléoPro

La filière française des huiles et protéines végétales

www.terresoleopro.com

Concours général charolais

Encore une vache nivernaise sacrée champio



Disons-le tout net ! Les 41 specimen charolais qui se sont présentés dans les sept sections du Concours général agricole, sur le ring bovin du Salon de l'agriculture, le 27 février, représentaient une fois de plus le haut du pavé de la race. *«Un niveau homogène et très relevé»* a commenté Stéphane Billoux, l'inspecteur du Herd Book Charolais... A Paris, les Bourguignons ont encore brillé, plaçant notamment Eurovision, présentée par le Gaec Beauzon frères de Préporché (58), sur la plus haute marche du podium des femelles. Retour en images.

Eurovision fait la fierté du Gaec Beauzon frères, de Préporché (58). Signe de reconnaissance du travail accompli et espoir de valorisation future pour l'élevage nivernais, la vache se classe 1ère de la section 38F5 et devient championne de Paris 2014, toutes sections confondues.

Le palmarès bourguignon

Section 38 M1 (mâles âgés de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois)
-1er, Heracles, présenté par le groupement composé de l'élevage Melaye-Sennepin (La Celle sur Nièvre - 58), de l'élevage Dessauny Olivier (Magny-Cours - 58), de Christian Jacob, de la société Cobatec, de l'élevage Champeau Michel (Parigny-les-Vaux - 58), de l'élevage Carrau Alain (65) et du Gaec Roubé (Magny-Cours - 58);

-3ème, Harisson, présenté par l'élevage Ménétrier Adrien - Parizot Nathalie à Avosnes (21).

Section 38 F2 (vaches suitées âgées de 2 ans 3 mois à 3 ans 3 mois):
- 2ème, Groseille, présentée par le Gaec Roubé père et fils de Magny-Cours (58).

Section 38 F5 (vaches suitées âgées de 4 ans 2 mois et plus):
-1ère, Eurovision présentée par le Gaec Beauzon frères de Préporché (58);

-3ème, Douve, présentée par François Lucand de Molphey (21).



Douve s'est classée 3ème de la section 38F5. Elle était présentée par François Lucand, éleveur à Molphey (21), près de Saulieu. Née le 27 décembre 2008, Douve pèse 1111 kg et a déjà fait trois veaux. C'était la première participation de l'éleveur Côte d'Orien au salon de Paris et il en ressort très satisfait. *«Je reviendrai. C'est un moment à vivre dans la carrière d'un éleveur que de venir au Salon. C'était déjà un honneur pour moi que d'avoir été sélectionné»* a dit François Lucand à l'issue du concours. C'est tout bénéfice car il entrevoit déjà *«des retombées»*. On lui a proposé une grosse somme pour Jaguar, le veau de Douve, qu'il a refusée. Et puis il a pris des contacts pour faire visiter son élevage à des éleveurs intéressés.

AVIS AUX PLANTEURS DE BETTERAVES
AYANT LIVRÉ À UNE SUCRERIE ENTRE 2001/02 ET 2005/06.

A l'issue d'une longue procédure contentieuse lancée au début des années 2000 par différents fabricants de sucre, la Cour de justice de l'Union européenne a récemment tranché de façon favorable la contestation par ces derniers des montants des cotisations à la production versées au titre des campagnes 2001/02 à 2005/06.
Il va être ainsi restitué par l'Administration aux fabricants de sucre un montant correspondant aux cotisations trop perçues au titre de ces campagnes, à charge pour eux de reverser aux planteurs de betteraves la quote-part leur revenant.
L'Administration, qui a organisé la procédure pour que ce paiement puisse intervenir vers l'automne 2014, a demandé aux fabricants un retour impératif des listes des planteurs concernés pour le début du mois de mai 2014. Les fabricants de sucre ont donc adressé aux planteurs leur ayant livré des betteraves au cours de ces campagnes un courrier leur indiquant le montant en principal leur revenant.
Les planteurs de betteraves ayant livré au titre de ces campagnes ou leurs ayant-droits sont invités à retourner ce courrier avant le 15 mars 2014 ou, s'ils ne l'ont pas reçu, à contacter dans les meilleurs délais la (ou les) sucrerie(s) concernée(s).
En cas de difficultés ou pour de plus amples informations, les planteurs peuvent bien entendu contacter la (ou les) sucrerie(s) concernée(s).

LES CONTACTS DANS LES SOCIÉTÉS SONT LES SUIVANTS :

CRISTAL UNION - Sucrerie d'Arcis sur Aube - Tél : 03 25 37 11 05 - cristalcoop@cristal-union.fr
CRISTAL UNION - Sucrerie de Corbeilles - Tél : 02 38 89 71 64 - cristalcoop@cristal-union.fr
TEREOS - Sucrerie de Connantre - Tél : 03 26 81 73 28 - connantre.betteravier@tereos.com

Champion a récidivé. Déjà champion de Paris en 2013, le taureau a obtenu le prix de rappel de championnat en 2014 et a été salué par les juges *«comme un animal à la très belle démarche, un gros bassin pour faire femelle et beaucoup de viande dans le dos»*. Champion, le bien-nommé, appartient au Gaec Valignat (03) et pèse 1448 kg. Il est né en 2007 et était le vétéran du concours. Du coup, le jury a dû désigner un autre champion charolais 2014. Il s'agit de Gentleman, un taureau présenté par le Gaec Verger L&F et N. Friaud, éleveurs dans la Creuse (23).



nne de Paris 2014



Heracles finit 1er de la section des mâles de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois. Il appartient à un groupement constitué majoritairement d'éleveurs nivernais qui ont décidé de s'associer pour «*acheter des taureaux de très haut niveau à des prix prohibitifs*» selon Mickaël Roubé de Magny-Cours. Heracles (ici avec Luc Melaye, un autre associé, de La Celle sur Nièvre) a été acheté 45000 euros aux enchères en 2012 à Jean-Marc Pacaud. Il pèse 1211 kg et ses stocks de semence sont répartis entre tous les associés à 12-14 mois. Ses produits sont bien valorisés et vendus sur chacune des exploitations associées.



Harisson s'est classé 3ème de la section, très disputée, des mâles de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois, qu'a remportée Heracles. Harisson appartient aux Côte d'Oriens Adrien Ménétrier et sa compagne Nathalie Parizot, d'Avosnes (21). Les éleveurs se montrent très satisfaits de cette 3ème place, «*d'abord parce que c'était une première participation, ensuite parce que la section était de très haut niveau*». Sur les sept mâles sélectionnés au concours, quatre avaient obtenu des Prix d'honneur dans les différents concours de la race. Harisson est né chez Jean-Louis Bolatre (21) et a été acheté en 2012 à la vente nationale du Marault. Il a obtenu un 1er prix d'honneur veau à Semur-en-Auxois qui a été confirmé par un prix d'honneur junior au concours d'Avallon 2013. Il pèse 1122 kg.





Groseille finit 2ème de la section des vaches suitées de 2 ans 3 mois à 3 ans 3 mois. Elle fait le bonheur de Mickaël Roubé (ici avec sa fille Camille) du Gaec Roubé père et fils de Magny-Cours (58). Elle pèse 1121 kg, ce qui faisait d'elle la plus lourde de la section, et est fille de Célèbre et d'Aglaé. Groseille avait remporté le 1er prix au Spécial du Marault 2013 et le trophée international au Marault la même année.



Nous sommes dans les petits plats d'Eva.

Et dans de très nombreux produits de votre quotidien élaborés à base d'huiles entièrement végétales.

NOUS 225 000 AGRICULTEURS ÉLEVEURS ET INDUSTRIELS

Développons des produits quotidiens basés sur les bienfaits des huiles végétales.

Respectons l'équilibre et l'harmonie de la nature.

Contribuons à l'essor économique et l'emploi en France.

Terres OléoPro

La filière française des huiles et protéines végétales

www.terresoleopro.com

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Congrès Orama

Un congrès sous le signe de l'innovation et de la compétitivité

Une délégation de producteurs de Grandes Cultures de Bourgogne s'est rendue au congrès ORAMA qui s'est déroulé les 19 et 20 février à Nantes



Photo : AGPM

Le ministre a parlé mais les producteurs sont restés sur leur faim.

Les maîtres mots de cet évènement : compétitivité et innovation. Deux tables rondes et l'intervention de Dominique Reynié, professeur à d'université à Sciences Po, ont permis de démontrer l'importance de l'agriculture dans la société du moment où elle réussie à s'adapter à ses demandes et à celles du marché. Il est nécessaire pour cela que les agriculteurs et les filières puissent être compétitifs et intégrer les nouvelles innovations: technologiques, méthodologiques…, tout en respectant une mise en œuvre *«intelligente»* de l'environnement.

Un plan de compétitivité sans entrave

Pénalisés par les choix de la France concernant la PAC et par la déclinaison de la directive nitrates, les producteurs de blé, de maïs et d'oléoprotéagineux ont réaffirmé leur volonté de réagir et de rebondir au travers du développement d'un plan de compétitivité décliné en plusieurs axes principaux :
- Produire plus et mieux : renouer avec une amélioration des rendements et de la qualité.
- Optimiser production et environnement: utiliser moins d'intrants par tonne produite.
- Se prémunir contre les aléas qu'ils soient climatiques ou économiques en développant une assurance climatique et une épargne de précaution performante.
- Assurer la disponibilité du foncier afin de permettre l'adaptation à la baisse des aides par des unités économiques de taille croissante.
- Améliorer la performance logistique et le partenariat producteurs de grandes cultures et éleveurs.

Le monde des grandes cultures démontre à nouveau sa volonté de réagir et d'agir. Cependant, ils ont rappelé à notre ministre de l'Agriculture qu'il était nécessaire que lui aussi prenne ses responsabilités et allègent les poids et boulets qui pourraient entraver cette marche en avant. C'est pourquoi, ils lui ont demandé au sujet de la PAC de s'en tenir aux niveaux de redistribution des aides annoncés pour les deux prochaines années, de veiller à une mise en œuvre intelligente du verdissement (notamment pour les équivalences et le mulching), de procéder à une répartition équilibrée des soutiens spécifiques aux plantes protéiques. La délégation de Bourgogne a salué la demande faite lors de ce sommet d'une mesure agro-environnementale forte pour les exploitations des zones intermédiaires.

Les producteurs restent sur leur faim

Au delà de la PAC, les producteurs ont rappelé à nouveau au ministre de l'Agriculture leurs besoins d'un accès plus libre aux facteurs de production les plus performants, d'approches plus responsabilisantes que contraignantes en matière environnementale, d'une amélioration des instruments de gestion des aléas et d'un accompagnement actif des démarches de filière. En un mot, d'une agriculture s'appuyant sur une vraie politique de la recherche et de l'innovation, ancrée dans l'économie, intégrant l'enjeu environnemental, une chance pour la France.
Le ministre de l'Agriculture a eu un discours très politique en restant sur des grands principes très vagues. Cependant pour aucune des mesures annoncées comme par exemple, celui concernant une potentielle mesure MAE zones intermédiaires, il n'a précisé de délais, de cahier des charges ou de plan de financement.
Les producteurs de grandes cultures restent donc sur leur faim!

Sandrine Vatinelle
Animatrice régionale
grandes cultures
animatrice section végétale
FDSEA 89

Le ministre Le Foll à l'Odyssée végétale

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ?

Comme il est de tradition, Stéphane Le Foll a inauguré la ferme de l'Odyssée végétale au salon de l'Agriculture. La conciliation des enjeux environnementaux et de l'économie agricole était au cœur de son discours.



La conviction était dans le ton, mais le contenu est resté étonnamment "creux"

«*Nous avons ensemble la capacité à anticiper les besoins en prenant en compte l'environnement*», a commenté le ministre de l'Agriculture lors de l'inauguration de l'Odyssée végétale le 26 février. A ce jour, les céréaliers attendent toujours que soit tranchée la question du plan protéines. Ce à quoi le ministre de l'Agriculture a répondu : *«c'est un enjeu en soi. Chacun doit prendre en compte l'économique et l'écologique.»* Il a souligné tout de même les efforts des céréaliers pour l'environnement et a pris en exemple le fractionnement des apports d'azote.

Vigilance, responsabilité, économie,environnement...

Sur le sujet de l'irrigation et de la question de la ressource en eau déjà évoqué aux États généraux de l'agriculture, le ministre de l'Écologie, Philippe Martin, avait déjà répondu à de nombreuses interrogations. Sur la question de la directive nitrates et surtout des pentes, comme aux États généraux, le ministre a rappelé qu'il attendait l'arrêt de la cour européenne de justice pour *«prendre en compte tous les éléments»*
Concernant les OGM, la question de la recherche est un *«débat d'actualité»*, a reconnu Stéphane Le Foll. *«La France a pris la responsabilité d'aller jusqu'au bout»*, a-t-il commenté. Le discours se passant au milieu d'un champ de betteraves reconstitué dans le salon de l'agriculture, le ministre ne pouvait pas passer à côté de la question de la fin des quotas sucriers. *«C'est un sujet majeur, la France doit peser son poids.»* Concernant la fin des quotas sucriers, *«il faudra être vigilant quant à l'avenir»*. Pour finir, au niveau des relations commerciales entre les États-Unis et l'Europe, Stéphane Le Foll a insisté sur la nécessité de préserver le patrimoine français.

Où l'on reparle des zones intermédiaires...

Certains messages semblent être *«passés»* puisque le ministre a évoqué la question des MAE et les problèmes spécifiques des zones intermédiaires, *«nous travaillons sur le sujet»* a-t-il commenté, *«on va progresser, on apportera des réponses»*. Le ministre a aussi consacré un focus particulier aux interprofessions, des organisations qui *«doivent être reconnues pour être à même d'organiser les filières et de les structurer»*.
La profession agricole attendait des annonces... Force est de constater que le ministre n'a pas dépassé le stade d'un discours convenu, en évitant soigneusement de s'engager sur l'un ou l'autre des sujets les plus attendus. On devait en savoir un peu plus au début de cette semaine, quand la grande caisse de résonance du salon de l'Agriculture sera fermée. Pas sûr que cette réserve soit de bon augure...

AMK

Bac pro «*Productions horticoles*» au Lycée de Plagny (58)

L'horticulture: un secteur méconnu et diversifié qui recrute en France

Le terme «*horticulture*» recouvre bien des réalités. Secteur méconnu mais très diversifié, il embauche dans toute la France, à condition que les jeunes se montrent mobiles et motivés. Au Lycée professionnel horticole de Plagny, à Sermoise (58), on forme en trois ans jusqu'au Bac des jeunes destinés à devenir des ouvriers hautement qualifiés. En fleurs, massifs, arboriculture, maraîchage, de la production des différents végétaux jusqu'à leur vente...



Au Lycée horticole de Plagny, Gaëlle Verbert (chef d'exploitation) et M. Macé (proviseur) forment des jeunes horticulteurs qui trouveront des débouchés professionnels. A condition qu'ils aient fait le choix de la nature et qu'ils se montrent mobiles...

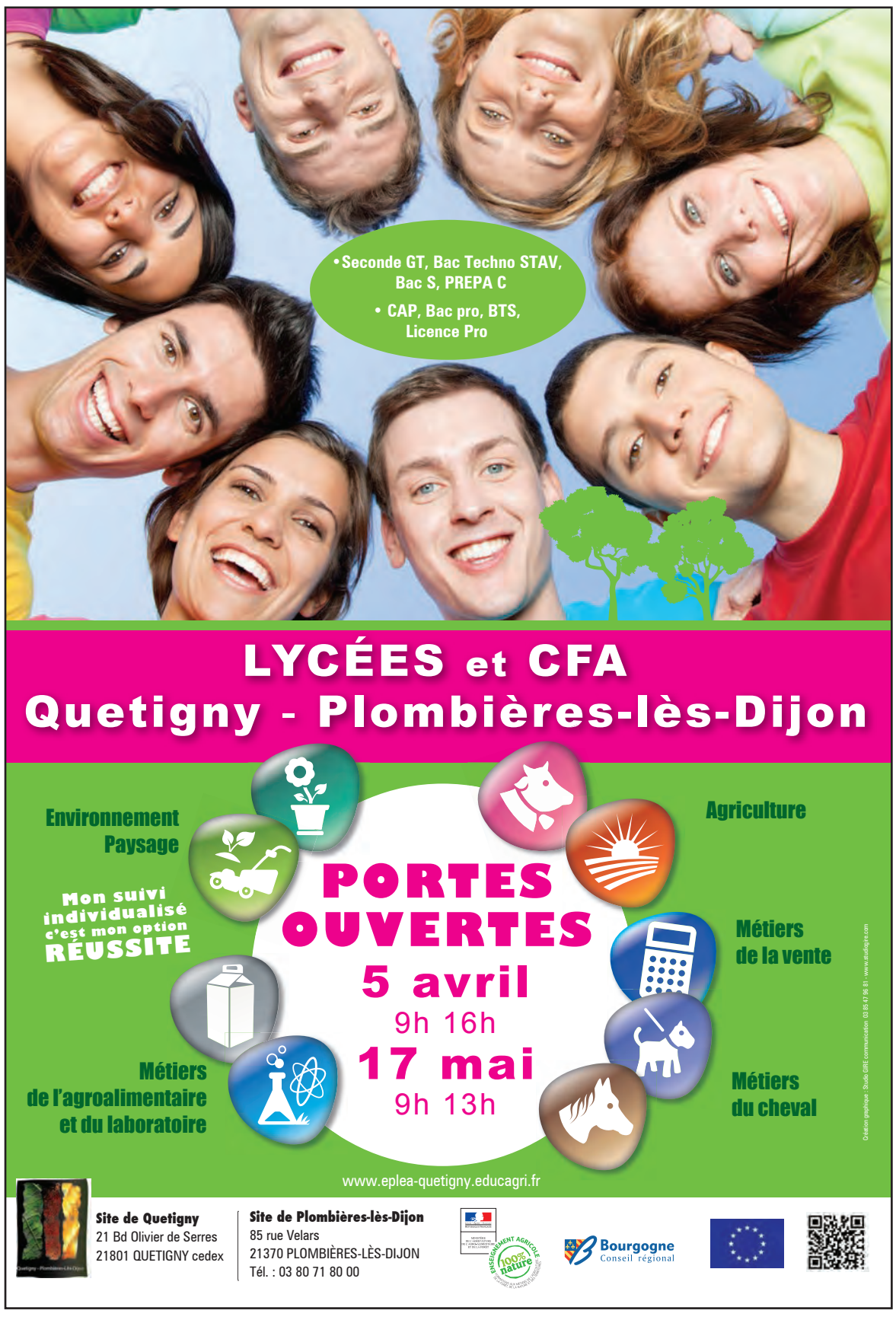
Sur l'exploitation du lycée de Plagny, dont Gaëlle Verbert a la responsabilité, les élèves sont insérés dans une démarche *«100% professionnelle»*. La pépinière réalise 50% du chiffre d'affaires, sur 3,5 ha de pleine terre où sont cultivés 9 500 arbres fruitiers, conifères, arbres et arbustes d'ornement ainsi que 2 000 m^2 de plants élevés en conteneur. Les jardins espaces verts -30% du CA- valorisent des plantations de haie, gazon, arrosage automatique, sur devis, auprès de particuliers et de collectivités. La floriculture représente 20% du CA pour environ 50 000 plants de fleurs produits par an. La boutique et les portes ouvertes du lycée sont conçues comme de véritables projets d'entreprise, courues par les Nivernais, et offrant une approche pédagogique aux élèves tournée vers les aspects économique et commercial de leur futur métier, à côté du simple apprentissage technique.

Tout est pensé pour la future insertion professionnelle des jeunes en formation, qu'ils choisissent ensuite de poursuivre leurs études ou de rentrer sur le marché du travail. Le Bac pro horticole de Plagny offre en effet de réelles perspectives, que ce soit sur des exploitations fruitières, maraîchères ou horticoles (fleurs et massifs) ou dans des pépinières, des boutiques de fleurs ou dans des enseignes commerciales bien connues des jardiniers... En 2011, l'horticulture, qui ne représentait qu'1% des exploitations françaises, employait plus de 14% des salariés en agriculture.

Marché de l'emploi ouvert

Pour M. Macé, proviseur du lycée, *«il n'y a pas de problème de débouché en France, car le secteur recrute, à condition que les jeunes soient mobiles. Les emplois sont plutôt situés en Région parisienne, dans le Midi, en Anjou, dans le Centre et l'Orléanais et il y a de la place pour des salariés motivés et bien formés. Le seul souci, c'est qu'à cet âge-là (ndlr: 19-20 ans), on est peut-être encore très dépendant de ses parents, ne serait-ce que sur le plan des déplacements»* souligne-t-il. Et la Nièvre et la Bourgogne ne sont pas les endroits où l'employabilité est la plus grande pour ces jeunes le plus souvent issus de familles du département ou du Cher et de l'Allier... Alexandre, qui est en 1ère, Christopher et Jérémy, en terminales, viennent de Decize, Cosne-sur-Loire et de Côte d'Or. Ils confirment qu'ils n'ont pas encore les moyens de pouvoir lutter à armes égales, avec des plus âgés, pour l'accès à l'emploi. Et ils ne sont pas toujours très déterminés sur leurs projets professionnels, quant on leur pose la question de leur futur. Le proviseur intervient pour expliquer quelle est la motivation requise: *«ce sont le plus souvent des jeunes qui sont attirés et aiment la nature, être dehors, apprendre les plantes et éventuellement se spécialiser mais encore plus souvent, quand ils arrivent au lycée, ils ont une image fausse de l'horticulture. La profession s'identifie mal, tellement elle est focalisée sur la production et/ou la vente de fleurs. Mais les opportunités sont bien plus larges que çà, impliquant de multiples compétences techniques, économiques et commerciales, sans oublier la dimension créative et naturaliste»*. Les professionnels issus de Plagny peuvent aussi faire de l'aménagement paysager, par exemple... Plus généralement, l'horticulture, comme l'agriculture en général, ne bénéficie pas d'une aura médiatique attractive chez les jeunes. *«Je connais une cliente du lycée qui ne trouve pas de repreneur pour son exploitation horticole»* se désole M. Macé. Un constat rageant, comme bien d'autres, au regard de la situation difficile de l'emploi des jeunes et de la qualité pointue de la formation dispensée...

E.C



Jardins, espaces verts et paysages

Un secteur florissant

Du jardinier à l'ingénieur paysagiste, près de 100 000 experts du végétal et du paysage interviennent dans notre quotidien, partout où nous vivons et travaillons, sur nos lieux de détente, de loisirs et désormais jusque sur nos toits et nos murs. Des professionnels, qui travaillent pour embellir et rendre plus sain notre cadre de vie, en ville comme à la campagne.



Maçonnerie, menuiserie, plomberie... Au delà de la simple mise en place des végétaux, le paysagiste fait appel à de nombreuses autres «disciplines».

Partout où nous vivons, travaillons, faisons du sport… les espaces verts, terrasses, parcs et jardins nous entourent et agrémen-tent notre cadre de vie. Une enquête de l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage), révèle que les parcs et jardins concrétisent un certain nombre d'attentes : bien-être individuel, meilleur cadre de vie collectif. En même temps, ils sont une réponse plus crédible aux problèmes liés à l'environnement, à la santé, mais aussi au lien social. Conséquence logique, les trois quarts des Français accordent donc une attention prépondérante à la présence d'un jardin ou d'une terrasse lorsqu'ils choisissent leur habitation. Et même s'ils sont nombreux à en assurer eux-mêmes l'entretien, beaucoup font appel à des professionnels du paysages.

Un secteur en plein essor

L'activité de la filière reflète donc cet engouement ! *«En quelques années, notre secteur s'est profondément transformé»* commente Emmanuel Mony, président de l'Unep. *«Nous avons aujourd'hui deux fois plus d'entreprises qu'il y a dix ans»* ajoute-t-il.

A la fin 2013, le secteur des métiers du paysage comptait plus de 100 000 actifs pour 28 500 entreprises, soit une hausse de 7 % en 2 ans. Le secteur du paysage dispose donc d'atouts solides avec des besoins fort en recrutements. Entre 2010 et 2012, la profession a gagné 7 500 actifs (+9%), dont 4 800 salariés. «Depuis 10 ans, le secteur n'a ja*mais cessé de créer des emplois, qui ont l'avantage d'être non-délocalisables»* confirme Emmanuel Mony. La profession fait la part belle aux jeunes, avec 9 400 contrats d'apprentissage représentant 14% des salariés. En 2012, 22% des embauches concernaient des jeunes diplômés dont 20% sont titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+2.

La profession est principalement constituée de structures récentes et de petite taille : 95% des entreprises ont moins de 10 sala-riés. L'enjeu pour le secteur dans les années à venir est de pérenniser et développer ces jeunes entreprises. Celles-ci doivent en effet se préparer à une complexification des techniques (toitures et murs végétaux, remplacement des produits phytosani-taires par des méthodes alternatives de gestion du vivant…). Fait rassurant, les chefs d'entreprise investissent massivement dans la formation de leurs employés : 30% des salariés bénéficient chaque année d'une formation. Par ailleurs, avec 6 500 entreprises à transmettre dans les dix prochaines années (2000 entreprises d'ici 2015), le secteur représente également un véritable vivier pour les repreneurs. Avis aux candidats.

FRÉDÉRIC DUCLOS

▶ En chiffres

- **28 500 entreprises en France (en hausse de 7% au cours des deux dernières années)**
- **Sur les 5 milliards d'euros HT de chiffre d'affaires généré par la filière, 56 % concerne la création et 43 % concerne l'entretien des jardins et espaces verts.**
- **Les clients des entreprises du paysage sont majoritairement des particuliers (42 %). Les entreprises ne représentent que 28 % et la commande publique (État, établissements publics, collectivités territoriales) représente 30 %.**
- **Le secteur compte 100 000 actifs dont 85 500 emplois sont sur le terrain (chantiers d'espaces verts).**
- **83 % des salariés sont en CDI mais avec un faible taux de féminisation (12 %).**
- **94 % des entreprises ont moins de 10 salariés.**

▶ Zoom sur...

Bac Pro aménagements paysagers

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivi-té locale ou d'un syndicat intercommunal. Il peut participer à la conduite d'un chantier paysager : il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il peut aussi préparer la réalisation d'un espace paysager : il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclai-rage, le mobilier... Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs. Enfin, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement. Il est en relation avec les diffé-rents partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs.

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Bourgogne Conseil régional
Une formation, un métier, un emploi
Cultivez votre avenir
Les formations scolaires
• 3ème de l'enseignement agricole
• 2nde professionnelle Production Animale
• 2nde professionnelle Activités Hippiques
• Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole Système à Dominante Elevage
• Bac Pro Conduite et Gestion des Entreprises Hippiques
• 2nde générale et technologique
• Bac Technologique Science et technologie de l'Agronomie et du Vivant
• Option : Hippologie - Equitation
• Section sportive équitation
• Rentrée 2014 : OUVERTURE BTS ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation)
Journée PORTE OUVERTE
samedi 29 mars de 9h -18h
Formations continues et par apprentissage
- Certification Professionnelle Conducteurs d'Engins de Travaux Publics et de Génie rural + CACES®R372m
- CAPA Service en milieu rural
- BPA technicien de conduite et d'entretien de l'exploitation agricole
- Magasinier cariste + CACES®389
- CAPTAV/certiphyto/stages agricoles
- Préparation aux concours sanitaires et sociaux
- Modules individuels de formation et remise à niveau
LYCÉE AGRICOLE LA BAROTTE HAUTE CÔTE D'OR
Route de Langres - 21400 Châtillon-sur-Seine - Tel. 03 80 91 53 03 - site: labarotte.educagri.fr - mail: legta.chatillon@educagri.fr

IPERMA
58330 - St Saulge
Tel. 03 86 58 33 87
Fax 03 86 58 34 74
site: www.iperma.net
INTERNAT
PORTES OUVERTES
SAMEDI 12 AVRIL de10h. à 18h.
VENDREDI 6 JUIN de 14h. à 18h
• 3ème et 4ème E.A.
• BEPA Services aux personnes
• BAC PRO services aux personnes et aux territoires (en 3 ans)
• BEPA conduite d'engins et de travaux agricoles
• BAC PRO Agroéquipements en 3 ans (apprentissage dès la 2ème année)
• Projet: BTS G.D.E.A (Génie des équipements Agricoles) en apprentissage
• STAGE en entreprise
IPERMA: Les métiers du machinisme agricole et des services aux personnes

Jean-Philippe Baumont, Les Maillys (21)

De paysagiste à pépiniériste, il n'y a qu'un pas

Après une formation en alternance de travaux paysagers, Jean-Philippe Baumont est aujourd'hui à la tête d'une pépinière rachetée il y a quatre ans. Un parcours atypique pour ce jeune de 24 ans qui a su mettre à profit ses connaissances pour faire évoluer une petite entreprise déjà réputée.



A 24 ans, Jean-Philippe Baumont est à la tête d'une pépinière qu'il a rachetée en 2011.

Habitant les Maillys, commune rurale du Val-de-Saône, Jean-Philippe Baumont a toujours voulu être agriculteur. N'étant pas du milieu, il s'est heurté aux réticences de ses parents qui l'ont conduit vers une autre voie, celle des métiers du paysage. C'est alors qu'il a rejoint les rangs du CFA de Quétigny pour y préparer un BEP aménagement des espaces, puis un Bac pro travaux paysagers. Une formation en alternance qui lui a permis d'acquérir de l'expérience chez un paysagiste d'Auxonne et au Golf de Quetigny.

En 2010, de retour aux Maillys, diplômes en poche, il apprend le souhait de Daniel Jovignot de transmettre son entreprise créée an 1983. *«Je connaissais bien monsieur Jovignot et c'est donc en toute confiance que je me suis lancé dans l'aventure»* déclare Jean-Philippe. Pendant près d'un an, le jeune de 21 ans va travailler aux côté de Daniel Jovignot pour approfondir ses connaissances et progressivement reprendre les rênes de la pépinière Jovignot. Au 1er avril 2011, Jean-Philippe est seul maître à bord.

En près de quatre ans, notre jeune pépiniériste a profondément fait évoluer la structure. *«Lors de la reprise de l'activité, les méthodes de travail étaient plutôt anciennes»*. Aujourd'hui fini la facturation sur carnets, la comptabilité manuelle… Jean-Philippe a investi en temps et en argent pour optimiser son temps de travail. C'est ainsi qu'il s'est orienté vers un mode de production à 90% hors sol. En effet, les plantes élevées en conteneurs permettent d'économiser en manutention, de rationaliser l'arrosage et donc de gagner en valeur ajoutée. Un choix qui a permis à Jean-Philippe de multiplier son volume de production par quatre, tout en restant toujours aussi disponible pour ses clients pendant les fortes périodes de vente.

Et pour mener à bien cette petite révolution, notre jeune entrepreneur a pu compter sur les nombreuses connaissances acquises au cours de sa formation. Taille des végétaux, aménagements paysagers, maçonnerie, plomberie, électricité, et même mécanique des outils de motocultures, toutes ces spécialités abordées au CFA de Quetigny lui ont servi au quotidien pour mettre en place la nouvelle plateforme et faire entrer la pépinière dans une nouvelle aire. Et Jean-Philippe Baumont ne compte pas en rester là. C'est aujourd'hui vers les nouvelles technologies qu'il se tourne. En effet, le jeune entrepreneur envisage d'investir dans un boitier sans fil, à l'instar de celui utilisé dans certains restaurants, lui permettant de saisir les achats de ses clients en direct et d'établir une facturation quasi instantanée. Des précieuses minutes de gagnées pour Jean-Philippe qui pourra ainsi continuer à privilégier le contact et le conseil avec sa clientèle constituée à 90% de particuliers.



Jean-Philippe n'a rien perdu de sa formation initiale. Ses installations n'ont rien à envier à certains aménagements paysagers.

FRÉDÉRIC DUCLOS

Orientation

Du CAP à Bac +6

Du niveau V au niveau I , tour d'horizon des principales formations liées au secteur du paysage.

Niveau v
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA
Travaux paysagers
- Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP
Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins
- Brevet Professionnel Agricole BPA
Travaux d'aménagements paysagers : travaux de création et d'entretien
- Certificat de spécialisation
Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés.
Taille et soin des arbres.

Niveau IV
- Baccalauréat professionnel BAC PRO
Aménagements paysagers.
Maintenance des matériels : parcs et jardins.
Technicien conseil vente en produits de jardin.
- Brevet professionnel BP
Aménagements paysagers.
- Certificat de spécialisation
Arrosage intégré.
Constructions paysagères.

Niveau III
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA
Aménagements paysagers.
- Certificat de spécialisation
Collaborateur du concepteur paysagiste.
Gestion des arbres d'ornement.

Niveau II
- Licence professionnelle
Aménagements paysagers.
- Certificat de spécialisation
Responsable technico-commercial : horticulture ornementale.

Niveau I
- Ingénieur horticulture et paysage.
- Ingénieurs en aménagement paysager de l'espace.
- Ingénieurs spécifiques de la conception paysagère.

CHALLUY-NEVERS
Tél. 03 86 21 66 00
Site internet: www.epleanevers-cosne.educagri.fr

Lycée Agricole
LEGTA NEVERS/COSNE

COSNE-COURS/LOIRE
Tél. 03 86 26 67 67

PORTES OUVERTES

SITE DE COSNE
Samedi 22 mars
9h00 - 17h30

SITE DE CHALLUY
Samedi 29 mars
9h00 - 17h30

COSNE et CHALLUY
Mercredi 14 mai
13h30 - 17h30

COSNE
- 4ème - 3ème Agriculture-Environnement - Services
- ***BAC PROFESSIONNEL*** - Productions Agricoles - Elevage - Viticulture

CHALLUY

SECONDE GÉNÉRALE
- Écologie - Agronomie - Dev. durable - LV2 Espagnol
- **NOUVEAU: Méthodes et pratiques scientifiques**

BAC S
- Écologie - Agronomie - Dev. durable - LV2 Espagnol

BACS TECHNOLOGIQUES
- Sciences et technologies de l'Agronomie et du Vivant
 - Systèmes de productions: animales et végétales
 - Environnement et aménagement

BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS
- Productions Animales (possibilités : élevage du cheval / élevage bovin, ovin)
- Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (gestion)
- Gestion et Maître de l'eau
- Aménagements paysagers (par apprentissage)

LICENCE PROFESIONNELLE :
Traitement des eaux et des déchets

Options facultatives possibles: Hippologie-équitation - Rugby, prat. professionnelles

Vigne et vin

Des métiers attractifs et diversifiés

Grands consommateurs de main d'œuvre qualifiée, les métiers de la vigne et du vin pâtissent d'une certaine désaffection. Pourtant ces métiers en tension ont de quoi attirer les jeunes qui cherchent leur voie. L'alternance en particulier, a convaincu plus d'un employeur et sait séduire les jeunes. Rencontres à la MFR de Grandchamp (21).



De la production à la vignification à la commercialisation, il est important que les jeunes touchent à tous les aspects du métier.

Il y a quelques fois loin de l'imaginaire à la réalité. Sur papier glacé, la vigne fait rêver, stimule l'imaginaire... Mais sur le terrain, les employeurs peinent à recruter dans des métiers supposés pénibles, difficiles et exposés aux intempéries. Toutefois les réseaux s'organisent et des formations adaptées parviennent à mettre l'offre en face de la demande. Ainsi, la MFR de Grandchamp propose une palette de formations en alternance, en étroite relation avec les attentes des entreprises du secteur vitivinicole. Jacques Ganne, directeur de la MFR et Steve Hari, son président, militent en faveur de cette formation en alternance. *«Une formation qui offre l'avantage de connaître l'entreprise de l'intérieur et d'acquérir des compétences en se confrontant aux réalités du métier»* témoigne Jacques Ganne. *«Ici, on apprend à s'adapter»* et les jeunes qui terminent leur cursus scolaire *«sont tout de suite opérationnels»*. Ainsi, les bac pro en alternance vigne et vin *«ne connaissent pas la crise de l'emploi, ils sont rapidement embauchés, souvent d'ailleurs par leur maître de stage»*.

La MFR travaille en réseau avec les entreprises du secteur et la diversité des stages enrichit autant les connaissances qu'elle aide les jeunes à mûrir un projet professionnel et personnel. *«De la pratique à la théorie, il est important que les jeunes en formation touchent à tous les aspects du métier...»* confirme le directeur de la MFR. La viticulture est riche de nombreux métiers, elle permet de valoriser des compétences diverses et *«un jeune qui s'en donne les moyens peut évoluer dans ce métier, se spécialiser et finalement, faire carrière»*. Ce n'est pas Steve Hari, élu à la présidence de la MFR de Grandchamp qui dira le contraire. Ancien élève d'une MFR, aujourd'hui viticulteur à la tête d'une exploitation de 6 ha à Meursanges, il est *«parti de rien»* et *«doit tout à sa formation»*. Sa conviction est communicative.



Jacques Ganne directeur de la MFR de Grandchamp et Steve Hari, président de la Maison familiale spécialisée dans les métiers de la vigne et du vin.

Comme employeur, il privilégie d'abord *«la motivation, la curiosité et la facilité d'adaptation chez un candidat à l'emploi. Le potentiel de développement des compétences doit être là, mais les compétences s'acquièrent surtout sur le terrain»* affirme-t-il. *«Le rythme de l'alternance permet d'apprécier les compétences et les qualités de la personne»*. Ainsi, c'est l'avantage de l'alternance que *«de se confronter d'abord à la pratique pour mieux intégrer ensuite la théorie»* et pour le jeune, *«c'est un facteur de maturité, déclencheur le plus souvent de nouveaux comportements et d'attitudes positives face au travail et à l'emploi»*.

Seul exploitant de Côte d'Or à s'être engagé dans un contrat d'avenir, par l'intermédiaire d'un Geiq employeurs, Steve Hari réfléchit au sein de la MFR à toutes les formations en mesure de répondre aux attentes des vignerons. C'est ainsi qu'est né le Certificat de spécialisation Tracteurs et machines agricoles *«utilisation et maintenance»*, destiné à former notamment des conducteurs d'engins et d'enjambeurs performants.
Un partenariat s'est aussi instauré avec Pôle emploi, la CAVB et le Conseil régional, tous intéressés par la forte expertise des MFR dans le domaine de l'emploi des jeunes. Car au final, il s'agit toujours *«de mettre les bons profils et les bonnes compétences en face des offres»*.

ANNE-MARIE KLEIN

LYCEE AGRICOLE DU MORVAN
un lycée vivant pour aller de l'avant!
• 4ème et 3ème de l'enseignement agricole
• Bac pro conduite et gestion de l'exploitation (support bovin, ovin ou équin)
• BTS ACSE en alternance
• BP REA en présentiel ou en formation ouverte et à distance
• Lieu test pour l'installation
Portes ouvertes
29 MARS
9h30 à 16h
16 MAI
13h30 à 18h
Lycée agricole du Morvan - 58120 CHATEAU-CHINON - 03 86 79 49 80 - http://formavenir.pronde.net

MFR Fauverney
10 km de Dijon
• BTS ACSE par apprentissage
• En 2 ans après le bac ou en 1 an après un bac + 2
MAISON FAMILIALE RURALE
1, Route de Magny sur Tille - 21110 Fauverney
Tel. 03 80 79 10 70
mail: mfr.fauverney@mfr.asso.fr

▸Zoom sur...

Les principaux métiers

Agent viticole : **taille, relevage, palissage, ébourgeonnage, épamprage, effeuillage et vendanges. Travaux des vignes et éventuellement, travaux des chais.**
Agent tractoriste : **tous travaux mécanisés, labours, traitements, rognage, récolte. Réglage et entretien du matériel. Eventuellement travaux manuels à la vigne ou à l'atelier.**
Agent de chai, caviste : **réception de la vendange, suivi et contrôle des fermentations, élevage et conditionnement du vin, entretien du matériel et de la cave.**
Chef de culture, maître de chai : **gestion, organisation des travaux et encadrement de personnel.**
Oenologue : **optimise l'ensemble des étapes, de la vinification au conditionnement des vins, suivi par analyses et dégustations. Suivi des démarches qualité, exerce plutôt dans un centre oenologique, un laboratoire, une cave coopérative, une société de négoce...**
Secrétaire viti-vinicole : **toutes activités administratives et éventuellement gestion de la relation commerciale.**
Agent technico-commercial, responsable des ventes : **responsabilités variées en fonction des structures représentées.**

Les principales formations

Niveau V
CAPA, certificat d'aptitude professionnelle agricole vigne et vin.
BPA, brevet professionnel agricole : travaux de la vigne et vin, spécialité travaux de la cave ou travaux de la vigne.

Niveau IV
BAC PRO: Baccaulauréat professionnel : conduite et gestion de l'exploitation agricole, spécialité vigne et vin. Technicien conseil vente en alimentation, spécialité vin et spiritueux.
BP, brevet professionnel : responsable d'exploitation agricole
Certificat de spécialisation : commercialisation des vins

Niveau III
BTSA: Brevet de technicien supérieur agricole : viticulture-oenologie. Technico-commercial, options vins et spiritueux.
Certificat de spécialisation : responsable technico-commercial en vins et produits dérivés. Technicien animateur qualité en entreprise viti-vinicole.

Niveau II
Licence professionnelle : vins et commerce. Commercialisation des vins. Responsable commercial vins et réseaux de distribution.
Viticulture-oenologie : marketing et commerce des vins de terroir.
Viticulture raisonnée: Vinovation et mondialisation.
Titre homologué : certificat d'études supérieures : gestionnaire de domaine viticole.

Niveau I
Ingénieur en agriculture, en agronomie ou des techniques agricoles, spécialité viticulture oenologie.
Diplôme national d'oenologue DNO.





Joël Rémy

Des conditions de travail et de rémunération plus attractives

D'abord un constat «la terre attire beaucoup *moins les jeunes, ce qui ne facilite pas le recrutement*». Les handicaps ne manquent pas et peuvent décourager certains jeunes en mal d'emploi, ce qui explique aussi que beaucoup de personnes viennent aujourd'hui au métier dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Car les métiers de la vigne manquent de bras. Tout en regrettant une certaine *«désaffection pour ces métiers»* Joël Rémy, viticulteur à Sainte-Marie-la-Blanche, en énumère les avantages : d'abord *«de bons niveaux de salaire, un conducteur de machine gagne de 1 800 à 2 100 euros net, un employé en viticulture, 1 500 euros net, le temps de travail est annualisé, les heures supplémentaires bien rémunérées, le travail diversifié, les tâches multiples permettent d'exprimer diverses compétences»*. Si les petites structures n'offrent pas toujours les mêmes avantages que les grandes entreprises, certaines peuvent proposer des plans de développement professionnel, des formations complémentaires... *«Tout dépendra des compétences et de la motivation des candidats»*.



Joël Rémy, viticulteur à Sainte-Marie La Blanche (21) et négociant en crémant, a une idée très précise des profils qu'il recherche en fonction de ses activités ; la motivation restant le meilleur des atouts d'un candidat à l'emploi.

A la tête d'un domaine de 16 ha, Joël Rémy produit 600 hl/an en Bourgogne aligoté et chardonnay pour les blanc, pinot noir pour les rouge, sur treize appellations régionale, village et premier cru. Deux employés travaillent à l'année sur le domaine et deux autres sur un négoce de crémant mené en parallèle (1200 à 1300 hl/an). En tant qu'employeur, Joël Rémy recherche plutôt *«des gens performants, compétents, avec des facilités d'adaptation importantes en fonction du contexte de travail et des impératifs du métier»*. Un impératif : *«être motivé»*, que l'on ait choisi de travailler à l'extérieur ou à l'intérieur, ce qui prime ce sont les qualités humaines et le goût du travail, pour le reste, avec de la motivation, la pratique suivra...

Toujours en tension, ces métiers ont de l'avenir, *«dans nos régions, les métiers de la vigne et du vin vont rester en tension»* prédit Joël Rémy *«du fait des contraintes liées aux appellations, la mécanisation n'est pas près de s'installer dans nos régions fortement pourvues de vignes basses, vignes hautes, coteaux pentus... En revanche, les conditions du travail manuel se sont nettement améliorées : le sécateur électrique, la pré-taille assurent plus de confort et diminuent la pénibilité. On a aussi de plus en plus besoin d'un main d'oeuvre avec un bon niveau de qualification. N'oublions pas que nous travaillons dans un domaine qui s'apparente au luxe et la qualité du produit fini se joue s'abord sur le terrain, en fonction de la qualité des soins apportés à la vigne»*.

AMK



Parcours professionnel

Pas d'âge pour se former et évoluer

Un agent du Service de remplacement Côte d'Or évoque ses formations et ses motivations à passer le certificat de qualification professionnelle.

Jean-Claude Laurent a aujourd'hui 50 ans. Habitant Essey dans le canton de Pouilly-en-Auxois, ce fils d'agriculteur nivernais travaille au Service de remplacement Auxois/Morvan qui emploie neuf salariés à temps plein : *«C'est ma neuvième année ici. Je travaillais auparavant chez un paysagiste et j'étais moi-même agriculteur au début de ma carrière»*. En 2013, Jean-Claude Laurent est intervenu dans une quarantaine d'exploitations agricoles, afin de pallier l'indisponibilité du chef d'exploitation ou d'un autre salarié. *«Il existe une forte demande. C'est un métier très varié, j'interviens principalement dans les systèmes bovins viande mais pas seulement»* ajoute l'agent, *«le travail est de plus en plus technique. Avant, n'importe qui ou presque aurait pu rentrer au service. Je n'avais qu'un BEP option polyculture élevage, mais c'est mon expérience dans le domaine agricole qui a pesé. Aujourd'hui, je pense que les recruteurs seraient un peu plus exigeants sur les diplômes des candidats»*.

Une augmentation de salaire

Durant les premières années de son contrat, Jean-Claude Laurent participe à plusieurs formations qui n'étaient pourtant pas obligatoires : *«j'y suis allé dans l'optique d'apprendre des choses, évoluer et mieux maîtriser les différentes tâches du métier. J'ai participé à des formations sur le secourisme, la manipulation des bovins, les accidents de la route, les éleveurs infirmiers avec la participation d'un vétérinaire, et une formation sur le bûcheronnage. C'est sans doute celle-ci qui m'a été le plus utile et dans laquelle j'ai le plus appris. Sans elle, je serais sans doute moins efficace aujourd'hui, et peut-être aurais-je eu un accident...»* En 2007, l'agent de remplacement entend parler du certificat de qualification professionnelle (CQP). Ce *«diplôme»* fabriqué sur mesure par des professions est une reconnaissance des capacités du salarié dans sa branche professionnelle. *«J'ai sauté sur l'occasion»* explique Jean-Claude Laurent, *«ma première motivation était financière : en l'obtenant je gravissais des échelons. C'était économiquement intéressant, même si on ne gagne pas quatre fois le Smic pour autant!»* L'autre intérêt de l'agent de remplacement était la reconnaissance de son travail par rapport à l'employeur. Dans la pratique, le Côte d'orien a entrepris un long travail d'écriture et réaliser un dossier : *«je devais retranscrire mes tâches quotidiennes, prouver que je connaissais bien le métier, répondre à des questions devant un jury... J'ai obtenu la CQP en 2008. Cela a été un travail relativement conséquent mais ce n'a pas été désagréable de le faire, même s'il n'est pas toujours facile de reprendre le stylo à l'âge de 45 ans... Aujourd'hui, je me sens plus sûr de moi et en cas de pépin dans le travail, je peux davantage me défendre, comprendre et expliquer les raisons du problème»*.

AURÉLIEN GENEST



Jean-Claude Laurent : *«j'y suis allé dans l'optique d'apprendre des choses, évoluer et mieux maîtriser les différentes tâches du métier».*

Témoignage

Un parcours atypique

Passé des bancs du lycée La Brosse au fauteuil de directeur du Service d'Economie Agricole à la DDT de l'Yonne, Jean-Paul Levalet a connu un parcours atypique mais riche d'expériences humaines



Jean-Paul Levalet, *«côté ville»*, dans son bureau de chef du service d'économie agricole, à la DDT de l'Yonne



Et *«côté champs»*, comme lors de la dernière fête de l'agriculture, à Véron

N'eût été la séparation de ses parents alors qu'il avait 5 ans, Jean-Paul Levalet n'aurait sans doute jamais connu le lycée La Brosse à Venoy et l'agriculture comme la fonction publique auraient perdu au passage l'un de ses serviteurs les plus emblématiques du département.
Né parisien, Jean-Paul a été élevé par ses grands-parents maternels, venus s'installer à Blannay, en pays avallonnais, après la séparation de ses parents. Passage un jour devant un psychologue qui, d'une formule lapidaire, décrète que *«cet enfant ne fera jamais rien, il faut qu'il travaille dans la nature…!»* Et c'est comme ça qu'il débarque au lycée La Brosse en classe de 4e, à la rentrée 1968: *«un univers particulier, encore très agricole, où l'on était tous internes. Je suis dirigé en filière Brevet technicien Agricole Général, avec le désir de devenir un jour, moi aussi, paysan…»* Mais très vite obligé de se rendre à l'évidence : *«faute d'accompagnement familial, je me rends compte qu'il va me falloir entrer rapidement dans la vie active…»*

Une formation initiale très précieuse

BTAG en poche, premier emploi à l'été 73, aux Ets Ramel de Tonnerre : *«une ambiance familiale, où je m'occupais du séchage des grains et du ramassage des lentilles sac par sac, faisant le tour des exploitations avec la fameuse goélette verte…»* Et une première opportunité au retour de ses obligations militaires : *«on cherchait un maître d'internat à La Brosse…»* Mais pas facile de faire preuve d'autorité auprès d'élèves quasiment du même âge que lui et connus pendant sa scolarité ! L'expérience tourne court et c'est le *«Père Paillet»*, illustre professeur en phytotechnie resté dans la mémoire de tous les anciens *«Brossards»* qui lui parle d'une place se libérant au Service statistiques de la DDA, rue Hyppolite Ribière à Auxerre. Premiers pas dans la fonction publique, avec pour viatique sa seule formation initiale : *«très précieuse pour enquêter auprès des agriculteurs. A l'époque, on faisait des prélèvements dans les champs pour le calcul des rendements et mon cursus à la Brosse aura été primordial pour comprendre les choses…»* Commence pour Jean-Paul Levalet une longue carrière de *«célibataire géographique»*, son épouse et ses deux enfants restés dans l'Yonne, pendant que lui multiplie les mutations obligatoires, corollaire de concours internes franchis avec succès, passant par la Seine et Marne, la Marne, la Nièvre… Déracinements entrecoupés de retour *«au pays»* : *«à chaque fois qu'une place se libérait dans l'Yonne, je revenais. Faut croire que je ne devais pas être si mal que ça, parce qu'à chaque fois, on me laissait faire…!»* (ndlr : rires) Travaillant successivement avec les directeurs de l'époque : Guy de Manheulle, Pierre-Jean Bradu, Philippe Si-mon… Ce dernier lui proposant en janvier 2009 de passer chef du service d'économie agricole à la DDT de l'Yonne. Une fonction qu'il occupe encore aujourd'hui, à la veille d'une retraite annoncée en juin prochain.

Les copains d'hier toujours présents

Un parcours atypique, où les copains d'école d'antan sont devenus des figures emblématiques de l'agriculture dé-partementale : *«Daniel Biais, Etienne Henriot, Baudoin Delforge, Gerard Delagneau…, on s'est tous connus à La Brosse»* Même si au fil de sa carrière, l'exercice était parfois difficile : *«certains copains pensaient que les contrôles pratiqués à l'époque à leur encontre, étaient pour moi une revanche sur la vie, faute d'avoir pu devenir agri-culteur… Mais en fait, il n'en était rien ! Je n'étais alors que simple exécutant, avec la loi en face…»* Sa plus grande satisfaction aujourd'hui : *«être considéré encore comme un ancien de La Brosse et présenté comme tel par les copains…»*. Le *«Brossard»* d'hier ayant laissé place à un fonctionnaire empreint d'humanité et de chaleur humaine. Faute d'avoir conquis le métier d'agriculteur, Jean-Paul Levalet a réussi à conquérir le monde agricole... Pas mal pour quelqu'un jugé tout juste bon *«à travailler dans la nature, faute d'être capable de faire autre chose…»*… Mais on sait bien que les psychologues, comme les experts, ne se trompent jamais !

DOMINIQUE BERNERD

MFR
PORTES OUVERTES
Samedis 15 mars et 12 avril
de 9h00 à 17h00
CHOISISSEZ L'ALTERNANCE
(50% du temps en stage)
• Agriculture et Élevage: Seconde professionnelle, Bac Pro
• Orientation: 4ème et 3ème EA
• Petits groupes: Internat, accompagnement, aide aux devoirs
• Apprentissage: Bac pro CGEA élevage
MAISON FAMILIALE RURALE - 25, Rue Verdeau - 89330 Villevallier
Tel. 03 86 91 12 15 - mail: mfr.villevallier@mfr.asso.fr - Site Internet: www.mfr89.info/villevallier
Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'agricutlure

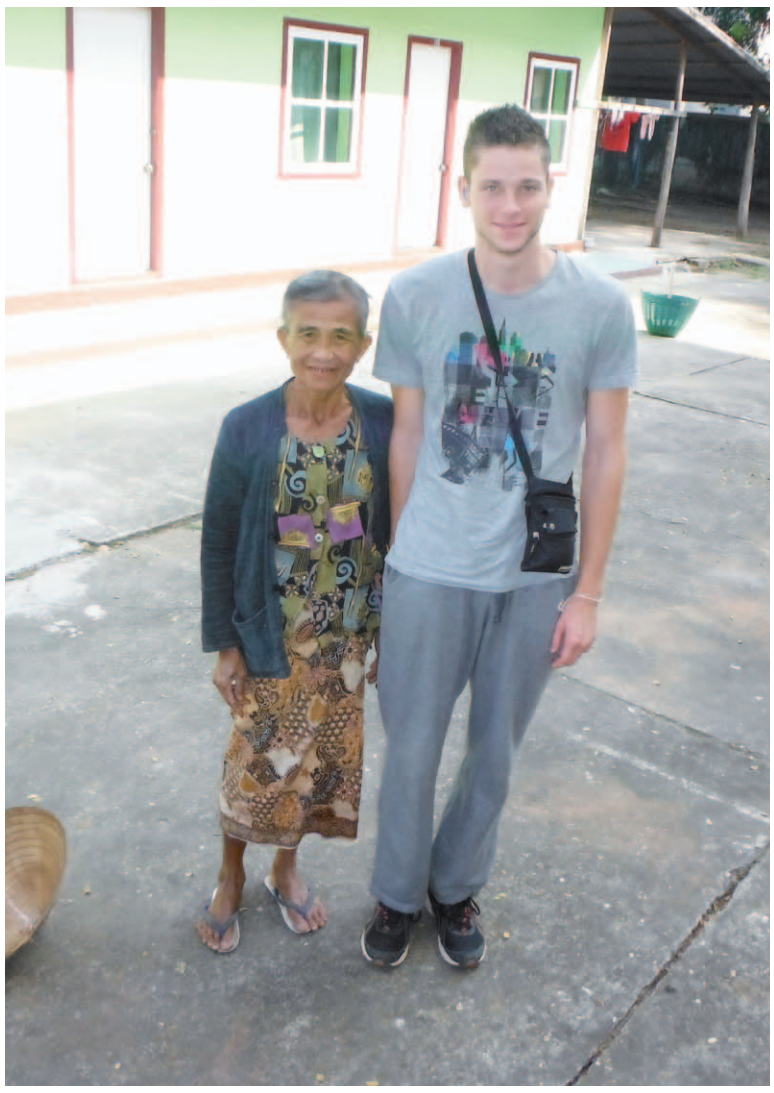
MFR
Maison Familiale Rurale de LIERNAIS
PORTES OUVERTES • Samedi 15 mars 9h00 - 17h00
• Samedi 24 mai Mercredi 25 juin
4ème 3ème: Réussir son orientation et découvrir un métier grâce aux stages. Obtenir le diplôme du brevet
FORMATION PROFESSIONNELLE : Pour devenir agriculteur, salarié agricole, mécanicien agricole, conducteur de machines agricoles, éleveur, etc
CAPA Productions Animales, Productions Végétales, Agroéquipement
BAC PRO Productions Animales, Productions Végétales, Agroéquipement
MFR Liernais - 21430 Liernais 03 80 84 41 60 - wwwmfrliernais.fr

Expérience

Partir à l'étranger pour mieux se découvrir

Dans le cadre de leur formation agricole, de plus en plus d'élèves vivent une expérience à l'étranger. Cette expérience très enrichissante est également le moyen de s'ouvrir à d'autres cultures et modes de vie et d'en revenir grandi. Elève en brevet professionnel au lycée agricole Reinach en Savoie, Jean-Noël Bertrand revient de deux semaines au Laos.

C'est dans le cadre d'un échange de compétences entre deux lycées que Jean-Noël Bertrand, élève en brevet professionnel aménagement paysager au lycée agricole de Reinach en Savoie, a eu l'occasion de découvrir pendant deux semaines le Laos. Le projet, menée par un groupe de huit apprentis dans le domaine des espaces verts, a été préparé pendant plus d'un an et demi. *«Au départ, nous devions faire un échange avec un lycée du Burkina Faso, explique Jean-Noël Bertrand. Cependant, suite aux événements au Mali, le voyage a été annulé pour des raisons de sécurité»*.



Jean-Noël Bertrand, à côté d'une femme laotienne rencontrée lors de son voyage au Laos dans le cadre d'un échange entre deux lycées.

Le petit groupe avait travaillé dur pour réunir une partie de la somme afin de financer leur périple. *«Le projet devait se faire en autofinancement, raconte le jeune homme. Nous avions donc mené différentes actions comme des ventes de pains au chocolat, des chantiers, etc. pour recueillir des fonds. Pour ne pas avoir fait tout cela pour rien, nous avons décidé de chercher une autre destination»*. C'est comme ceci que le projet de départ au Laos a émergé. Grâce à leur travail, chaque élève n'a eu que 300 euros à débourser pour compléter la somme nécessaire au voyage. En octobre dernier, le petit groupe s'est envolé pour le Laos. Accompagné par Elise Encelle, une enseignante au lycée, le groupe a préparé son voyage, mêlant échanges et cours avec le lycée laotien et escapades touristiques dans le pays.

Une expérience extraordinaire

«Sur place, nous avons rencontré des élèves laotiens d'un lycée de travaux pratiques, se souvient Jean-Noël Bertrand. Il n'y avait pas de formation liée aux espaces verts chez eux, alors nous leur avons expliqué que cette activité se développait beaucoup en France. Avec eux, nous avons suivi des cours de maçonnerie, de menuiserie, d'ébénisterie, de cuisine et même de couture. C'était vraiment une expérience très riche que de pouvoir échanger avec eux. Nous devions parler anglais pour nous faire comprendre. Nous avons découvert leur quotidien et avons été confrontés à la pauvreté qui touche une partie de la population là-bas».



Lors du séjour au Laos, les huit élèves du lycée Reinach de Savoie ont participé à différents cours avec les élèves laotiens.

Une autre expérience très forte a marqué Jean Noël : le week-end passé chez l'habitant au cours du séjour. *«C'était une expérience extraordinaire et très intéressante»*, s'enthousiasme Jean-Noël. Après une découverte de la capitale du Laos, Taket, et de quelques sites dans le pays, les jeunes élèves sont rentrés en France. *«C'est une très grande expérience, raconte Jean-Noël. Dès la préparation du projet, on a dû faire des choses que l'on n'aurait jamais faites en classe. On avait aussi une responsabilité dans le succès ou non du projet, c'était très motivant et parfois stressant. Cela demandait aussi un investissement important pour se réunir après les journées de cours ou de travail. Une grande solidarité s'est développée au sein du groupe et des liens forts se sont tissés. Il fallait aussi concilier les personnalités de chacun pour que le groupe fonctionne bien. Je pense que c'est très utile aussi pour la vie professionnelle, car cela nous apprend à mener un projet, à travailler en équipe, à mener des démarches auprès de structures pour collecter des subventions, à organiser des actions, etc»*. C'est sans hésitation que Jean-Noël Bertrand encourage tous les élèves qui ont la chance de pouvoir vivre une telle expérience à le faire.

CAMILLE PEYRACHE

UNE FILIÈRE AGRICOLE DE LA 4ÈME AU BAC PRO
50% du temps en stage: 20 semaines par an

- **4ème et 3ème de l'enseignement agricole**
 supports: polyculture, élevage, espaces verts, animaux, services à la personne

Formation en 3 ans après la 3ème

- **Bac Pro CGEA** (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
 Système à dominante Élevage *«statut stagiaire»*
- **Bac Pro CGEA** (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
 Système à dominante Cultures *«statut apprenti»*

MFR

PORTES OUVERTES
Samedi 15 mars
de 9h00 à 17h00

MAISON FAMILIALE RURALE de QUÉTIGNY
BP 50046 - 33 Bd de Bellevue - 21802 QUETIGNY Cedex - Tél. : 03 80 46 35 49 • http://mfr.quetigny.free.fr

Chambres d'agriculture de Bourgogne

Accompagner les élevages par la formation

Producteurs de bovins allaitants, d'ovins, de volailles, producteurs laitiers (vaches, chèvres), les Chambres d'Agriculture de Bourgogne et leurs partenaires (Alysé, Caprinièvre, Côte d'Or Conseil Élevage, GDS, GIE Zone Verte) vous accompagnent dans l'optimisation de votre système de production au travers de la formation.



En France, l'élevage valorise la moitié de la surface agricole française. En 2013, 53% des exploitations agricoles ont une activité d'élevage (source : Agreste Bourgogne - décembre 2013).
En Bourgogne, c'est l'élevage bovin allaitant qui occupe une place prédominante. Avec 66 vaches en moyenne, il se situe au premier rang national. La production lait de vache reste marginale malgré les nombreuses appellations fromagères. (source: Agreste Bourgogne - décembre 2013)
L'élevage ovin se stabilise, les éleveurs caprins se concentrent principalement sur des zones d'appellation. L'aviculture progresse légèrement.
Dans un secteur qui connaît des difficultés récurrentes et un contexte qui évolue, les éleveurs cherchent de nouveaux repères.
L'objectif des Chambres d'Agriculture est de permettre à tout éleveur/éleveuse, quel que soit son élevage et son mode de production, de s'adapter au contexte et aux évolutions du marché, d'optimiser et de développer son système.
Techniques d'élevage, conduite des troupeaux, coûts de production, nouvelles approches de la santé animale, organisation du travail sont autant de thématiques que nous vous proposons en 2014. Ces journées de formation peuvent allier théorie et mise en pratique sur les exploitations. Elles bénéficient de la contribution financière du Vivea (Fonds de formation des entrepreneurs du vivant) et/ou d'un co-financement de l'Union Européenne (Feader : Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural ou FSE : Fonds Social Européen).
Pour améliorer la technicité, des sessions sur les thèmes de l'engraissement, de l'alimentation, de la reproduction, de l'autonomie fourragère et protéique sont organisées.
Ainsi, pour accompagner les éleveurs laitiers dont les préoccupations sont tournées vers le maintien d'une dynamique de la production, les actions de formation sont principalement axées sur la maîtrise de la qualité du lait et de l'organisation du travail (impact de l'alimentation, intérêt d'un robot de traite).
Afin de renforcer la sécurité sanitaire, notre panel de formation est diversifié et s'adresse aux éleveurs bovins (allaitant et lait) et ovins : limiter les pertes sur agneaux, éleveurs (-euses) infirmiers(-ères) de son élevage, santé des veaux et des agneaux, minimiser l'impact de la paratuberculose...
Ces aspects sanitaires, en autres, peuvent impacter les coûts de production. Aussi, les Chambres d'Agriculture axent leur politique de formation sur l'analyse approfondie des coûts de production. L'objectif est d'établir un diagnostic des exploitations, d'élaborer un plan d'action pour permettre de dégager un revenu et rester compétitif.
En complément de cette démarche, des outils de gestion, utilisant les nouvelles technologies, permettent cette analyse technico-économique des activités d'élevage au-delà du strict aspect réglementaire d'enregistrement et de notification (exemples Boviclic, Ovitel...).
Pour répondre à une demande croissante d'acquisition de connaissances et de compétences sur les nouvelles thérapies et le bien-être animal, les Chambres d'Agriculture développent également des formations sur la phytothérapie, l'ostéopathie, l'homéopathie qui permettent d'aborder l'observation des animaux, la détection de symptômes, les remèdes qui existent.
Les autres productions d'élevage (volailles, équins) ne sont pas oubliées au travers de formations, sur des thèmes variés pouvant aller de l'abattage des volailles au guide de bonnes pratiques d'hygiène.

Pour finir, les bâtiments d'élevage ne sont pas en reste au travers d'une formation sur la maçonnerie de base afin de réaliser soi-même des aménagements sur l'exploitation.

Les Chambres d'Agriculture sont attentives à tous vos besoins de formation. N'hésitez pas à nous contacter pour nous les exprimer. Retrouvez-nous sur les sites internet des Chambres d'Agriculture ou dans les pages départementales de Terres de Bourgogne, pour vous tenir informés de nouvelles sessions et des nouveautés.

Les Centres de Formation des Chambres d'Agriculture de Bourgogne

Repères

Chiffres clés Bourgogne

(Source : Agreste Bourgogne – Recensement 2010)

- Nb total d'exploitations agricoles : 20 300
- Nb d'exploitations élevage bovins allaitants : 8 050
- Cheptel vaches allaitantes : 458 500
- Nb d'exploitations élevage bovins laitiers: 1 281
- Cheptel vaches laitières : 57 952
- Nb d'exploitations élevages ovins : 2 959
- Cheptel ovin : 241 125
- Nb d'exploitations élevages caprins : 82
- Cheptel chèvres : 27 479

534 exploitations ont une activité avicole (principalement volailles de chair)

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Logettes Barrières - Filets brise vent
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

nouveau
6 513 €HT
Polaris 570 Sportsman
Agent Polaris The Way Out
TIGO CASCAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
MORTE SAISON !
Fabriqué en France
Et aussi la Protection de votre Domaine
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Les prochains rendez-vous

Côte d'Or

- **Maîtriser la reproduction en élevage laitier, 21 Mars et 1er Avril 2014 à Auxonne**
- **Conduire un troupeau avec un robot de traite, 12 et 18 mars 2014 à St Seine l'Abbaye**
- **Bien gérer ses agnelages Avril 2014, secteur Venarey-les-Laumes**
- **Eleveur infirmier : examen d'un caprin malade, 20 mars 2014, Echevronne**
- **Valoriser les données d'Ovitel : perfectionnement, Mai 2014 à la CA21, Créancey**

Contact : Aurore Gérard au 03 80 90 68 72 ou Céline France au 03 80 90 89 09

Nièvre

- **Réussir la mise en place de son atelier d'engraissement (2,5 jours) 19, 26 mars et 2 avril 2014 à Nevers et visites d'exploitation**
- **Maîtriser l'alimentation hivernale de son troupeau bovin - 20 et 27 mars et 3 avril 2014 à Nevers et visites d'exploitation**

Contact : Jean-Louis Bridier 03 86 93 40 54

- **Maîtriser l'alimentation de sa troupe ovine - 20 mars 2014 à Nevers ou délocalisé**

Contact : Christophe Rainon 06 72 39 76 43

- **Nourrir efficacement ses prairies - 25 mars 2014 à Nevers**
- **Organiser son système fourrager pour produire de l'herbe de qualité et en quantité - 8 et 9 avril 2014 à Nevers**

Contact: Francis Bougarel - 03 86 93 04 16

Yonne

- **Produire un lait de qualité - 11 et 20 Mars 2014 à Venoy, Lycée La Brosse**
- **Avoir un bon chien de troupeau - Session 1 : du 13 mars au 07 octobre 2014 (5 jours), à Lainsecq**

Session 2 : du 11 juin 2014 au 03 mars 2015 (5 jours), à Lainsecq
Contact : Centre formation CA89 au 03 86 94 28 48

- **Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer - 03 avril 2014 (élevage allaitant) à Toucy**

09 avril 2014 (élevage laitier) à Toucy
Contact : Marina Koch (GDS89) au 03 86 94 81 87 ou Centre formation CA89 au 03 86 94 28 48

- **Réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation - 8 et 23 avril 2014 à Auxerre**

Contact : Isabelle Cadoux (Alysé) au 03 86 94 22 12 ou Centre formation CA89 au 03 86 94 28 48

Pour plus de renseignements : www.cote-dor.chambagri.fr - www.nievre.chambagri.fr -www.yonne.chambagri.fr

Premières portes ouvertes Gauvain-Terre Comtoise

Le changement dans la continuité !



Le 27 février dernier, les Ets Gauvain, concessionnaires John Deere à Is-sur-Tille (21), ont invité leurs clients à une journée portes ouvertes, les premières depuis leur rachat en 2013 par Terre Comtoise. Autour d'une exposition des gammes John Deere, Merlo, Kuhn, Kockerling, Grégoire et Besson, Bugnot, Ponge...pour ne citer que les principales, les agriculteurs ont pu faire connaissance avec les dirigeants du groupe coopératif franc-comtois. En présence de M. Tisserand, président de Terre Comtoise, le directeur général Alain Seguin a rappelé la longue réflexion, *«basée sur deux entreprises aux valeurs humaines et professionnelles proches»*, qui a amené la coopérative à racheter son voisin pour atteindre une taille de concession permettant de répondre aux exigences techniques et technologiques de l'agriculture de demain. Dirigée par Xavier Beaufort, la division machinisme de Terre Comtoise, créée à la fin des années 60, et les Ets Gauvain, désormais filiale du groupe, couvrent les départements du Doubs et du Jura, une partie de la Haute Saône, de la Saône et Loire et du Territoire de Belfort. L'ensemble affiche un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros avec un volume de 250 tracteurs neufs, 60 moissonneuses-batteuses neuves et occasions vendus et emploie 120 personnes. Jean-Louis Lacombe, directeur commercial des Ets Gauvain, a rassuré les agriculteurs présents sur les bénéfices qu'une structure de cette taille pouvait leur apporter tant sur la qualité du service que sur l'expertise dans les matériels, sans que rien ne change réellement puisque les Ets Gauvain restent autonomes et que les hommes ne changent pas. Différents investissements ont été annoncés au cours de cette journée : l'achat d'un banc de puissance moteur jusqu'à 600 cv, des travaux d'aménagement du site pour une meilleure visibilité des matériels exposés et la refonte du libre-service d'Is/Tille.

Naudot Mazeron.

Des nouveautés présentées aux portes ouvertes.



Le constructeur de matériel d'élevage, basé à Magny près d'Avallon, a présenté plusieurs nouveautés lors de ses portes ouvertes de la semaine dernière. Le «charge botte pailleuse» permet avec un tracteur équipé d'un chargeur frontal de charger une balle ronde ou rectangulaire jusqu'à 2,40 m dans une pailleuse. Ainsi, il n'y a plus besoin de 2 tracteurs pour charger la botte et pailler. Cet appareil, entièrement galvanisé, est constitué d'un plateau réglable en hauteur (50 à 60 cm pour les bottes rondes, plus d'un mètre pour les bottes carrées) grâce aux pieds coulissants, prolongé par des bras. Le hayon de la pailleuse vient ensuite appuyer sur les bras, ce qui fait basculer la botte dans la machine. Le «charge botte pailleuse» est muni de fourreaux pour le déplacement par une fourche.L'autre nouveauté concerne la pesée des petits veaux. Le pèse-veaux mobile a été développé en partenariat avec Charolais France pour peser sans effort et seul, les veaux de moins de 10 jours. Un filet, rigidifié pour ne pas serrer l'animal, est passé sous le ventre du veau. Une manivelle auto-freinée permet de hisser le veau afin de lire le poids sur le peson. Cet appareil de 15 kg est facilement transportable et se clipse aisément d'une case à l'autre.
www.mazeron-sas.com

Publi-rédactionnel

VIGILANCE MALADIES

Quand le printemps s'invite en hiver, les céréales se "grippent"…

Des conditions météo exceptionnellement chaudes & humides qui favorisent :

- La croissance des céréales
- Le développement des maladies

➡ Un niveau d'inoculum qui affole les modèles de prévision… la plus grande vigilance s'impose !

Une mauvaise protection des stades précoces peut coûter cher !

- En année à forte pression, une mauvaise protection du T1* **peut coûter près de 16 q/ha****

➡ Dans ce contexte, le traitement fongicide est primordial pour préserver le rendement.

* Stade 1 à 2 nœuds
** Dans les essais Syngenta

CHEROKEE® LA SOLUTION SYNGENTA

Cherokee, la solution prête à l'emploi à base de deux triazoles et de chlorothalonil, possède un spectre large sur les maladies foliaires majeures.

	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune
CHEROKEE	✓	✓	✓

CONSEIL RENTABLE

La dose doit être adaptée aux risques de l'année. Appliquer une dose trop faible, par rapport à la pression parasitaire exceptionnelle, limitera la protection tant au niveau de l'efficacité, que de la durée d'action.

➡ Dans une année à forte pression parasitaire, passer de 1,4 à 2 l/ha de Cherokee peut rapporter plus de 45 €/ha***

*** Source : 8 essais Syngenta en année à forte pression au T1 (2007). 2 l/ha, dose d'homologation de Cherokee contre septoriose, rouille jaune (si risque de septoriose identifié) et rouille brune.

Chaque parcelle étant différente, contacter votre conseiller pour plus d'informations.

Cherokee®

syngenta®

TM

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur - France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832.
Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

CHEROKEE® - AMM N° 2110177 - Composition : 375 g/l chlorothalonil* + 50 g/l cyproconazole* + 62.5 g/l propiconazole* - Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement R20 - Nocif par inhalation. R36 - Irritant pour les yeux. R37 - Irritant pour les voies respiratoires. R40 - Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Porter des gants, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage pendant toutes les phases de mélange/chargement et de traitement. S2/13 Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Sp1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, dans le cas d'applications multiples, ne pas appliquer à une dose annuelle totale supérieure à 1250 g/ha, sans dépasser 500 g/ha pour une application aux stades BBCH 31-39 et 750 g/ha pour une application à partir du stade BBCH 39. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du chlorothalonil à une dose annuelle supérieure à 750 g/ha dans le cas d'une application unique. SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr

Xn-Nocif — N-Dangereux pour l'environnement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/02/2014	Bourg-en-Bresse 04/03/2014	St Christophe-en B. 26/02/2014	National 26/02 au 04/03/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,12 €	4,16 €
	R	3,76 €	3,75 €	3,81 €	3,74 €
	O	-	3,50 €	-	3,38 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,50 €
	O	3,50 €	3,35 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,07 €
	P	2,92 €	2,70 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,85 €	4,41 €
	R	4,04 €	4,00 €	4,24 €	3,88 €
	O	-	3,50 €	-	3,31 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,80 €	2,90 €	2,87 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/03

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	3,28
200-250 kg	-	3,18	3,04
250-300 kg	-	2,94	2,86
300-350 kg		2,86	2,76
350-400 kg	-	2,77	2,61
400-450 kg	-	2,67	2,57
450-500 kg	-	2,55	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,90	2,62
250-300 kg	-	2,75	2,62
300-350 kg	-	2,64	2,47
350-400 kg	-	2,54	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	2,97	2,51	2,36
450 kg et +	2,99	2,47	2,26
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,78	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,72	2,22	2,11 -
5 -10 ans	2,85	2,13	1,99
+10 ans	-	1,99	1,80 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,32	2,46	2,12

Bovins : 1303
92% de vendus.
Broutards : après plusieures semaines d'intense activité, l'ambiance a plutôt tendance à se calmer sous la pression des cours haussiers des taurillons gras en Europe, et notamment en Italie. Les lots extras trouvent rapidement preneur à des cours reconduits, tandis que les lots de second choix subissent un tri plus sévère.
Laitonnes : demande suivie et cours sans grand changement.
Génisses 2 ans : forte demande dans les lots supérieurs, et l'écart se creuse avec la marchandise plus commune.
Taureaux : maintien des tarifs.
Vaches et Génisses 3 ans : l'offre reste limitée, maintenant la pression sur les achats. Les tarifs semaintiennet, et se raffermissent même légèrement. Vente quasi totale (98%).
Divers :
Broutards culards 320 à 371 kg: 980 à 1100€ (2,96 à 3,06)
1 Génisse 20 mois culard 355 kg : 1780 € (5,01)
1 Génisse 26 mois formée 568 kg : 2250€ (3,96)
Laitonnes formées 280 à 379 kg : 1050 à 1200€ (2,77 à 4,18).

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/03

Bovins (433)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 315 kg	720 - 920	2,71 - 2,98
380 à 410 kg	970 - 1130	2,53 - 2,76
420 à 540 kg	1130 - 1340	2,48 - 2,73
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
175 à 285 kg	520 - 750	2,60 - 2,95
300 à 375 kg	820 - 950	2,52 - 2,83
Génisses		
335 à 435 kg (16-24mois)	840 - 1110	2,15 - 2,84
425 à 810 kg (24-36mois)	990 - 1960	2,00 - 2,56
Taureaux		
555 à 1015 kg	-	-
Vaches		
légères	720 - 1150	
entre-deux	1220 - 1480	
lourdes	1500 - 1850	

La demande en broutards légers (moins de 400 kg) reste forte à des tarifs très fermes. De 400 à 450 kg les cours sont facilement reconduits, en plus lourds la cotation perd quelques centimes. Seuls deux lots n'ont pas trouvés preneur.
Vente active en laitonnes légères à des cours fermes, léger recul en femelles plus lourdes. Peu de demande en taureaux maigres.
Les sorties en vaches maigres augmentent permettant ainsi de satisfaire la démande plus pressante des acheteurs à des tarifs fermes.
Prochain marché bovins le lundi 10 mars, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 26/02/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,30	2,95
250 à 300 kg	3,20	2,97
300 à 350 kg	nc	2,75
350 à 400 kg	nc	2,70
400 à 450 kg	2,70	2,55
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	3,10	2,90
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,70	2,50
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,81 - 2,40
Vaches		
- 5 ans	nc	1,85 - 2,15
de 5 à 10 ans	1,90 - 2,22	1,75 - 2,10
+ 10 ans		1,50 - 2,04

Broutards laitonnes : Cours facilement reconduits dans les broutards légers et laitonnes avec légère hausse.
Vaches - Génisses : commerce actif en toutes catégories.-

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 4//03/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Cours reconduits - Moins d'apports

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 24/02/14 au 3/03/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,77 €	-
350 kg	-	2,67 €	2,60 €
400 kg	-	2,59 €	2,53 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	2,44 €
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,38 €

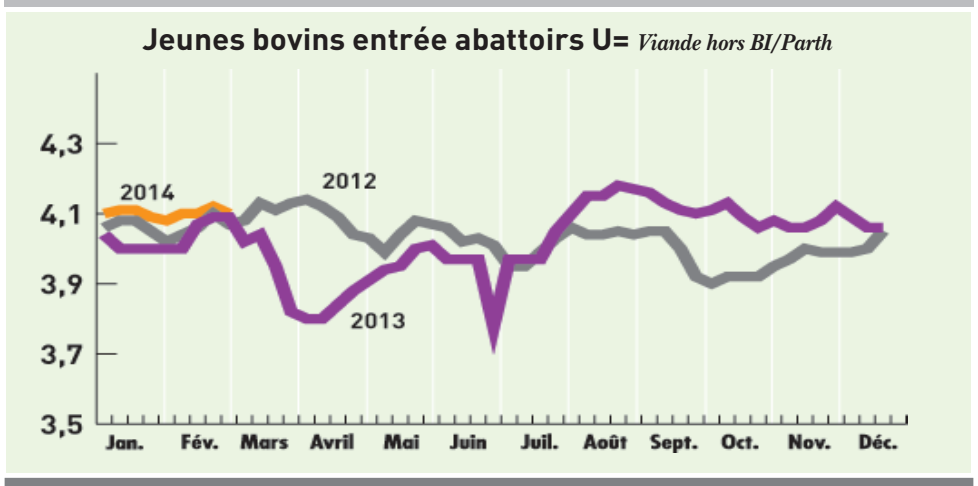
Tendance :
Maintien des cours. Bonne demande en général surtout en - de 400 kg.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 24/02/14 au 2/03/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,10 €	3,95 €	-			
Races mixte		-	3,70 €	3,69 €	3,67 €	-	
Races lait					-	3,53 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,18 €	4,06 €	3,95 €	3,70 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,04 €	3,93 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,44 €				
Races mixte	-	-	-	3,64 €	3,59 €	-	-
Races lait				-	3,21 €	3,14 €	3,12 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,84 €	4,63 €	4,34 €	4,20 €			

Tendance : Érosion des prix dans les jeunes bovins.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 24/02/14 au 2/03/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,15 €	4,14 €	4,10 €	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,70 €	4,33 €	4,30 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,09 €	4,04 €				
Races mixte					3,65 €	3,60 €		-
Races lait						-	3,21 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,00 €	4,78 €	4,51 €	-				

Tendances SEM. DU 3 AU 7 MARS 2014

Bovins de boucherie

La modestie de l'offre entraîne une tendance positive dans les races viande qui va à l'opposé du niveau de vente dans les abattoirs, mais qui donne un peu d'air aux éleveurs. L'activité commerciale reste très calme même si la tendance est au maintien des prix pour les femelles charolaises haut de gamme, labels, ou de qualité bouchère. Les tarifs sont sans grand changement dans les bonnes vaches charolaises alors qu'une légère détente est ressentie pour l'ensemble des allaitantes de choix secondaire avec des tarifs en légère progression. Dans les réformes laitières, la détente se poursuit, avec de nouvelles plus-values dans l'ensemble des vaches frisonnes, montbéliardes et Abondances. En jeunes bovins, le commerce est plus calme avec des sorties qui tendent à progresser.. ■

Broutards

L'activité commerciale observée dans les broutards est en complète contradiction avec les tarifs pratiqués dans la viande sur le marché Français.
La multiplicité des débouchés pour la repousse, ou l'export (Italie, Tunisie...) entretient une demande soutenue alors que les sorties d'automne sont plus tardives que d'ordinaire. Tous les de mâles de moins de 350 kg sont touchés par la hausse, alors que les tarifs se stabilisent dans les 400 kg et plafonnent dans les lourds. Dans les femelles, les transactions sont régulières mais les tarifs pratiqués se sont stabilisés depuis quelques semaines. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 03 mars)

«Malgré des sorties modérées et une bonne communication en faveur de la viande bovine durant le Salon de l'Agriculture, une pression à la baisse des prix est perceptible, notamment en jeunes bovins. Elle pourrait enrayer la tendance positive observée depuis 15 jours. Une situation que les éleveurs bovins-viande ne peuvent pas accepter, d'autant que dans d'autres secteurs, tel que le lait, les négociations commerciales dans l'aval des filières portent leurs fruits.»

Veaux d'élevage et d'engraissement

La vente reste régulière dans les bons veaux frisons, montbéliards ou abondances, mais l'ambiance est plus calme avec des tarifs plus discutés dans les croisés de moyenne conformation. Dans les bons veaux de races pure ou croisés de race à viande et mixte, la pression saisonnière observée pour les sorties d'été n'est pas possible, faute d'offre suffisante. Les tarifs sont stables pour le moment. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/03*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 130 à 134 €	-	**3,50 - 3,60**	-
Laitons (38-44 kg) 143 à 145 €	-	**3,46 - 3,50**	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,25 - 1,38**	-	-
Divers			
Béliers: 90 € à 109 €	-		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 25 à 42 €			
Boucs :			

Ovins : 220

Vente rapide et totale

Il reste quelques lots d'agneaux gris qui se négocient sur les mêmes bases que les semaines précédentes. Les agneaux laitons sont activement recherchés et sont très bien valorisés. L'offre en brebis ne couvre pas la demende, et les cours sont très fermes. Bonne demande en béliers et caprins.

Effectifs :
Brebis : 25
Béliers : 6
Caprins : 11

Prochain marché :
Le lundi 17 mars 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 24/02*

Ovins : 32	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**115 - 130**	**2,25 - 3,02**
Agneaux maigres	**85 - 90**	**2,24 - 2,57**
Brebis	-	-
Béliers	**90 - 110**	**0,80 - 1,02**

La faiblesse des apports permet de maintenir facilement les tarifs.

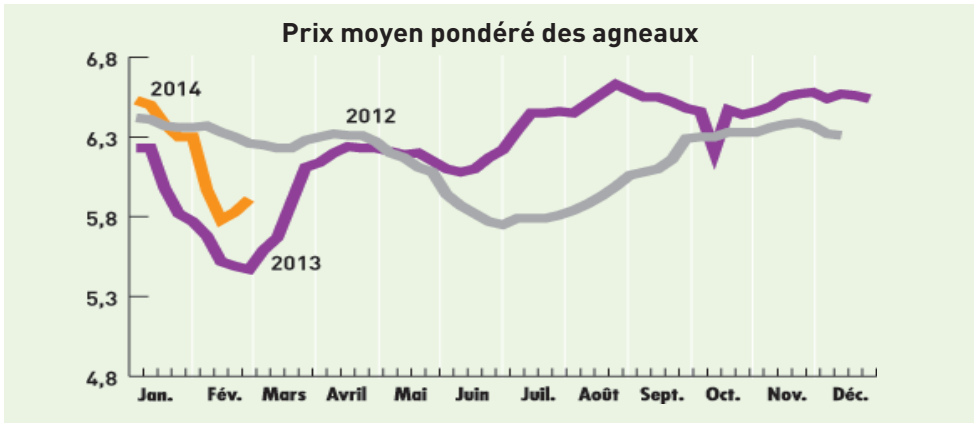
Prochain marché ovins le lundi 10 mars aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 24/02/14 au 2/03/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,17 €**	**5,49 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,06 €**	**5,38 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	**5,29 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,28 €**	**4,94 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 24/02/14 au 2/03/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,91 €	**5,63 €**	**2,29 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 24/02/2014 au 02/03/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,92 -0,06	6,96 -0,03	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,55 -0,04	6,60 0,03	6,45 0,01	-	6,33 =	6,37 0,09	-	-
	O *Var.*	-	-	-	-	5,74 0,06	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,82 -0,05	6,71 -0,05	5,92 =	-	-	6,51 -0,13	-
	R *Var.*	6,49 -0,10	6,46 -0,05	6,24 =	5,67 0,03	6,17 0,15	6,06 0,08	5,84 0,15	5,40 0,08
	O *Var.*	5,49 =	5,47 =	5,31 =	-	5,49 -0,02	5,38 -0,06	5,25 -0,04	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,28 0,11	5,14 0,01	-
	O *Var.*	-	-	-	-	5,26 0,19	4,94 0,08	4,60	-

Zone Nord : Agneaux : baisse d'effectif importante dans un contexte commecial toujours tendu. Brebis : marché calme mais fluide.
Zone Sud : Baisse générale desvolumes, les bons agneaux sont très recherchés.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 5-6
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
5-6/2014		**16 000**	**0,23**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 26 février 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,10 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

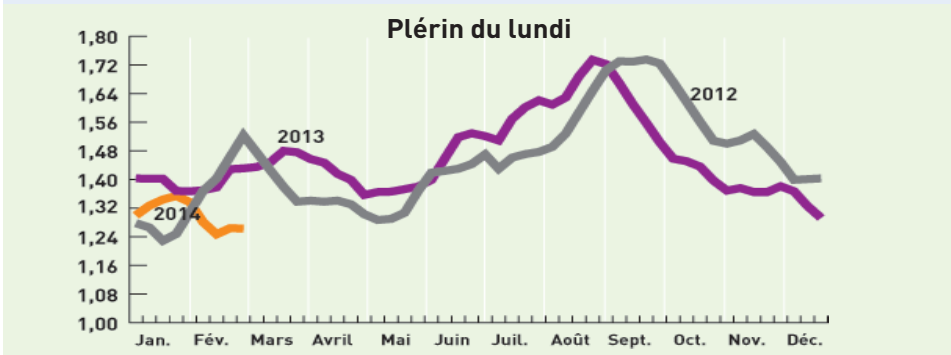
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 335 porcs présentés) — *Cotations du lundi 3 mars 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,263 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 21/02 au 27/02/14*

1,51 €/kg/carcasse euros



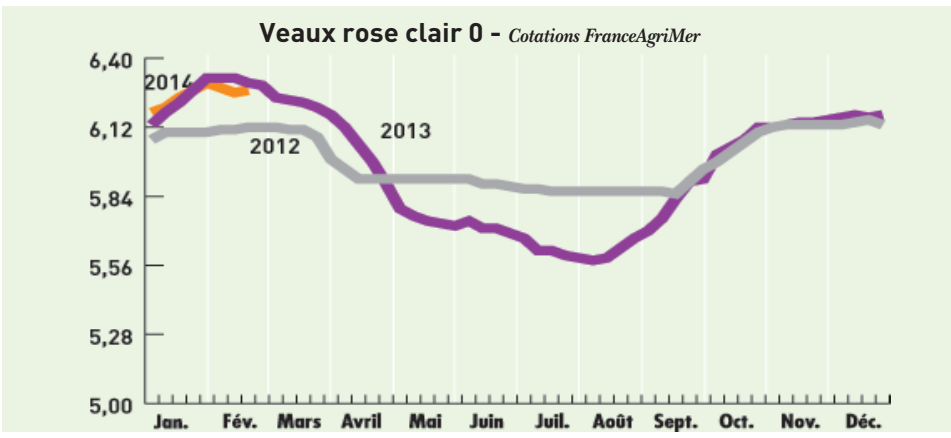
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 24/02/14 au 2/03/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,12 €**	-	-
U	-	**7,98 €**	**6,79 €**	-
O	-	**6,27 €**	**5,45 €**	**5,47 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 3/03 au 9/03/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**77**	**405-615 €**	**310-500 €**	**230-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**330-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-280 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**779**	**225-510 €**	**200-470 €**	**80-280 €**	**40-135 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 24/02/14 au 02/03/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,42 €**	**2,28 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,10 €**	**1,82 €**	**–**	

Céréales — Marché du 20 février 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	fév.-juin	180	N C
	76/220/11%	mars-juin	178	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	fév.-juin	178	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	fév.-juin	182	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	fév.-juin	160	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	fév.-juin	164	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	fév.-juin	160	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	fév.-mars	135	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Haute Saône/Côte-d'Or	68-70 kg/hl	fév.-mars	170	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		fév.-juin	167	T C
Aube/Yonne		mars-juin	165	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		fév.-mars	265	N C
Côte d'Or		fév.-mars	265	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	fév.-mars	265	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur international 453 + fourche 4025 h tbé 4900 euros épareuse Kuhn 4951P 12000 E tbé
✆ **06.74.18.58.43**

26 - Vds Valtra N82 nov 2008 90ch 4rm 1950h rel avant
✆ **04 75 25 02 16(HR) ou 06 87 47 83 48**

26 - Vds tracteur Someca 640 pneu neuf chargeur 4 ver démarreur à revoir 2500 euros
✆ **06 29 65 02 36**

38 - Vend Manitou 627 compact 4 pneus neuf entièrement révisé 100 ch., 4435 H de 2007 : 27000 HT.
✆ **06 99 77 84 03**

42 - Vds tracteur HI644 cabine pneu trés bon état année 1976
✆ **04 77 20 22 99 hr**

42 - Vds tracteur Deutz Agroplus 85 - déc. 1999 - bon état - 6500 h - 16000 euros + 2 cuves gas oil
✆ **06 04 52 79 36**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19 - 06 50 19 42 35**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 100B)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

69 - Vds 2 tracteurs Energic 518 Butty 4 R extensible IH 734 2 R Bobard 540 + rogneuse Quirogn.
✆ **06 79 46 33 41**

89 - VENDS tracteurs ancien Bolinder BM 36, BM 230, Renault D 30 dont 1 pour pièces et un en l'état (réf. 1001)
✆ **06 82 38 20 34**

Travail sol

26 - Vds charrue Huard trisoc modèle 365 1600 euros, herse 4 éléments porté 250 euros
✆ **04 75 46 07 84**

38 - Vds 2 semoir un Amazone à blé D9-30 spécial + options un maïs Khun pneumatique 4 rangs TBE peu servi, Herse Quivogne HVGP lourdes 5m30.
✆ **04 76 38 05 29 HR - 06 30 59 99 68**

68 - Vds vibroculteur Rau 440 repliage + rouleaux hydrauliques + herses - vds épandeur engrais Bogballe DPZ 1250 ouverture hydraulique.
✆ **06 80 25 82 21**

69 - Av rouleau brise motte 3 m. de large peut s'adapter derrière un outil. TB état - Prix 400 euros.
✆ **06 72 72 47 42**

71 - Recherche à acheter d'occasion dérouleur de bâche plastique à mettre au sol pour culture en godets.
✆ **03 85 22 13 69**

73 - A vendre Rotolabour bon état.
✆ **06 07 41 45 25**

73 - Vds semoir à blé Nodet 13 rangs à double disques TBE 1 500 euros à débattre, 2 roues étroites (8,3 8R 36) 50 % usure.
✆ **06 21 86 12 06**

Récolte

01 - Vds cse cess faucheuse conditionneuse Taarup 2m50 portée
✆ **06.81.66.84.88**

01 - Vds MB Laverda 3650 coupe 4m20 bec maïs 4 rangs 7500 euros - 1 Agrotron 108 bon état 25000 euros
✆ **04.74.52.94.73. ou 04.74.52.93.34. hr**

26 - Recherche presse moy dens Riv.Casalis type KRJS canal 32x42 ou autre modèle petit canal
✆ **06 74 80 86 71**

38 - Vds fauc cond. Kuhn 243 rouleau TBE round baller JD 582 filet fic, pneu large, cœur mou, TBE.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds ramasseuse à noix, année 1993, type 2000, 10000 à discuter.
✆ **06 45 25 34 80**

38 - Vds andaineur Kuhn GA4101 année 99 essieu tandem.
✆ **06 50 08 14 55**

38 - Vds cse retraite round baller 650 année 2000 un jeu courroies neuves.
✆ **04 74 94 20 83 HR**

38 - Vds andaineur Pottinger top 33 de 1990, largeur de travail 3,30 m en bon état : 950 euros.
✆ **06 82 12 14 52**

63 - AV ensil. Claas 680 Jaguar bec maïs 4 rgs cpe herbe pick-up 3,60 m.
✆ **04 73 79 91 73 ou 06 58 95 70 05**

71 - Rech. moiss.-batt. New Holland 8060 8070 8080, Soméca M112 M132 M152, Laverda 3350 3450, paiement comptant sous 48H.
✆ **06 95 95 85 60**

74 - Vd presse balle ronde New Holland 648 bon état 9 400 bottes filet ficelle 8 000 euros à débattre.
✆ **06 20 42 41 93**

74 - Vds autochargeuse D-Fahr 35 m3 bon état révisé visible agriaff. Peu servi depuis 2007. 9 500 euros.
✆ **06 89 10 12 69**

93 - RECH. MB NH 8060-8070-8080 SOMECA M112, m132, m152 LAVERDA 3350, 3450 rglt ss 48 h.
✆ **06 95 95 85 60**

Traitement

21 - Cause retraite VENDS pulvérisateur Seguip trainé 2 500 l. DPAE, 24 m., 13 000 euros HT + JD 2140 SG2 4 x 4, 10 000 euros HT (080H)
✆ **06 03 59 50 56**

Arbo-viti

42 - Vds atomiseur 1000 l Eurotech tte options an 2003 + 4 roues Michelin pour C3 ou autre 80 euros
✆ **06 81 61 62 00**

Epandage

38 - A vendre occasion semoir à engrais Vicon 603, 600 l, bon état.
✆ **06 75 95 36 59**

Irrigation

26 - Vds enrouleur Bancilhon diam.82/330m tourelle turbine révisée canon retour lent twin 140 tbe 4200 euros HT
✆ **06 83 17 49 98**

Cave

69 - Vend occasion 4 cuves 24 hl inox rectangulaires pour stockage vin rouge.
✆ **04 78 37 66 80**

69 - Vends certisseuse à capsule mobile Gai 380 V TB état à installer sur table.
✆ **06 85 54 00 49**

84 - Vends 6 demi muids 6 Hls année 2002 avec porte devant : 300 euros, pièce départ cave. Vos portes de foudre pour déco : 30 euros/pc.
✆ **06 89 01 00 76**

Trav. publics

71 - Vds pelle Poclain 75 cheni. 3 GO BE, 7.000 euros - tracteur agri. Soméca 850, 4 x 4, charg. BE, 5.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

74 - Particulier vends cause cessation tractopelle 4x4 Case SK 4 godets, bon état, sans TVA.
✆ **06 81 77 17 69 HR**

Agri. divers

01 - Vds remorque monocoque 9T porte automatique pneus 550/60/22,5
✆ **06.08.58.52.60**

01 - Vds char plateau 5x2 combiné semis Lely 3m tonne à eau 2000L récolteuse herbe Agram 1,5m double coupe ensileuse 1 rang + épandeur moulin à farine Samas
✆ **06.11.43.70.47**

07 - Vds Ford 3000 bon état, atomiseur caruelle 300L porté cherche bdc Busatis double lame
✆ **04 75 06 06 59**

07 - Vends pirouette Khun deux toupies très bon état
✆ **04 75 67 42 60 HR**

18 - Vends combiné Kuhn, 4 m, HR4002 - semoir Venta TI 401, BE.
✆ **02 48 79 06 44, heures repas.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 090A)
✆ **06 81 67 11 13**

26 - Vds bouteille oxy+propane 13 kg 3 chalumeaux + détendeurs 1 génératrice 22 kw 380/220 pdf, à débattre tbe 1350 euros - Sud 26
✆ **06 15 08 62 20**

26 - Vds tank à lait Japy 2400l enrouleur Irrifrance 300m diam.63 - Charrue 1 soc pour défoncer
✆ **04 75 03 05 02**

26 - Cherche pneu 600-16 + 300 kg blé + vends roues Fiat 14.9-28 + barre de coupe ventrale
✆ **04 75 31 53 88**

36 - Vds Manitou LT 735 120 LSU 19/12/07 3870 h, 7 m, ttes opt, révisé.
✆ **06 22 75 35 81**

38 - Vend pulvérisateur Hardi 600 l - Evacuateur fumier Seta
✆ **04 76 31 84 10**

38 - Recherche essieu environ 2 tonnes avec roues.
✆ **04 74 93 23 77 ap. 20h30**

38 - Vd quadrisoc Rabewerk claire voie TB état pneu 15 % usure 270-95-46, remorque camion bascu 11 T.
✆ **04 74 54 30 95**

38 - Vds remroque magasin euromag 3 m refregire toit telesc rallonge 1 m avec tte les bâches.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Semoir engrais, pulvérisateur Tecnoma, semoir à maïs, distributeur engrais, tonneau 1000 L, faneuse andaineuse, montebotte.
✆ **04 74 59 05 85 HR**

38 - Vds camion Renault BETS170 turbo PTC 14,5 BE - pelle Poclain P75 sur pnx 2 godets.
✆ **06 80 22 12 91**

42 - Vds tonne à eau 1500l semoir engrais centrifuge Vicon - Marols
✆ **04 77 50 71 10**

69 - Vends andaineur KHUN 4321 GM (4,3 m) trés bon état, peu servi 2001 prix : 3950 euros.
✆ **06 18 09 01 12**

69 - Vds rampe à désherber 8 m. + girofaneur Khun 2,80 prix à débattre.
✆ **06 85 17 40 04**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP 230, Welger RP12-RP200-RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds presse Supertino SR70-120, an. 2001, très bon état, première main, 17.500 euros.
✆ **03 85 34 84 78**

71 - Vds broyeur de haies Mc Connel Mac 530E, 2008, très bon état, enfonce-pieux Rabaud tout hydraulique.
✆ **06 17 03 19 99**

71 - A V rouleau Cultipacker porté et trainé 3 m, an. 2011, épandeur 2 HV Leboulch 6 T révisé, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse distributrice Silofarmer trainée 5,2 m3 spécial enrubannage, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur dist. engrais neuf, double plateaux Kuhn 1.500 L, vannes à cde élect., 4.480 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vends séchoir à foin br gaine de ventilation en bois + ventilateur capacité 40 br en diam.120.
✆ **06 25 91 67 62**

74 - Vds herse rotative Pegolama, herse pré 8m, planteuse à patate 2 rangs + tremi.
✆ **06 82 10 30 18**

84 - Cède piquets béton : L5,5m : 150 en 80x80, 40 en 90x90, 4 en 110x150 – L3m : 120 en 90x90 + câbles +access. ancr. Mail lecabanas@lecabanas.fr
✆ **06 11 55 74 51**

84 - Vds 10 tunnels Filclair 7 m x 100 m équipés avec chauffage, aspersion et écarteurs. Prix : 1,5 euros/m2.
✆ **06 03 69 05 61**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-40-42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 m - 3 – 4 et 4,8 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 30-Vds pompe asp. Leroy Sommer 40 CH 60m3 à 10 kg, 2 grp électrogènes Ford et Berliet 60 kg KWA auto. Tt BE
✆ **06 09 53 07 77**

88 - Vends cause cessation tracteur JD 6534, télesco JCB 531-70 et autres matériels agricoles - Fourrages.
✆ **06 82 31 15 79**

89 - VENDS herse portée, - vibroculteur sur pneus, - tombereau sur pneus (réf. 1003)
✆ **03 86 46 10 88 HR**

Elevage

01 - Vds SDT TPA 1x6 Delaval cornadis 6m, 8 places - cages à écorner veau
✆ **06.81.26.11.93**

21 - VENDS benne Duchesne 14 T., pneus 14 x 20, 11 500 euros HT, - benne Duchesne semi élévatrice, 8,5 T, 7 500 euros HT, bon état (réf. 080E)
✆ **06 82 42 08 75**

26 - Vds bol mélangeur Tatoma vis vertical 14 m3 pesé bon état 10000 euros à débattre
✆ **06 79 75 38 22**

26 - Vds chaîne au sol poulet dinde bon état petit prix
✆ **04 75 48 89 80 (HR)**

26 - Vds mat d'élevage caprin cornadis d'auge et de traite-tuyauterie-tank à lait-nourrisseur.
✆ **04 75 59 82 51 (HR 13h)**

26 - Vds machine traire 16 pos chèvre delaval pulsat électr tanck lait 650l cornadis 45 places
✆ **04 75 45 64 97**

54 - Vends SDT Gascoigne Melotte 2x8 épis, décro automatique de 2000, très bien entretenue cause robot, pompe à vide neuve + chien électrique 10.000 euros.
✆ **06 87 59 09 77**

69 - Vend tank 1000 litres Japy.
✆ **04 74 70 94 03**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Berlingo fourgon. J3 D - TBE - ct OK - an 2000 - 110000 km - courroie dist. refaite - prix à déb.
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Bétaillère nouveau Master 2,5 l. DCI, 2010, 90500 kms, caisse alu neuve pte pont. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends C.15 diesel, 2004, C.T. OK, 200.000 km, 4 pneus neufs, freins ar. refaits, BEG.
✆ **06 70 38 08 49**

84 - Vds camion Saviem JK75 PL 7T5 dir. non assistée, plateau C15 diesel 2003 TBEG dir. non assistée.
✆ **06 80 60 81 44**

Tourisme

68 - Vds Suzuki Jimny cabriolet-diesel mod. 2008 - 4 places - hard top - pare buffle - attelage - air cond. - 76200 km - 9500 euros.
✆ **06 80 25 82 21**

71 - Vends Opel Astra GTC 1,9 l CDTI, 120 CV, sport, 2006, 80.000 km, 1ère main, très bon état, 7.400 euros.
✆ **06 65 06 79 08**

71 - Vds 4 x 4 Nissan Terrano, long. 2,7, TDI, 1999, 89.000 km, 10 CV, boîtes + boîte courte, clim., 8.000 euros, plus. pièces changées, TBE.
✆ **07 61 40 97 83**

Achat-Vente

Récolte

01 - Agriculteur vend livre regain foin paille en BR ou rectangulaires
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds foin bottes rectangulaires récolte 2013
✆ **06.88.40.64.79**

01 - Vds 40T foin bio prairie naturelle BR 120x120 à Biziat
✆ **04.74.50.14.49. ou 06.85.25.57.22**

26 - Foin pn br 120x180 luzerne 1ère coupe hd 60 bottes 200x120x60 stockée à l'abri
✆ **06 07 19 30 32**

26 - Vds foin première coupe 2013 pulvé Tecnoma 400l 9m andaineur Kuhn GA 280G pour pièce
✆ **06 16 71 80 90**

26 - Vds prairie balle ronde 120x120, 1 presse JD336A, 1 andaineur Kuhn GM300 en 3.20m
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds foin 2013, bottes rondes, sous hangar. 70 euros/tonne
✆ **04 75 45 61 80**

26 - Vds luzerne sur pied 21 ha prix 500 euros HT l'HA
✆ **06 88 76 34 39**

38 - Agriculteur vds foin livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17 - 04 74 58 58 86**

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE MACON
71850 Charnay-Lès-Mâcon – Tél : 03 85 34 94 94 - Fax : 03 85 34 49 26.
Contacts : Fabrice POINT - Marc MICHEL : 06 30 25 98 26

TRACTEURS		
CLAAS	AXION 850	2007
CLAAS	AXION 840 CMAT	2011
CLAAS	AXION 820	2011
CLAAS	AXION 820 CIS	2009
CLAAS	AXION 810 CIS	2008
CLAAS	ARES 836 RZ	2006
CLAAS	ARION 650 CEB	2013
CLAAS	ARES 816 RZ	2007
CLAAS	ARES 697 ATZ	2007
CLAAS	ARES 697 ATZ	2006
CLAAS	ARES 697 ATZ	2005
CLAAS	ARION 640 CIS	2009
CLAAS	ARION 510 CIS	2009
CLAAS	ARION 510 CIS	2008
CLAAS	ARES 616 RZ	2005
CLAAS	ARES 616 RZ	2005
CLAAS	ARES 557 ATZ	2009
CLAAS	ARES 557 ATZ	2007
CLAAS	AXOS 340 CX	2012
CLAAS	CELTIS 456 RX	2005
CLAAS	CELTIS 456 RX	2006
CLAAS	CELTIS 446 RX	2005
CLAAS	NECTIS 247 F	2007
RLT	ARES 826 RZ	2003
RLT	ARES 825 RZ	2001
RLT	ARES 715 RZ	2001
RLT	ARES 656 RZ	2003
RLT	ARES 636 RZ	2003
RLT	ARES 626 RZ	2003
RLT	ARES 616 RZ	2002
RLT	ARES 566 RZ	2002
RLT	ARES 546 RZ	2004
RLT	ARES 610RZ	2002
RLT	ARES 610 RZ	1998
RLT	ARES 550 RZ	2001
RLT	ARES 550 RX	2000
RLT	CELTIS 456 RC	2004
RLT	CELTIS 436 RX	2003
RLT	113-12	1982
RLT	ERGOS 95	1998
RLT	CERGOS 340	1998
RLT	CERES 340 X	1999
RLT	CERES 335 X	2001
RLT	CERES 355	2002
CASE	IH 744	1974
CASE	CS 100	2001
VALTR	T 120	2005
FENDT	924	2005
NH	TM 175	2006
NH	TS 110	2003
DEUTZ	AGROTRON 90	1998
DEUTZ	6207	1981

LANDINI	REX 85 DTV	2006
JD	7830	2008
JD	6534	2010
JD	6400 A	1997
JD	2140	
DEUTZ	AGROTRON 85	1985

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

CLAAS	LEXION 750 T3	2012-12
CLAAS	LEXION 650	2012
CLAAS	LEXION 630	2012
CLAAS	LEXION 550 MONTANA	2009
CLAAS	TUCANO 440	2009
CLAAS	TUCANO 430	2012
CLAAS	MEDION 310 2RM	2003
CLAAS	D 78	1987
CASE	7130 4RM	2012
JD	1075	1984
JD	T 550 2RM	2008
DEUTZ	MB 3610	1991
LAVERDA	AL QUATRO	2008
LAVERDA	L 521	1995

ENSILEUSE

CLAAS	J 960	2008
CLAAS	J 850	2004
CLAAS	J 840	2000
CLAAS	J 830	2006
CLAAS	820	1997
NH	FR 9050 4RM	2011

PRESSES

CLAAS	Q 3400	2006
CLAAS	Q 3300 RF T	2012
CLAAS	Q 2200 T	2005
CLAAS	V 380 RC	2010
CLAAS	V 380	2009
CLAAS	V 370	2008-11
CLAAS	V 360	2009
CLAAS	V 360 RC	2008
CLAAS	R 350	2009
CLAAS	R 250	2006
CLAAS	R 66	1998
CLAAS	R 46	1997
KUHN	INTELLIWRAP	2012
NH	D 1000	1991
LB	6000	2000
SUPERTINO	SR 70-120	2004
VICON	LB 8080	1999
GALLIGNANI	8600 LEADER	1999
AROBALE	1212	1989
JD	582	2007
JD	570	2000

ANDAINEURS		
CLAAS	LINER 650 TWIN	2004-05-07-09
CLAAS	LINER 1550	1997
CLAAS	LINER 1550 TWIN	2005
CLAAS	LINER 470 S	2002-03-05-06
KUHN	GA 6522	2006-07
KUHN	GA 6002	2004
KRONE	SWADRO 395	2003
STOLL	1405 S	2001-03
FANEURS		
CLAAS	VOLTO 870 H	2006
CLAAS	VOLTO 770 H	2002
CLAAS	VOLTO 670 H	2008
CLAAS	VOLTO 640 H	2000-02
CLAAS	VOLTO 52	2009
CLAAS	VOLTO 540 H	2000
CLAAS	VOLTO 450 H	1998
KUHN	GF 13002	2013
KUHN	GF 8501 MH	2002
KUHN	GF 5001 MH	2000
FELLA	TH 680 D	1998-06
POTTING	HIT 910 N	2008
FAUCHEUSE		
CLAAS	DISCO 3050	2005
CLAAS	DISCO 2650	2000-03-05
CLAAS	DISCO 260 C	2002
CLAAS	CORTO 310 N	2005
CLAAS	CORTO 270 S	2002
CLAAS	CORTO 270 S	2004
KUHN	GMD 3110	2009-11
KUHN	FC 283 TG	2007
KUHN	FC 250 GH	2002
VICON	CM 230	1997
KRONE	EC 280	2005
KRONE	AM 243 AS	1998
KRONE	AM 243 CV	1999
FELLA	SM 320	2007
FELLA	KM 310 F2	2005
POTTIN	EUROCAT 316	2010
POTTIN	CAT 210	1998
POTTIN	NOVA 260 T	2000
SOL		
GREGOIRE	RK3	1993
KUHN	MASTER 100	2001
RAU	PRIOR VL 24	1996
RABEWERK	RLX 6m	1997
JURANE	RT 400	2007
KUHN	HR 4002	1997
LELY	TERRA 400-45	1997

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



CLAAS

38 - Vends foin 2013.
✆ **04 74 92 50 42**

39 - Vds foin bio certifié récolte 2013, botte 120x70
✆ **06 85 40 05 69**

58 - VEND bon foin, bottes rondes et carrées, stocké sous hangar (réf. 090C)
✆ **03 86 22 43 27**

69 - Vd pomme Gala + Golden en caisse conserver AC + Frigo.
✆ **06 84 60 64 06**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS foin pré + sanfoin 4 T., petites balles rondes, 80 €/T. (réf. 1005)
✆ **06 80 44 82 11**

Fourrage

01 - Vds foin récolte 2012-2013 balles rectangulaires et rondes, prix de 60 à 80 euros la tonne suivant qualité et quantité - Villemotier
✆ **06.08.07.18.46**

07 - Vds PAILLE blé, FOIN dactyle et prairies naturelles, bottes carrées 120x90, dans départ 07/42/43/48/15 livraisons possibles.
✆ **06 89 15 10 43**

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends foin, bonne qualité, de 2012 et 2013, bottes rondes et rectangulaires.
✆ **06 73 52 89 79.**

18 - Vends luzerne et raygrass bio, 80 euros la tonne, bottes rondes à l'abri, environ 25 t. EARL de Préneray.
✆ **02 48 69 58 67.**

36 - Vds foin 2013 bottes carrées 90x120 65 euros départ, liv poss.
✆ **06 22 75 35 81**

38 - Vend foin récolte 2013 balles rondes 80 euros/tonnes, stock à l'abri St Savin.
✆ **04 74 28 90 34 - 06 71 04 10 97**

58 - VENDS bonne paille blé, 2ème choix sous abri, livraison (réf. 1010)
✆ **06 75 08 92 19**

69 - Vds paille de blé bottes carrées stockées à l'abri. FC Poncet - St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

71 - Vends paille, récolte 2013, balles rondes 120 x 150.
✆ **06 26 28 96 34**

74 - Vds foin 2013 bonne qualité origine St Pierre et Pers Jussy (74) 220 x 120 x 70.
✆ **06 88 08 35 54**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10-12 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

26 - Vds 250 plants cyprès verts de provence 30 60 cm
✆ **04 75 04 28 26 (HR)**

67 - Vends plants échalottes Polka (ronde) et 1/2 longue plants de fraisiers frigo ou frais. Cherche moteur 90 - 120 cv pour groupe d'irrigation - pulvérisateur 12 m.
✆ **06 82 75 79 73 ou 03 88 70 72 74**

Bât. Pro.

18 - Rech ferme culture élevage 120 à 150 ha avec achat cheptel et matériel.
✆ **02 48 59 84 42**

Propriété

42 - Vds poulailler industriel 1200m2 contrat production + maison 110 m2 à 70 m - 350 000 euros
✆ **06 11 40 01 06**

54 - Achète bois vergers prés terre même loués, toutes surfaces, très bon prix.
✆ **Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 65261**

69 - Vends propriété viticole 4 ha 66 vigne Juliénas TB terroir.
✆ **04 74 04 44 68 ou 04 74 04 10 96**

71 - Vds Gilly/Loire bât. ferme le bourg, libre, 3 écuries, hangar p. caravane, maison F2/3, cave, garage, 3.000 m2 à construire, activité privée ou professionnelle, prix 120.000 €.
✆ **04 70 48 11 63 à 19 h**

71 - Vds, Gilly/Loire, hôtel gare libre, 8 chambres, 3 garages, 2.500 m2 à construire, tout commerce ou habitation, 120.000 €.
✆ **04 70 48 11 63 à 19 h**

Divers

21 - VENDS piquets acacia 2 m. (réf. 1012)
✆ **06 74 42 27 53**

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
NUTRITIONNISTES INDÉPENDANTS
NUTRITIONNISTE 100% INDEPENDANT
UNE NUTRITION SIMPLE ET RENTABLE
UN PARTENAIRE DE CONFIANCE
Des rations qui valorisent les produits de la ferme
Stéphane BAILLE - Tél. 06 48 10 37 33
www.nutritionniste-ruminant.fr

39 - Jeune agriculteur recherche pour installation reprise ferme loc. ou achat tte surf. Etudie ttes prop.
✆ **06 73 92 81 55**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Labverda 3350 - 3450 - 35, Charrue kverneland en planche et réversible, Corn-picker 1 rg Benac.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Semoir Kuhn SD4000, Pulvé Amazone 4200l/28m, Tracteur NH6070 2000 hrs, Benne 16T, Semoir Nodet 3m, Bugnot BIBAL V2, Moulin Law, Container phyto agréé, Pompe GNR, Fourgon Mercedes. Facilité de paiement possible. Matériel récent TBE.
✆ **03 84 95 87 12**

70 - Recherche 2 pneus tracteur occasion. Bon état. 13,6/R36.
✆ **06 48 65 74 77**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Location

Agricole

69 - Cherche forêt de tilleuls pour poser ruches pendant floraison location contre miel ou vin.
✆ **06 01 49 53 09**

69 - Loue 3 Ha vignes appellation Chiroubles pour le 11 novembre 2014. Si besoin cuvage et maison disponible.
✆ **06 83 13 78 63**

Offre

Emploi

21 - RECHERCHE ouvrier agricole, forestier et chasseur, 40 ans minimum, logement assuré. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 08VB2)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

ENTREPRISE SUISSE
cherche de suite
un chef de culture pour la vigne
Responsable, expérience confirmée en viticulture exigée.
Contrat à durée indéterminée
Escalier de la Dame, Granges Yves
1907 Saxon
(0041) 27 744 32 62

26 - Cherche chauffeur agricole moissonneuse tracteur et poids lourds souhaité
✆ **06 85 66 10 28**

26 - Cherche chauffeur matériel agricole moiss-batt avec ou sans pl
✆ **06 81 40 13 54 ou 06 08 88 64 46**

69 - Exploitation viticole cherche employé expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Cherche salarié agricole polyculture élevage laitier, CDD évolutif CDI, permis.
✆ **09 66 82 79 16**

Demande

Emploi

26 - Jh 27a rech emploi agri ttes prod, expérience polyculture élevage. Dispo début avril
✆ **06 12 06 21 66**

Proposition

Commerciale

42 - Vends boucherie charcuterie salaison aux normes avec véhicule frigo motif retraite - prix à débattre
✆ **06 76 66 87 87**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n° au http:// rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Divers

73 - Prend bêtes en pension d'avril à novembre.
✆ **06 76 75 92 80**

74 - Vds taureaux Red Holstein Fils de Kite Lom Ralstorm prêt à saillir.
✆ **06 82 10 30 18**

Bovin

01 - Vds 2 femelles 1 mois Abondance + 2 Holstein croisées Montb de 2 mois
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

01 - Blonde d'Aquitaine Vds taureaux 12 à 22 mois, inscrits, type mixte, livraison possible. Elevage indemne IBR.
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds taureau Limousin 5 ans cause consanguinité inscrit HBL très docile - Earl Henry
✆ **06.25.39.63.95**

01 - Vend Taureau Aubrac, vaches Aubrac pleines indem IBR.
✆ **06 81 71 47 77**

01 - Vds taureau Limousin 3 ans et 1/2 calme IA
✆ **06.10.52.49.69**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud, 7 vaches pleines Cyclone RRE, VS, vêlage mars avril (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds cause santé vaches cheptel vêlées HBC taureaux HBC IBRA.
✆ **07 89 61 78 35**

18 - Elevage HBC, vend 1 taureau de 18 mois, 1 taureau de 30 mois et veaux reproducteurs de 14 mois. EARL Breton, 18 Germigny l'E.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau de 18 mois et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 et 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

18 - L'élevage charolais Jubert à Massay vous propose des mâles reproducteurs, 14 mois et 2 ans.
✆ **06 07 75 73 13.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 0702)
✆ **03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13**

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

21 - VENDS taureau HBC 5 ans, qualifié RVS, jeunes 15 mois, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0802)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62 - 03 80 84 46 52 HR**

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

21 - Elevage Herd Book Limousin VENDS repro. 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm , pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
NOUVEAUTES 2014
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés 2013 ET 14
jusqu'au 31/03/14 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

batimentsmoinschers.com
Moins cher depuis 2001
ACIER HAUTE RESISTANCE GALVANISÉ
OFFRE PROLONGÉE
DERNIERES PIECES !
300m² 12.60 x 24 x 5m
5 990 €*
PLUS QUE 3 PIECES
Allianz
Tél : 00 352 26 31 18 98
281, route d'Arlon -L8011 STRASSEN
commercial@batimentsmoinschers.com
Fax : 00 352 26 31 19 14
13 ans d'expérience DEPUIS 2001

en KIT Bâti Tôle Habilleur de Bâtiment
Aménagement Intérieur
Mur - Cloison - Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS
Toiture - Bardage
RC 48093819
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60

Prod. vend foin de Crau AOC
balles matelas 80 x 55 x 220
livraison possible
à partir de 20 t.
Contact et devis 06 62 54 50 65

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TRANSPANEL Comprenant :
1 fourche de transport
16 panels de 2,40M
1 portillon de 1,20M x 2,20M
36 chaînettes de fixation
1 995,00 €
FABRICATION FRANÇAISE

SECOMAT
CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
157€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
453660 | | 157,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
SAS Ouest-France contre-jaulées

Journées commerciales
GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
Vendredi 7 & samedi 8 mars de 9h à 17h
Veaux de 1an, taureaux de 18 mois et 10 génisses de 18 mois.
Prix raisonnable. HBC - garanties sanitaires - date de livraison à la demande.
CONTACT : 06 76 33 03 18

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. GS, primés CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0910)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS reproducteurs charolais, origine IA, TGS. (réf. 0906)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC, TGS, IBR A, vêlage facile. GAEC Terrand (réf. 0905)
✆ **06 81 83 95 05 - 03 80 20 26 10 HR**

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureaux 2 ans - 1 an, TGS, vêlage facile, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 0901)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, HBC, TGS, BO. Colliette C. - Villargoix (réf. 0915)
✆ **03 80 64 12 78 - 06 70 74 97 70**

21 - El. LIMOUSIN VEND taureaux 15 - 18 mois, docile, vêlage facile en croisement, - génisses 1 an, TGS. (réf. 0916)
✆ **03 80 97 08 23 HR - 06 82 69 28 68**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an. EARL de Juilly (Lobreau) Magnien (réf. 1006)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 090H)
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

38 - Vds taureaux Limousins 14 à 18 mois : 1700 euros.
✆ **06 88 55 01 48**

38 - Vds jeunes vaches Montbéliardes vêlées ou prêtes indemne de toutes maladies contrôle laitier insémination c. cessation oirigne Jura.
✆ **06 14 37 50 44 HR**

42 - Vds ou loue taureaux Hostein Rouge et Noir, Montbéliard + Abondant - TBO - poss. livraison et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisses Charolaises 2 ans HBC TBO + taureaux - Cuisset JM ST Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33 ou 06 30 92 60 12**

42 - Vds vaches Lim. pleines + 1 taureau 18 mois Tgs
✆ **06 70 86 97 21 ou 06 73 66 11 84**

42 - Vds cse cess. lait, vaches Mont. fraiches au lait et prêtes fin Mars
✆ **04 77 20 41 36**

42 - Vds taureaux Charolais 16/17 mois pères testés IA (Voimo, Urfe, Bastion...) Ph.PLasse
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds taureau Aubrac 16 mois génisse Aubrac pleine 6 mois
✆ **04 73 95 42 75**

58 - VENDS TB taureaux charolais 22 mois, - veaux reproducteurs gros, HBC, V. Limousin 1 an, 9 laitonnes HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0504)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
✆ **06 74 69 21 83 - 03 86 58 35 52**

58 - VENDS repro. 2 ans et 14 mois, HBC ou non, viande et élevage, prix raisonnable. Pautet (réf. 07VB1)
✆ **03 86 30 85 24 - 06 09 40 50 63**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 07VB2)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Decize à vendre reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans. Elevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB3)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - Elevage HBC VENDS taureaux adultes + taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 080D)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS taureaux 5 - 2 - 1 an, HBC, IBR A, bonnes origines et conformations, livraison assurée. GAEC Martin Gilles - 58170 Luzy (réf. 080G)
✆ **06 12 53 71 73**

58 - VENDS taureaux Limousins 1 an et 2 ans, bonne conformation et laitonnes Limousines (réf. 090D)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - Cause cessation VEND vaches, génisses pleines suitées, - veaux, taureaux HBC, BO, IBR A. Garlot Michel (réf. 09VB1)
✆ **03 86 22 23 60 - 03 86 22 24 22 - 06 43 00 63 66**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 090F)
✆ **06 06 71 54 30**

58 - VENDS reproducteurs HBC, TGS, bonnes origines. Martin - Montigny sur Canne (réf. 10VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 2 ans saill en 2013, gros veaux reproducteurs, HBC, VF. EARL Guillien - Epiry 58800 (réf. 0914)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC + génisses de 2 ans. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, TGS. GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 1004)
✆ **06 78 59 03 92 - 06 87 17 92 16**

58 - VENDS reproducteurs de 15 mois, IBR A. Adam Denis - Montapas (réf. 1002)
✆ **03 86 58 21 54**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, bonnes origines. Pannetier Nathalie (réf. 1009)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 10VB1)
✆ **06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, bonnes origines. Pannetier Denis (réf. 1008)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS veaux HBC 1 an, TGS, IBR A + 1 jumelle 15 jours. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1007)
✆ **06 60 28 76 91**

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vds Tx charolais 2 ans + génisses laitières pleines charolais + vaches charolaises prêtes ou velées TGS.
✆ **06 31 41 82 83 ou 04 74 01 28 29 HDR**

69 - Vds génissons Montbelliard 4 mois.
✆ **06 33 46 08 66**

70 - A vendre, jument TC pleine 5-6 ans ou échange contre jument de viande ou bovin.
✆ **03 84 91 25 73 ou 06 07 18 36 06**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds cause cessation : vaches, génisses pleines et taureaux 2 ans, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 070B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - veaux 1 an repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44 ou 06 07 31 03 42**

71 - Choix de taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage Devillard JP vend taureaux 20 mois et très bons veaux 1 an, HBC, TBO, TGS, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - VENDS taureau de 3 ans, type élevage - mixte, - plusieurs veaux repro., vêlage facile, issus IA, hivernés au pré (réf. 0907)
✆ **06 10 14 04 10**

71 - Vds repro. HBC 15 mois, 600 à 750 kg, ori. Defi Banco sur mères qualif. Stewart Grury.
✆ **03 85 84 82 80 ; 06 70 15 81 07**

71 - Elevage J.-Ch. Pallot vend taureaux 2 ans et 1 an, TGS, livraison possible.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Cause cessation vends génisses charolaises de 2 ans et 3 taureaux 2 ans, type viande.
✆ **06 17 93 99 06**

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

BEISER LE N°1 DE LA VENTE EN DIRECTE SANS INTERMÉDIAIRE AVEC UNE LIVRAISON GRATUITE* !

PAYEZ EN 11 FOIS À 0 %** !
CONTACTEZ-NOUS !

NICHE À VEAUX 5 PLACES EN FIBRE DE VERRE (1)

(1) Version économique
LA 1ÈRE 2200€ ht livrée*
LA 2ÈME À -50 %

NICHE POLYESTER 1 VEAU SUR ROULETTES ET PARC COMPLET
Unique sur le marché

2250€ ht livré*
LE LOT DE 5 NICHES
3900€ ht livré*
LE LOT DE 10 NICHES

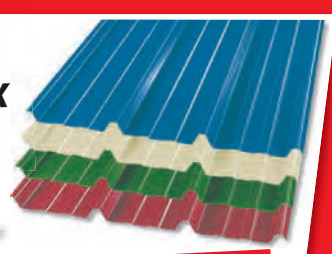
OFFREZ LE BIEN-ÊTRE À VOTRE ÉLEVAGE !

AUGE SUR ROUES DE 2 À 8 M


LE LEADER DE L'AUGE

CAGE DE PESAGE ET DE CONTENTION
Jusqu'à 2 t

PROMO -10%
POUR TRAITER VOS BOVINS IL VOUS FAUT UN POIDS PRÉCIS !

SAVIEZ-VOUS QUE CHEZ BEISER LA TÔLE 1ER CHOIX NE COÛTE QUE 5,50€ HT le m² (2) livré*

ÉPAISSEUR 0,6 MM
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
(2) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
UNIQUE SUR LE MARCHÉ | GARANTIE DÉCENNALE

HERSE DE PRAIRIE GALVANISÉE 6 M
EXISTE EN 5 ET 8 M

NOUVEAU
1990(3) € ht livrée* PAIEMENT COMPTANT
2170(3) € ht livrée* PAIEMENT AU 15/12/14
(3) Offres uniquement valables avec l'achat du kit de maille de rechange

EPANDEUR À ENGRAIS 1200 L

Autres litrages disponibles
NOUVEAU
PROMO -30%(4)
(4) Uniquement valable avec l'achat du cardan. Dans la limite des stocks disponibles

QUAND JE VEUX FAIRE DES AFFAIRES J APPELLE BEISER !

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Offre soumise à conditions.Offres valables du 07/03/14 au 13/03/14 uniquement pour un paiement comptant.
© Beiser Environnement - Mars 2014. Photos non contractuelles.

71 - ACHETE taureau Limousin adulte, docile, extra, 5 à 8 ans, plus 1050 k, garanties sanitaires (réf. 0912)
✆ **03 85 54 58 90 HR**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux VF de 1 à 3 ans, HBC, hiv. au pré, b.o., IBR A, TGS, liv. poss. Gaec des bourreliers.
✆ **06 70 04 11 58**

71 - Vds génisses charolaises 2 ans, à saillir ou engrais., cause cessation, tracteurs, divers matériels.
✆ **06 61 83 89 69**

71 - 71 Vente promotionnelle de reproducteurs HBC le 07/03/2014. Taureaux 2 ans, veaux 12/15 mois. Elevages : Bajard J.F. 06.30.86.06.65, Delorme Eric 06.34.36.62.68, Gaec Barge-Federici 06.81.38.58.44 ou 06.72.17.29.66, EARL Devillard J.P. 06.81.90.94.97, EARL Bernigaud frères 06.80.84.34.19, EARL Bernigaud Jacky 06.82.37.57.79, Delangle Gérard 06.88.39.36.26, Gayet Frédéric 06.77.60.53.27, Laugerette Michel 06.82.59.43.20, Pacaud Philippe 06.81.82.27.97.
✆ **http://charolais-passion.blog4ever.com**

71 - HBC vd gd choix de tx 18 mois et veaux 15 mois type viande et élevage, laitonnes, génisses à saillir, vaches pleines TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Vends 2 taureaux 2 ans, v. facile, produits visibles, veaux 15 mois, T. B. index, G.S., HBC. Guilhem.
✆ **06 99 63 04 37**

71 - Vds taureaux ch. 2 ans, 4 ans, HBC, 1 vêl. facile, gar. sanit., livr. poss., hiv. au pré. Boiret, 71 Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - VENDS 10 taureaux charolais 1 et 2 ans, HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1011)
✆ **06 83 49 18 19**

88 - Vends jeunes reproducteurs Blondes d'Aquitaine, bonnes origines, calmes, livraison, garanties sanitaires.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0401)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

89 - RECHERCHE Yonne - Nièvre 15 à 20 vaches charolaises avec veau, IND IBR (réf. 0909)
✆ **06 33 10 52 08**

89 - VENDS taureaux 2 ans + veaux 16-17 mois, HBC, origine IA, sans corne, vêlage facile, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent (réf. 0605)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 20 mois et 12 - 15 mois dont vêlage facile, origine de champions. TGS, livraison possible, prix raisonnables. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 090G)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

26 - Vds boucs chamoisés nais. fév 2014 issus IA troup +1000kgs indemne caev
✆ **04 75 46 06 43 ou 06 37 08 28 15**

Ovin

89 - ACHETE brebis et chèvres de réformes (réf. 0813)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

07 - Vds étalon 12 ans trait Comtois agréé cause consanguinité + 4 juments pleines mise bas avril
✆ **04 75 30 52 21**

26 - Vds pouliche comtoise pp alzan prix 800 euros 8 mois
✆ **04 75 47 42 88**

42 - Vds jument Comtoise terme début avril
✆ **06 28 30 41 60**

42 - Vds Percheronne 3 ans PP + stud -book à Perigneux
✆ **06 88 19 04 37**

Chien

42 - Vds chiot Epagneul Breton né le 26/02 - mère 25268710004750 - parents excellent chasseur
✆ **06 80 32 10 96**

74 - vds chiots beaucerons (nes) du 26/09/13 vaccinés tatoués.Mère : 2DGK897
✆ **04 50 03 23 14**

74 - Vends chiots Artois x Bruno voix lièvre sanglier. Mère n° 250269801404663.
✆ **06 64 52 86 60**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**



Les offres d'emploi de l'APECITA

AO001946 - BAS RHIN
TECHNICIEN EN EXPERIMENTATION H/F
Leader dans son domaine d'activités, cette entreprise fournit une prestation internationale complète dans le domaine de l'homologation des produits phyto pharmaceutiques (Expérimentation, Laboratoires de transformation et d'analyse, Rédaction de dossiers). Pour son réseau d'expérimentation français (étude de terrain BPE et BPL, des études globales d'exposition des travailleurs, de l'écotoxicologie et du devenir des produits dans l'eau et les sols), fort de 30 ans d'expérience, 8 unités terrain et 65 personnes. Au sein d'une équipe de 10 personnes, vous serez chargé de réaliser des essais au champ (traitements, prélèvements et notations) pour évaluer les produits phytopharmaceutiques en cours de développement. BAC+2 minimum en agronomie. Vous justifiez impérativement d'une expérience de 5 ans au moins dans le domaine de l'expérimentation. Vous maîtrisez l'anglais indispensable dans notre réseau. Entrée dès que possible. CDI.

AO002174 - MEURTHE-ET-MOSELLE
DELEGUE REGIONAL NORD-EST H/F
Organisation professionnelle. Avec près de 28 000 entreprises en France, 92000 actifs et un chiffre d'affaires de 5,25 milliards d'euros, ce secteur fait preuve d'un dynamisme important. Vous serez chargé de développer le nombre d'adhérents en Alsace, Lorraine, Champagne-Ardennes; d'organiser des opérations de fidélisation pour les adhérents et de développer des partenariats locaux et des actions de communication sur le secteur, en accompagnement des bénévoles. BAC+5 Vous connaissez le monde de l'entreprise, vous avez l'esprit d'initiative et savez être autonome tout en aimant travailler en équipe. La connaissance du secteur et/ou des organisations professionnelles serait appréciée. Persuasif, vous aimez relever des challenges et vous êtes prêt(e) à vous investir pleinement. Permis B indispensable. Prise de fonction immédiate souhaitée. Poste basé à Nancy (54) voiture de service fournie.

AO001982 - NIÈVRE
DEPLACEMENTS BOURGOGNE
ASSISTANT CHEF DE PROJET H/F
Structure à vocation régionale avec pour objectif d'aider les agriculteurs diversifiés ou à la recherche de diversification (conseils/appui aux porteurs de projet, étude marché, formation). Vous participez aux différentes études et missions. BAC + 2. Permis B exigé. Entrée au 01/04/2014. CDD 18 mois. Démarrage du contrat au SMIC (base 151,67€ heures/mois). Voiture de service mise à dispo. pour déplacements. Rembt autres frais.

AO002215 - BAS RHIN
CAVALIER D'ENTRAINEMENT GALOP H/F
Ecurie de course. Vous serez chargé d'entrainer les chevaux. Poste évolutif en fonction du potentiel du candidat. Formation indifférente. Expérience impérative en entraînement de chevaux de course. Poste à pourvoir dès que possible. CDD 6 mois à temps plein avec possibilité de CDI dans la structure.

AO002119 - HAUTE SAONE
ASSISTANT CONSEILLER H/F
OPA (expertise comptable et le conseil auprès des TPE et PME).Accompagner les agriculteurs dans la saisie de leurs déclarations PAC. BAC+2 Agricole. Sens du contact. Capacité à travaien équipe. Connaissance de l'environnement agricole et des entreprises. Capacité d'écoute, sens de l'organisation. CDD du 27 mars 2014 au 16 mai 2014.

AO002077 - DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
CONSEILLER SPECIALISE INSTALLATION H/F
OPA. Réception des candidats à l'installation, participation à l'élaboration des PPP. Réalisation des PDE et instruction des dossiers d'aides. Accompagnement et suivi du JA ds ses démarches administratives après l'installation. Conseil stratégique d'entreprise. Formation et infos des JA. Ing Agro/Agri. Goût pour le conseil. Aptitude à la vente. Permis B + Véhicule. Maitrise outils informatique. CDI. Entrée dès accord.

AO002103 - SAONE ET LOIRE
ANIMATEUR JURISTE EMPLOI H/F
OPA. Animation et gestion de projets en lien avec l'emploi agricole. Développement des prestations conseil du réseau notamment en matière d'hygiène et de sécurité. Structurer et développer l'offre de formation. Suivi et gestion de la dimension administrative de l'organisme de formation. Assurer le suivi des conventions emploi formation engagées avec les partenaires État, Région et la gestion administrative et financière des actions de formation continue. Participation et compte-rendu relatifs aux réunions des instances régionales de l'emploi et de la formation. Rédaction d'actes juridiques en droit social et formalités déclaratives. Expérience de l'animation de terrain, de la conduite et gestion de projets impérative. BAC+2/5 agri, RH ou formation. Connaissances en droit du travail, GRH et hygiène/sécurité au travail impératives. Expérience en ingénierie pédagogique et ds les dispositifs de financement de la formation professionnel. Permis B + véhicule. CDI. Entrée immédiate. Tps partiel (24 H). Travail en bureau avec déplacements fréquents sur la région et à Paris.

AO002118 - COTE D'OR
ASSISTANT CONSEILLER PAC H/F
OPA (expertise comptable et le conseil auprès des TPE et PME). Accompagner les agriculteurs dans la saisie de leurs déclarations PAC. BAC+2 agricole. Sens du contact. Capacité à travailler en équipe. Connaissance de l'environnement agricole et des entreprises. Capacité d'écoute, sens de l'organisation. CDD du 27 mars 2014 au 16 mai 2014.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet et Guillaume Lorisson notaires associés», titulaire d'un office notarial à Dijon (Côte d'Or) 1 Place de l'Europe, le 18 février 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Aurélien Garcia, retraité, et Madame Soraya Benkobbi, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Varanges (21110) 24 rue du Souris, mariés à la Mairie de Cessey sur Tlille le 7 janvier 1978.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

AL211011586

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Dijon en date du 05-03-2014 de: YAMII.
Forme: SARL .
Capital: 10000 Euros.
Siège: 8 Rue coupée de Longvic, 21000 Dijon.
Durée: 99 ans.
Gérance: Stéphane Orosco, 8 rue Joseph Tissot 21000 Dijon. Objet: Sandwicherie, restauration rapide, traiteur, épicerie fine, repas, boissons, sur place, à emporter, livraison. Vente d'objets décoratifs liés à l'alimentation.
RCS: Dijon.

AL211011551

Avis est donné de la constitution sous acte SSP en date à Beaune du 11/02/2013, pour une durée de 99 années, d'une SARL qui sera immatriculée au RCS de Dijon, dénommée BIM ADVANCE, siège social : Beaune (21200), 6 Rue des Tonneliers, au capital de 10 000€, ayant notamment pour objet social : l'étude, l'audit, la conception, la création, la réalisation, le suivi de toutes opérations de communication et/ou marketing sous toutes ses formes, notamment, graphisme, éditions, production audio-visuelle, publicité, promotion des ventes, relations publiques, multimédia, la production digitale et dématérialisée (partie internet), l'organisation d'évènements public et privé, de séminaires, pour son propre compte ou pour le compte de tiers ainsi que toutes prestations de services et de conseils. La gérance est assurée par Monsieur Olivier Daban demeurant à Chatou (78400), 30 bis Avenue du Château de Bertin et Monsieur David Gaudry demeurant à Asnières Sur Seine (92600), 30 rue du Ménil.
Pour avis

AL211011576

Dénomination: COTE D'OR ELEC
Forme: SASU Capital: 1 euro
Siège: 15 rue Clément Janin 21120 Til-châtel
Objet: Astreinte téléphonique dans le domaine du dépannage, électrique et plomberie sanitaire, installation électrique diverses, installations panneaux solaires, restauration à emporter fabriquer sur place.
Durée: 99 ans
Président: M. Ryabtseva Alla, 15 rue Clément Janin 21120 Til-châtel
RCS: Dijon

AL211011577

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL PLANET' PIZZ

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 200 euros
Siège social : 28, rue d'York
21 000 Dijon
494 059 330 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Mohamed El Moussaoui demeurant 25, rue d'Alembert, 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon . Mention au RCS de Dijon.

AL211011415

GAEC DES AVAUX

société civile en liquidation
Au capital de 180 900 euros
Siège social : 21270 Binges
441 010 170 RCS Dijon

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BISSEY-LA-COTE: T A V en AOC BGO blanc et rouge.
1 ha 00 a 03 ca - Sur les vignes polas: ZD-16[1]-27[4]-38[5]-43[5]-54[6]-67[7]-68[7]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/03/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211011590

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28.01.2014, la collectivité des associés du GAEC DES AVAUX a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28.01.2014 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Monsieur Commeaux Stéphane et Monsieur Faurois Frédéric, demeurant tous deux à 21270 Binges, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 21270 Binges, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, Les liquidateurs

AL211011572

PIZZ'UNIVERS

SARL Unipersonnelle
au capital de 5000,00 Euros
20 rue des Perrières,
21000 Dijon
507564086 R.C.S. Dijon

Par décision du Gérant en date du 1 mars 2014 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1 mars 2014, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Vincent Barot Cortot, 2 C rue de l'église, 21910 Savouges et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL211011588

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon, du 27 février 2014,
- la société ROGER CUENOT
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social: 60, route de Besançon - 25 270 Levier
307 401 059 RCS Besançon
et
- la société ENTREPRISE ROGER MARTIN
Société par actions simplifiée au capital de 3.080.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin - Parc technologique - 21 000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon
ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions prévu aux articles L. 236-22 et L. 236-24 du Code de commerce, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2014. Aux termes de ce projet, la société ROGER CUENOT ferait apport à la société ENTREPRISE ROGER MARTIN de sa branche complète et autonome d'activité de Travaux Publics.
L'actif apporté s'élève à 1.939.266 euros, le passif pris en charge par la société ENTREPRISE ROGER MARTIN à 1.856.546 euros, soit un apport d'une valeur nette de 82 720 euros. En rémunération de cet apport, la société ENTREPRISE ROGER MARTIN augmenterait son capital de 82.720 euros par la création de 3.760 actions d'une valeur nominale de 22 euros entièrement libérées et attribuées en totalité à la société ROGER CUENOT.
Il ne sera émis aucune prime d'apport.
Toutes les opérations, actives et passives, dont les biens apportés ont pu faire l'objet, effectuées entre le 31 décembre 2013, date d'arrêté des comptes, et le jour de la réalisation définitive de l'apport, seront prises en charge par la société ENTREPRISE ROGER MARTIN.
La société ROGER CUENOT ne serait pas tenue solidairement au paiement des dettes prises en charge par la société ENTREPRISE ROGER MARTIN en usant de la faculté prévue à l'article L. 236-21 du Code de commerce.
Les créanciers des sociétés ROGER CUENOT et ENTREPRISE ROGER MARTIN dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition à l'apport dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14, R. 236-8 et R. 236-10 du Code de commerce.
L'apport est soumis à la condition suspensive de l'approbation du projet d'apport par les Assemblées Générales des deux sociétés.
Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet d'apport partiel d'actif a été déposé le 28 février 2014 au greffe du tribunal de commerce de BESANCON au nom de la société ROGER CUNEOT et le 28 février 2014 au greffe du tribunal de commerce de Dijon au nom de la société ENTREPRISE ROGER MARTIN.

AL211011584

MODIFICATION DE CAPITAL

CROSSJECT

SA à directoire au capital de 4 204 831€
Siège social : 21300 Chenôve
60L avenue du 14 juillet
438 822 215 RCS Dijon

Par AGM du 12/12/13 et réunion du directoire du 19/2/14, le capital social a été augmenté de 2 034 615€ pour être porté à 6 239 446€.
Les statuts ont été modifiés.

AL211011578

MGSC HOLDING

Société civile au capital de 500 €
porté à 3 300 €
Siège social
18 Rue du Château 21121 Etaules
RCS Dijon 509 533 162

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 6 novembre 2013 que le capital social a été augmenté de 2 800 € par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trois mille trois cent euros (3 300 €).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211011581

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE LANTILLY EARL BENOÎT MAGNON

Par arrêté préfectoral en date du 21 février 2014, l'Earl MAGNON Benoît est autorisée à déroger aux distances règlementaires pour la construction d'un bâtiment de stockage de céréales et de fabrique d'aliments sur la commune de Lantilly, parcelle n° 476, section B, à une distance de 60 mètres des tiers.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit en mairie de Lantillysoit en consultant le site internet de la Préfecture de la Côte d'Or : www.bourgogne.gouv.fr ou à défaut à la Préfecture, Bureau Elections et Règlementations, Installations classées, 53, rue de la Préfecture à DIJON.
Pour le Préfet et par délégation, La Directrice Nathalie AUBERTIN

AL211011580

NON DISSOLUTION

EURL COTE D'OR IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 €
Siège social : place de la ville du Puy
21400 Châtillon sur Seine
514 454 214 RCS Dijon

Par décision du 26 octobre 2012, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis.
La gérance

AL211011533

EFG

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 77, rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon
753 196 500 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 19 février 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL211011560

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL COTE D'OR IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 €
Siège social : place de la ville du Puy
21400 Châtillon sur Seine
514 454 214 RCS Dijon

Par décision en date du 02/01/2013, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du Place de la Ville du Puy, 21400 Châtillon sur Seine au 7 rue Maréchal de Lattre de Tassigny 21400 Châtillon sur Seine, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le gérance

AL211011534

ECOLO-VITRES SARL

au capital de 1 500 euros
Siège social: 6 B Rue de la Gare
21250 Pagny-le-Château
520 118 555 RCS Dijon

L'AGE du 03/03/2014 a décidé de transférer le siège social à 23, rue Aristide Briand 21300 Chenôve à compter du 03/03/2014 Mention au RCS de Dijon.

AL211011587

ATW SARL

au capital de 1000 euros,
47 rue Dombasle, 75015 Paris
RCS 489 493 460 Paris.

L'AGE du 04/03/2014 a décidé de transférer le siège social à 2 rue des Paules 21121 Fontaine-lès-Dijon à compter du 04/03/2014.
Gérant: M. Alain Thomas, 2 rue des Paules 21121 Fontaine-lès-Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211011592

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BAUBY

Société civile au capital de 157 830.47 €
Siège social : 21140 Juilly
421 008 236 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14/01/2014, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Bauby Bernard à démissionner de ses fonctions de gérant au 31/12/2013 nommé Monsieur Bauby Fabien, demeurant à Juilly, cogérant de la société pour une durée illimitée au 01/01/2014.
Pour avis, la gérance

AL211011446

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Dijon du 27 Février 2014, enregistré au SIE de Dijon Nord le 3 Mars 2014 «Bordereau n°2014/417 Case n°25», Monsieur Jacques GROS demeurant à Quétigny (21800), 8 Place Albert Camus, immatriculé au RCS de Dijon sous le n° 016 444 572,
a cédé à la Société GARAGE DE L'EUROPE, SARL au capital de 30.000 €, dont le siège est à Quétigny (21800), 13/15 Boulevard de l'Europe, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 800 541 666,
le fonds commercial et artisanal de garage, achat, vente de véhicules automobiles, entretien, réparations, pièces détachées et accessoires, huiles et graisses, exploité à Quétigny (21800), 13 Boulevard de l'Europe, pour lequel le vendeur est identifié à l'INSEE sous le n° 016 444 572 00024, APE 4511Z, moyennant le prix de 105.000 €uros s'appliquant pour 75.000 € aux éléments incorporels et pour 30.000 € aux éléments corporels.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Mars 2014.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet d'Avocats FIDAL, Parc Valmy 4 Rue Jeanne Barret (21000) Dijon.

AL211011589

VENTE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 janvier 2014 à Roubaix (Nord), enregistré au service des impôts des entreprises de Dijon le 14/02/2014, bordereau n° 2014/289, la société dénommée ADRIVE, société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €, dont le siège est à Croix (59170), Rue Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole et identifiée sous le numéro 523 412 781; a vendu à : la société dénommée CHRONODRIVE, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est à Croix (59170), 1 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole et identifiée sous le numéro 433 513 892 ; un fonds de commerce de vente au détail de produits alimentaires, non-alimentaires et de services sur le principe du «drive» exploité à Chenove (21300) Rue Paul Langevin sous l'enseigne «AuchanDrive», avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 23 janvier 2014, ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 50.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels et corporels.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse du fond cédé pour la validité avec correspondance au siège social du cessionnaire: CHRONODRIVE SAS, 1 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Croix (59170).
Pour insertion.

AL211011583

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

LE COMPTOIR DES SPORTS

17 route de Lyon
58000 Challuy
Capital social : 10 000 euros
RCS Nevers 799 932 009

Aux termes d'un acte sous seing privé du 13 février 2014, la dénomination sociale est désormais la suivante : SNC LE COMPTOIR DES SPORTS.
Pour avis

AL581012027

P.N.G.I

Société anonyme
Au capital de 40 000 euros
Siège social : le Bourg
58270 Saint Jean aux Amognes

Avis de modifications
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Jean aux Amognes (58270) du 20 Décembre2013, il a été constitué une société en France (initialement immatriculée au Luxembourg) présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société anonyme
Dénomination sociale : P.N.G.I
Siège social : le Bourg, 58270 Saint Jean aux Amognes
Objet social :prendre toutes participations dans toutes sociétés, acquérir ou recevoir en apport ou plus généralement détenir toutes participations sous forme d'actions ou de parts dans d'autres sociétés, en assurer la gestion, les négocier et plus généralement participer à ce titre à la vie des entreprises dont elle détient une partie du capital,participer à la gestion active, à l'administration, à l'animation et la coordination des sociétés dont elle détient une participation, assurer éventuellement la direction et le contrôle des sociétés dont elle détient la majorité du capital,définir et superviser la mise en oeuvre de la politique générale, financière et commerciale du groupe,assurer des missions de conseil et de services à toutes entreprises appartenant ou non au groupe en matière d'organisation et de gestion, de ressources humaines, de management, de stratégie commerciale et financière, notamment effectuer des études de marché ou des opérations de promotion à toutes entreprises, réaliser des projets financiers et des projets immobiliers, mettre à la disposition de ces entreprises des services ou des moyens utiles, notamment en matière financière, comptable, administrative,informatique, juridique, logis-

tique,commerciale (négoce ou production)ou de maintenance, de contrôle de gestion.acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 40 000 euros Cession d'actions et agrément: Agrément sauf en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant ou au profit d'une personne nommée administrateur.Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions Administrateurs :Monsieur André Sediki, né le 1er juillet 1970 à Saint Maurice (94), demeurant 88 rue du Breuil à Epinay sur Orge (91)Madame Séverine Nelly Gauthier, née le 06 octobre1976 à Nevers (58) demeurant 88rue du Breuil à Epinay SUR ORGE(91)Monsieur Philippe, Jean, René Lafond, né le 04 mai 1970 à Nevers (58), demeurant Semelin Dessus, à Billy-Chevannes (58)Les administrateurs ont été nommés pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.Commissaires aux Comptes :La Société « FIDECI », Société par Actions Simplifiée, au capital de 60.000euros, dont les siège social est situé à Houilles (78800), 112 Boulevard Henri Barbusse, immatriculée sous le numéro 441 022 084 au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,La Société «GCL AUDIT ILE DE FRANCE»,Société à responsabilité limitée, au capital de 100,00 euros, dont le siège social est situé à Pontoise(95300), 20 rue Lavoisier, immatriculée sous le numéro 510 463 516 au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,Les Commissaires aux comptes ont été nommés pour une durée de 6exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.Aux termes d'une délibération en date du 20 Décembre 2013, les administrateurs ont désigné en qualité de :Président du Conseil d' Administration et Directeur Général :Monsieur André Sediki, né le 1er juillet 1970 à Saint Maurice (94), demeurant 88 rue du Breuil à Epinay sur Orge (91)Il est nommé pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
Le Conseil d'Administration.

AL581012057

EURL COGE

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation
en société en nom collectif
au capital de 5 000 euros
Siège social
10, rue de la République 58170 Luzy
523 005 221 RCS Nevers

Suivant délibération en date du 17 février 2014 la collectivité des associés a, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, décidé la transformation de la Société en société en nom collectif à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Le siège de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
La collectivité des associés décident de remplacer la dénomination sociale de «EURL COGE» par «SNC COGE» à compter de ce jour et de modifier l'objet social comme suit:
«L'exploitation de tous fonds de commerce de débit de tabac, de maison de presse, librairie, papeterie, carterie, confiserie, vaisselle, jeux de hasard, lotos, photocopies, vente de bijoux fantaisie, d'articles de pêche et de jouets»
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 50 parts sociales de 100 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :
Monsieur John Coge, 10 Rue de la République 58170 Luzy Associés en nom :
Monsieur John Coge, demeurant 10 Rue de la République, 58170 Luzy
Madame Nadine Coge, demeurant 10 Rue de la République, 58170 Luzy
Pour avis
La Gérance

AL581012064

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.det

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CANNES

Par jugement en date du 21/01/2014, le Tribunal de Commerce de CANNES a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Sauvegarde de ESPACE RENAISSANCE - 68, boulevard Carnot - 06400 Cannes
R.C.S.: 499 511 822
établissement secondaire : ESPACE RENAISSANCE - le Barillet 58170 Savigny Poil Fol.

AL581012073

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB ET C.THEVENY

Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire le 22 février 2014,
Mr Moreau Yves Emile Léon, et Mme Soenen Any Marie, son épouse, dt à Clamecy (Nièvre) lieudit «Foulon», mariés à la mairie de Clamecy (Nièvre) le 9 avril 1958 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,
Ont convenu dans l'intérêt de leur famille d'aménager leur régime matrimonial, avec stipulation d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, consistant en une clause de préciput en faveur du survivant des époux.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion en la SCP J.P JACOB et C.Theveny, notaires associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du maréchal leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour insertion
Me Jacob, Notaire.

AL581012067

AVIS DE CONSTITUTION

SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle société en SARL le 2 janvier 2014 à savoir :
Dénomination : SARL Caro
Forme : SARL
Capital : 200 euros
Siège social : chez SARL CID Gestion, le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy
Objet : vente de toutes volailles cuites en rôtisserie et viandes de grill, sandwichs, pommes de terre, tout ce qui se rapporte au grill et à la rôtisserie avec les garnitures, sur foires et marchés.
Durée de la Société : 50 années
Gérante à durée illimitée : Mme Torrès Carole, 3 impasse des Alouettes, 74200 Thonon les Bains
Les formalités seront faites au greffe du tribunal de Commerce de Nevers.
Pour publication.

AL581012068

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LE RELAIS FLEURI
Forme : SARL
Capital : 3 000 euros
Siège social : 2, rue de Bèze, 58190 Tannay
Objet social : Hôtel, restaurant, bar, traiteur, vente directe et indirecte, de tous produits liés à l'activité de restauration ainsi que tous conseils et formations en prestations de services et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Gérance : Madame Zhang Lan, demeurant 70 rue du Bourg à Breugnon 58460
Monsieur Roussel Pascal, demeurant 70 rue du Bourg à Breugnon 58460
Associés :Madame Zhang Lan, demeurant 70 rue du Bourg à Breugnon 58460
Monsieur Roussel Pascal, demeurant 70 rue du Bourg à Breugnon 58460
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL581012056

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 26/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a nommé administrateur judiciaire :
Administrateur judiciaire : Selarl Grégory Wautot 9, Place de Jaude 63000 Clermont Ferrand dans la procédure de redressement judiciaire de la société AGD MERCATIQUEavec pour mission : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion
Le Greffier.

AL581012078

Par acte reçu par Me Guillaume Dinet, notaire à Clamecy, le 22 février 2014, a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LULI
Siège : Corvol l'Orgueilleux (Nièvre), lieudit «Dordres»
Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés
Objet : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Capital : 1000 euros
Associés : Monsieur Siegfried Julien et Madame Nathalie Delor, demeurant à Corvol l'Orgueilleux (Nièvre), lieudit «Dordres»
Gérant : Monsieur Siegfried Julien et Madame Nathalie Delor, demeurant à Corvol l'Orgueilleux (Nièvre), lieudit «Dordres»
La société sera immatriculée au RCS de Nevers
Pour avis, maître Guillaume Dinet.

AL581012060

Notaires

Maître Marie Cheramy, notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Marie Cheramy, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 21 février 2014, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:
Forme : Groupement Foncier Agricole
Associés : Monsieur Jean Alabeurthe et son épouse Madame Monique Reverdy demeurant ensemble à Cosne Cours sur Loire (58200) 140 Rue de Donzy
Dénomination : GFA DES GRANDS CHAMPS
Capital social : Cent quarante mille euros (140.000,00 €)
Siège social : Cosne Cours sur Loire, 140 rue de Donzy
Objet social : La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur, directement ou par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.
Durée : 99 ans.
Apports: Un immeuble non bâti situé à Raveau (58400) Le Champ Viou et Les Grands Champs, cadastré section ZA n°34 et ZA n°36 pour une superficie de 33ha 14a 88ca, évalué à Cent quarante mille euros (140.000 €).
Immatriculation: RCS de NEVERS.
Gérance : M. Jean Alabeurthe
Cessions de parts sociales-agrément : toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément.
Pour Avis, Maître Marie Cheramy

AL581012069

Notaires

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

SARL D.G. AMENAGEMENT

Statuts société à responsabilité limitée

Suivant acte reçu par Me MENIGOZ, le 19 février 2014, en cours d'enregistrement au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, il a été constitué la société dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : SARL D.G. AMENAGEMENT
Forme : Société à Responsabilité Limitée, régie par les articles L. 223-1 et suivants du Code de commerce et par les statuts.
Capital social : 200,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés ;
Siège social : Maux (Nièvre 58290) «Chamnay»
Durée : société constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nevers (Nièvre).
Objet social : toutes opérations civiles ou commerciales relevant du domaine immobilier et notamment, l'achat, la vente, l'administration, la gestion, la prise à bail de tous immeubles ou droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel, industriel, commercial ou à usage mixte ; la construction, la rénovation, la promotion immobilière, l'activité de marchand de biens ; la réalisation d'opérations de lotissement ; l'activité de négociation ou d'intermédiaire dans la transaction de biens immobiliers ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Gérant : Mr Dominique Caridi, demeurant à Ecuires (Pas de Calais 62170), 210 Rue de Paris ; né à Lazzaro (Italie), le 11 octobre 1953 ; désigné aux termes des statuts pour une durée indéterminée.
Pour avis et mention,
Me Philippe MENIGOZ

AL581012075

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Alliance Pastorale
Agrément N° 2658
Siège social : 1, route de Chauvigny.
86500 Montmorillon
Adresse Postale :
48, avenue de l'Europe
CS 80095
86502 Montmorillon cedex

CONVOCATION AG PLENIERE ORDINAIRE

Nièvre - Cher - Indre-et-Loire - Maine-et-Loire - Vendée - Loire-Atlantique - Charente-Maritime Gironde - Dordogne - Creuse

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée de Section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ;
1 - Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle ; Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 27.03.13 ; Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2012/2013; Examen des comptes; Rapports du Commissaire aux Comptes ; Approbation des comptes ; Quitus aux Administrateurs ; Affectation du résultat de l'exercice ; Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration ; Approbation des conventions entre les Administrateurs et la Coopérative ; Constatation variation capital social souscrit ; Questions diverses.
2 - Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière
Cette Assemblée se tiendra
Le Jeudi 27 Mars 2014 à 10 H à la SODEM Le Cériolet, 86150 LE VIGEANT
L' AG des Délégués élus par les Assemblées de Section se tiendra le 27 mars 2014 à 14 h 30 à la SODEM ,Äì Le Cériolet, 86150 LE VIGEANT, sur l'ordre du jour prévu ci-dessus par les Assemblées de Section aux points 1 et 2.
Le Président, Hervé de MONVALLIER.
Les associés ont la faculté, à partir du 15è jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Adm. aux associés coopérateurs, rapport sur la gestion du groupe le cas échéant, texte des résolutions proposées, rapport général du Commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande.

AL581011994

DISSOLUTION LIQUIDATION

MOTTHO SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 €uros
Siège Social : 17 rue de Paris
58240 Saint Pierre le Moutier
Siège de liquidation : 9 rue de la Chalete 88170 Aroffe
R.C.S. Nevers 485 392 591 ,Äì 2005 B 300

L'AGO du 31/01/14 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2013.
Radiation au R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL581011964

GALERIE APOLLINE

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
au Capital de 5 000 €uros
Siège Social : 2 Rue Maréchal Foch
58300 Decize
R.C.S. Nevers 493 090 690 - 2006 B 322

Par décision du 31/01/2014, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Madame Lachoviez Christine, Gérante associée unique, demeurant 21 Rue Marguerite Monnot, 58300 Decize, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Maréchal Foch, 58300 Decize, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581012007

Le 30.12.2013, les associés de la **SAS SERRANO ENVIRONNEMENT** au capital de 10.000 €, siège social : Arleuf (58), 512 503 905 RCS Nevers, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.12.2013 et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel. Ils ont nommé comme liquidateur de la société dissoute : M. Ph. Serrano demeurant à Bléneau (89) 20, rue du Loing, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social. Il a été décidé de mettre fin aux mandats du directeur général, Mme MC Serrano, du Commissaire aux comptes titulaire la société CABINET MORIZE AUDIT et du Commissaire aux comptes suppléant M. JP Pineau. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL581012034

SARL J.L.K. B.T.P.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social : 14, Rue des Mourez
58180 Marzy
528 501 059 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 1er mars 2014, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable conformément aux statuts.
Mme Véronique Foin dt à Nevers (58), 11 Bis, rue des Montapins a été nommée comme liquidateur pour une durée illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Nevers (58), 11 Bis, rue des Montapins. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL581012076

MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

LE MEUBLE CAMPAGNARD

SARL au capital porté à 280 000 euros
Siège social : 6 Route de Champvert
58300 Decize
RCS Nevers 389 026 634

Selon AGE en date du 17/01/2014, la mention antérieurement publiée est modifiée ainsi qu'il suit, à compter de ce jour :
Capital social
Ancienne mention : 8 000 euros divisé en 500 parts de 16
euros
Nouvelle mention : 280 000 euros divisé en 500 parts de 560
euros
Pour avis.

AL581012058

ADJUCATION

Notaires

S.C.P. Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY
Notaires
14, rue Maréchal Leclerc

58200 Cosne-Cours-Sur-Loire
Tél. 03.86.39.30.00.

ADJUDICATION SUR SURENCHERE

Par le ministère de Maître Jean-Paul JACOB, Notaire
A l'annexe l'Office Notarial à Donzy (58220), 10, Rue de la Bertine
Le Jeudi 13 Mars 2013 à 14 heures 00
A la requête des consorts Millard-Letort et conformément au jugement rendu
par le Tribunal de Grande Instance de Bourges en date du 17 janvier 2013 ordonnant la vente par adjudication sur licitation, et l'ordonnance sur surenchère rendue le 9 janvier 2014
par le Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Des immeubles ci-après désignés :
Lot unique :
A Cuncy-Les-Varzy (Nièvre)
Une parcelle de terre
Cadastrée Section ZD N° 3 pour 5ha81a00ca
Mise à prix : Trente-Quatre Mille Cent Euros
Les charges, clauses et conditions sont énoncées au cahier des charges détenu par
Maître Jean-Paul JACOB.
Frais préalables, droits et émoluments en sus.
Maître JACOB, Notaire.

AL581011967

NON DISSOLUTION

LE CADRAIN

SARL au capital de 1 000 Euros
18 Rue Edouard Vaillant
58160 Imphy
RCS Nevers 537 942 906

Aux termes d'une A.G.E. du 16.10.2013 les associés statuant conformément à l'article L. 223-42 du code de commerce ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis

AL581012070

TRANSFERT DE SIÈGE

S.A.R.L. DIRECT@WEB

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 624 €
Siège social : 1 Rue Sainte Hélène
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 431 500 883 - 2005 B 53

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01/02/2014, les associés ont décidé de transférer le siège social du 1 rue Sainte Hélène, 58000 Nevers à 53 rue Albert Camus, 58000 Nevers à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis. La Gérance.

AL581011668

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DES VIEILLES VIGNES

Terre Noire
58200 Alligny Cosne
RCS Nevers : 503 837 072
Capital social : 92 230 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 15 février 2014, M. Langumier Patrick, La Grande Brosse, 58220 Donzy, a été nommé cogérant.
Pour avis, la gérance

AL581012025

CASSE AUTOS SERVICES

SARL au capital de 5000 €
Siège social
route de Saint laurent Plaine Souris
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
531 028 207 RCS Nevers

L'AGE du 27/02/2014 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de Mme Nasri Ouarda, à compter du 27/02/2014.
Modification au RCS de Nevers

AL581012065

JOURS DE FETE

SARL au capital de 7600 €
Siège social : Le Gravet, Gâcogne,
58140 Gâcogne
391 423 118 RCS Nevers

L'AGE du 28/02/2014 a nommé en qualité de gérant Mme Sand Magali, demeurant 60, rue Consolat, 13001 Marseille, en remplacement de Mme Sand Christiane, à compter du 20/02/2014.
Modification au RCS de Nevers

AL581012074

SOCIÉTÉ FL CONSEILS

SARL au capital de 50 €
Siège social : La Forêt
58270 Saint Sulpice
502 053 283 RCS Nevers

Suite au PV de l'AGE du 01.01.13, il a été décidé le changement de gérance de la société, M. Guillaume Lemire ayant démissionné. Celui-ci est remplacé par Mme Isabelle Couturier, 15 bis rue de Maubeuge, 75016 Paris Le gérant n'étant pas statutaire, il ne sera pas procédé à l'actualisation des statuts.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL581012077

CESSION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud 58000 Nevers

Cession de fonds de commerce
Suivant acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 21 février 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 24 février 2014, Bord. n°2014/241, Case n°3, extrait 592, M. Jean-Pierre Bourseul et Mme Marie-Christine Boulay ép. Bourseul, dt 27 rue du Cholet ,Ài 58000 Saint Eloi, ont cédé à la Société SAULIN, SARL au capital de 5.000 euros, ayant son siège social 31 rue de Nièvre ,Ài 58000 Nevers, immatriculée 800 303 414 RCS Nevers :
Un fonds de commerce de Boulangerie ,Ài Pâtisserie ,Ài Confiserie sis et exploité 31 rue de Nièvre 58000 Nevers, pour l'exploitation duquel M. Jean-Pierre Bourseul était immatriculé 330 790 106 RCS Nevers.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal hors marchandises de 91.500 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 46.500 €, aux matériel et mobilier servant à son exploitation pour 45.000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 21 février 2014.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet de la Société d'Avocat Gilbert Martin, 14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL581012062

Office Notarial de Decize
8 Rue Carnot
58301 Decize Cédex

Suivant acte Reçu par Me Jourdier Notaire associé à Decize le 14/02/2014 enregistré au pôle d'enregistrement de Nevers le 18 février 2014 beau 2014/224 case 1 ext 565,
Mr Daniel Albert Vittoz et Mme Huguette Marie, Thérèse Jandot à Sougy-sur-Loire (58300) Lieu-dit La Cerise ont cédé à La Société dénommée JARDIFLEURS, SARL au capital de 8.000,00 € siège social à Sougy-sur-Loire (58300) 12 route de Genève La cerise identifiée sous le numéro SIREN 441827458 RCS Nevers. Un fonds de commerce de «PEPINIERISTE HORTICULTEUR (Activité agricole principale) Entreprise de Parcs et Jardins - Paysagiste» situé à Sougy-sur-Loire «La Cerise» 12 route de Genève 58300 Sougy-sur-Loire. exploité sous le nom commercial «BAOBAB» et connu sous l'enseigne « AUX ESPACES VERTS SOUGYCOIS » comprenant l'ensemble des corporels et incorporels.
Prix : DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (290 000€) s'appliquant aux éléments incorporels pour 210 000 euros et aux éléments corporels pour 80 000,00 euros.
Prise de possession : 14 février 2014.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Jourdier, notaire à Decize, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.

AL581012059

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un pavillon à Nevers (58)
10 place du 7ème R.A.

T5 - Classe énergie : C - Prix : 96.000 €
(hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS - Tél : 0811 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Nièvre pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL581012016

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

AUBERGE DU MOULIN DE SAINTE VERTU

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue du Moulin,
89310 Sainte Vertu
791 183 577 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 22 janvier 2014, l'assemblée générale extraordinaire :
- a ajouté à l'objet social de la société l'activité d'achat-vente de vins.
- a constaté que la SARL est devenue unipersonnelle
- A constaté la nomination de M. Pascal Moreau, demeurant Ferme de la liberté, 89310 Poilly sur Serein , aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL891011907

FIDAL
12 Rue Aristide Briand
10000 Troyes

P B A

Société à responsabilité limitée
au capital de 90.500 euros
Siège social : 52 Rue du Moulin du Président
89000 Auxerre
488.267.659 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2014, il a été décidé d'étendre, à compter du même jour, l'objet social aux activités de «vente d'objets mobiliers ou d'occasion».
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL891012013

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Suivant acte sous seing privé en date à Sauvigny le Bois (Yonne) du 3 février 2014,
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LES ALLEES DE PROVENCE 2
Forme : Société civile immobilière
Capital : cinq cents (500) euros divisé en cinquante (50) parts de dix (10) euros chacune
Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession de tous biens immobiliers, et notamment l'acquisition d'un bien immobilier sis à Montélimar (26200) Espace Diamant Lot n° 3, 198 route de Marseille, contracter tous emprunts pour le compte de la société, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux, et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'n respecter le caractère civil.
Siège social : 7, rue des Acacias, Bierry, Sauvigny le Bois (89200)
Durée : quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : cinq cents (500) euros
Gérance : Madame Hamrioui Séverine, née le 21 juin 1979 à Semur en Auxois, demeurant Villa Rosario, chemin de Berrière - 26780 Château Neuf du Rhône, de nationalité française, est nommée gérante de la société pour une durée de 99 ans,
Monsieur Hamrioui Karim, né le 19 juillet 1975 à Taourirt Mokrane (Algérie), demeurant Villa Rosario, Chemin de Berrière - 26780 Château Neuf du Rhône, de nationalité française, est nommé gérant de la société pour une durée de 99 ans.
Cession de parts : libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants et agrément pour les tiers.
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre (Yonne).
Pour avis,

AL891011948

Maître CHANTIER,
Notaire à Appoigny (Yonne),

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître CHANTIER Hervé, Notaire à Appoigny (Yonne) le 11 Février 2014 enregistré au S.I.E. d'Auxerre le 18/02/2014 Bordereau 2014/190 Case 2 Extrait 581 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 3 Boulevard Vaulabelle
Siège : Monéteau (89470) 1 Avenue de la Seiglée
Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Capital social : Mille Euros (1 000 €) par apport en numéraire libéré
Premier Gérant : M. Luciano Vernagallo, époux Julien, demeurant à Monéteau (89470) 1 Avenue de la Seiglée
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions des parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS d'Auxerre
Pour avis et mention

AL891012053

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 février 2014 à Villiers Saint Benoit, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : SERVAIS MAINTENANCE INDUSTRIELLE.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet :Maintenance industrielle.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : Les Savins, 89130 Villiers Saint Benoit.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Renaud Servais, demeurant Les Savins, 89130 Villiers Saint Benoit
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL891012051

Par acte SSP en date du 24/02/2014, il a été constitué une société.
Dénomination : CHOUX ET CIE
Forme : SASU
Capital : 6600 euros
Siège social : 7 impasse des tilleuls 89510 Etigny
Durée : 99 ans
Objet social : Artisan pâtissier
Président : M. Haybrard Cédric, demeurant 7 impasse des tilleuls 89510 Etigny
L'immatriculation sera faite au RCS de Sens

AL891012052

Par Assp du 27.1.2014, il a été constitué une SARL.
Dénomination : DLMTP.
Sigle : DLMTP.
Capital : 500€.
Siège : 9 rue des Glycines, Varennes, 89240 Diges.
Objet : Mécanique Travaux publics, générale et automobiles.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr Delaval Lionel, 9 rue des Glycines, Varennes, 89240 Diges. Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL891012061

Octav

Société d'Avocats
8, rue Camille Lenoir
51100 Reims

COMPTOIR AUTOMOBILE AUXERROIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 9 rue Moulin du Président
89000 Auxerre
RCS Auxerre

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve sur Yonne. du 21/02/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : COMPTOIR AUTOMOBILE AUXERROIS,
Sigle : CAA
Siège social : 9 rue Moulin du Président, 89000 Auxerre,
Objet social : Commerce de gros d'équipements automobiles.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 50.000 euros,
Gérance : M. Alexandre Denis, demeurant 9 rue de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis

AL891012062

Suivant acte SSP à Sens du 24/2/2014.,il a été constitué la société suivante :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BATI CHAUFFE
Siège : 3 Chemin de Champbertrand, Rosoy, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital : 100 euros
Objet : Plomberie, chauffage, ventilation, VMC, climatisation, énergies renouvelables
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission d'actions et agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Michaël Fassier demeurant 57 Rue Fauveau, 77126 Châtenay sur Seine.

AL891012066

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2014 à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Aperture Science
Forme : Société par Actions Simplifiée
Objet : étude, conception et réalisation de tout produit technologique
Siège social : 55 Boulevard du 14 juillet 89100 Sens
Capital : 1 000 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Monsieur Leroy Wilfried, 55 Boulevard du 14 juillet 89100 Sens
Conditions d'admission aux assemblées¬†et droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par le mandataire de son choix. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Toute cession d'action est soumise à l'agrément préalable de la majorité simple des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis.

AL891012067

Constitution de Société

Maître Anthony Vaccaro
Notaire
52, rue du Général de Gaulle
89340 Villeneuve La Guyard

Suivant acte reçu par Me Vaccaro, Notaire à Villeneuve La Guyard (Yonne) le 18 février 2014, enregistré à Sens le 20 février 2014 Bordereau 2014/153 Case n° 1 Extrait 496, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL LEROND AUTOMOBILE
Forme : Société A Responsabilité Limitée
Capital : 5.000,00 € divisé en 100 parts de 50,00 € chacune numérotées de 1 à 100 entièrement souscrites et libérées
Siège : 2 rue du Four 89340 Villeblevin
Objet social : Formtext exploitation d'un garage, réparation automobile et vente de produits accessoires. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.
Durée : 99 ans
Apports en numéraire : 5.000,00 €
Gérance : Monsieur Joffrey Lerond demeurant à Villemanoche (Yonne) 8 rue du Marchais. Immatriculation au RCS de Sens
Cession de parts : stipulation d'une clause d'agrément.
Pour avis.
Maître Anthony Vaccaro

AL891012077

Avis de constitution.
Aux termes d'un assp à Auxerre du3/02/14 a été constitué une sarl unipersonnelle
Dénomination : Oxiel
Siège: 105 rue des Mignottes 89000Auxerre
Objet: fourniture de services et produits dans le domaine informatique ; gestion informatique : prestation de services, conseil en informatique, développement de solutions/outils informatiques, logiciels, échanges de données informatisées, audit, communication, référencement…maintenance informatique ; e-commerce et commercialisation de solutions informatiques et de matériels informatiques; formation
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au rcs. Capital 1000€
Gérance : Baptiste Milot 14 bd Lyautey 89000Auxerre Immatriculation rcs Auxerre.
Pour avis et mention, la gérance

AL891012078

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n°AL891110112 du 15-03-2013, concernant la SCI NILY, il convenait de lire : **RCS de Sens** au lieu de RCS de Joigny.

AL891012050

CONVOCATION

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne
20 avenue de la Paix
89000 St Georges Sur Baulches
B.P. 80168 - 89003 Auxerre Cedex

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

CONVOCATION

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne se déroulera samedi 19 avril 2014, à
9 h00, à AUXERREXPO Rue des Plaines de l'Yonne à Auxerre
Ordre du jour
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 avril 2013
- Rapport du Président sur la gestion du Conseil d'Administration, la situation morale et les activités de la Fédération
- Rapport des Commissions Fédérales
- Bilan des projets associatifs
- Petit Gibier
- Marais de la Vallée de la Druyes
- Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013 (documents comptables consultables au Siège de la Fédération)
- Affectation du résultat
- Vote du montant des cotisations fédérales et des diverses participations 2014-2015 (Service Général et Service d'Indemnisation des Dégâts de Grand Gibier)
- Approbation du budget 2014/2015 documents consultables au Siège de la Fédération)
-Vote des diverses résolutions
- Demande d'autorisation pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeubles fédéraux
-Examen des vœux
- Propositions des dates d'ouvertures et de clôtures de la chasse 2014/2015, heures journalières de chasse, chasse en temps de neige…
- Questions diverses
Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 7 du Règlement Intérieur :
- Chaque titulaire du permis de chasser, adhérent de la Fédération dispose d'une voix. Il peut donner procuration par écrit à un autre adhérent. Selon les dispositions du règlement intérieur approuvé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2002 et modifié le 19 décembre 2003 et le 19 avril 2008, le titulaire du permis de chasser, membre de la Fédération qui veut voter individuellement à l'Assemblée Générale doit, **vingt jours avant celle-ci**, adresser à la Fédération la copie du document de validation annuelle de son permis de chasser sur laquelle il aura **collé son timbre-vote (code barre),** pour être inscrit sur la liste électorale.
- Un titulaire du permis de chasser, adhérent à ce titre à la Fédération, qui n'est ni titulaire d'un droit de chasse, ni représentant d'une société, d'un groupement ou d'une association de chasse dans le département ne peut détenir plus de 50 pouvoirs.
- Chaque titulaire de droits de chasse dans le département, adhérent de la Fédération, dispose d'une voix par 50 hectares ou tranche de 50 hectares jusqu'à un maximum de 2 500 hectares. Il peut déléguer ses voix **par écrit** à un autre adhérent.
La superficie retenue pour l'établissement des droits de vote est celle qui a été déclarée lors de l'adhésion annuelle. A défaut ou en cas de contestation, la superficie retenue sera celle validée dans le cadre des plans de chasse pour l'année en cours. Il pourra être demandé un justificatif de territoire.
Les adhérents de la Fédération qui disposent de pouvoirs en vue de l'assemblée générale doivent, vingt jours avant la date de celle-ci, adresser la liste nominative des droits de vote dont ils disposent. La Fédération arrête ces listes avant l'assemblée. Tous les adhérents de la fédération peuvent en prendre connaissance au siège de la Fédération pendant les huit jours précédant l'assemblée. Ils peuvent consulter la liste de l'ensemble des adhérents.
- Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.
- En outre, pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours et adressée par écrit et reçue au secrétariat de la Fédération **vingt jours avant la date prévue pour cette séance**.
Le Président
O. LECAS

AL891012069

DISSOLUTION LIQUIDATION

MALAVAL SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 €
Siège social
19 La Gagetterie 89500 Cornant
RCS Sens 494 092 968

Avis de dissolution
Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2014, la société MALAVAL ESPACES VERTS, société à responsabilité limitée, au capital de 20 000 €, ayant son siège social 19 La Gagetterie 89500 Cornant, a, en sa qualité d'associé unique de la société MALAVAL SERVICES, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la gérance.

AL891012019

COTE SOLEIL

SARL en liquidation
au capital de 5 000 euros
67 Rue du Général Leclerc, 89100 Sens
513 199 398 RCS Sens

Par décision du 30/11/2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Stone Olivier, demeurant 67 Rue du Général Leclerc 89100 Sens, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 67 Rue du Général Leclerc 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL891012054

COTE SOLEIL

SARL en liquidation
Au capital de 5 000 euros
67 Rue du Général Leclerc, 89100 Sens
513 199 398 RCS Sens

Par décision du 30/11/2013, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus à Stone Olivier, liquidateur, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL891012055

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

ART BEAUTE COIFFURE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3 rue Tour du Magasin
89200 Avallon
Siège de liquidation : 3 rue Tour du Magasin
89200 Avallon
RCS Auxerre 302 330 808

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 juin 2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la date de l'assemblée et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel Bizot, demeurant 27 rue Jean de Chalon 89440 L'Isle sur Serein, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Tour du Magasin 89200 Avallon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL891012056

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LA GESTION IMMOBILIERE

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 5 avenue Joffre
89000 Auxerre
RCS Auxerre 426 920 302

Avis de dissolution
La société LA GESTION IMMOBILIERE a été dissoute par déclaration en date du 1er mars 2014 souscrite par la Société SQUARE HABITAT - AUXERRE, Société par actions simplifiée à capital variable au capital minimum de 37 000 €, dont le siège social est 1 Avenue Gambetta 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 503 394 116.
Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LA GESTION IMMOBILIERE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis

AL891012080

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL LUTHIMATE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 10 rue des Champs Pluviers,
Zi des Vauguilletes, 89100 Sens
RCS Sens 478 067 150

Aux termes d'une délibération en date du 22 novembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
A décidé d'augmenter le capital de 20 000 € pour le porter à 50 000 € par création de 600 parts sociales d'une valeur de 50,00 € chacune,
Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.
Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par cette opération.
Pour avis, la gérance.

AL891011542

L'AGE du 30.3.10 des associés de la SARL GMI CONNECTIVITY, capital de 22.867,35 €, siège social à Champs S/Yonne (89) 2, rue des Prés, 384 601 589 RCS Auxerre, a décidé d'augmenter le capital social de 37.132,65 €, par incorporation de ladite somme prélevée sur le compte « Autres Réserves ».
Anciennes mentions publiées : Capital : 22.867,35 € ;
Nouvelles mentions : Capital : 60.000 €

AL891012063

L'AGE du 10.02.2014 de la société « ECO MATERIAUX ROUTIERS » « EMR» SAS au capital de 500.000 €, siège : 89100 Sens, ZAC des Vauguillettes, RCS Sens 754.049.575, a décidé d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 31.900 € par création de 319 actions nouvelles de 100 € émises avec prime de 200 €, à libérer intégralement lors de la souscription. L'augmentation définitive du capital a été constatée par le comité de direction du 12.02.2014 du fait de la souscription et de la libération intégrale des 319 actions créées. Le capital est désormais fixé à 531.900 € divisé en 5.319 actions de 100 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL891012073

SPARK RACING TECHNOLOGY

sigle : SRT
SAS au capital de 54.900 €
siège social : Zone Artisanale la Garenne
89340 Villeneuve La Guyard
788.630.457 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 14 février 2014, le Président, dûment habilité à cet effet:
- a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'une somme de 13.800 €, par émission de 138 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale : le capital se trouve ainsi porté à 68.700 € ;
- a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Modification sera faite au RCS de Sens.
Le Représentant Légal.

AL891012079

TRANSFERT DE SIÈGE

VIKTORY PROMOTION

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 15 avenue du Général de Gaulle
77160 Provins
798 130 001 RCS Melun

Aux termes d'une décision en date du 03/02/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 15 avenue du Général de Gaulle, 77160 Provins au 7 bis rue Rigault, 89100 Sens à compter du 01/02/2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Melun sous le numéro 798 130 001 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de Sens
Président : Monsieur Fabien Rouge, demeurant 5 rue Jules Ferry, 89100 Paron
Pour avis , le Président

AL891012058

NOMINATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 février 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : EARL DOMAINE CHARRIAT.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 7 500 euros.
Siège social : 42 rue Soufflot, 89290 Irancy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports en numéraire d'un montant de 7 500 euros.
Gérant : M. William Charriat demeurant à Irancy (Yonne), 42 rue Soufflot.
Cessions de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres lorsque la société a deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL891012060

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21000 Dijon ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens, curateur des successions de :
. en date du 08/04/2013, M. Daniel Marcel Devin célibataire, décédé le 16/12/2009 à Sens, réf 14.6184
. en date du 03/02/2014, M. Jacques Chereau célibataire, décédé le 13/08/2013 à Saint Denis réf 14.6171
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. M. Alain Roger Carré marié, décédé le 20/11/2010 à Montereau Fault Yonne (77), réf 12.4559
. Mme Madeleine Hucher veuve Sauvage, décédée le 27/06/2009 à Joigny réf 12.5081
. Mme Hélène Germaine Guyot veuve Kestler, décédée le 03/07/2010 à Auxerre, réf 13.5281
. Mme Jeanne Gillet divorcée, décédée le 05/02/2011 à Ligny Le Chatel, réf 13.5351
. Mme Monique Farge célibataire, décédée le 30/12/2011 à Brienon sur Armançon, réf 13.5405
. M. Marcel Jean Dougy marié, décédé le 24/07/2012 à Tonnerre, réf 13.5383
. Mme Isabelle Ponot divorcée, décédée le 13/01/2013 à Saint Denis, réf 13.5438
. M. Peter De Roy célibataire, décédé le 19/10/2012 à Blannay, réf 13.5458
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif
. M. Jean-Gilles Fuseiller célibataire, décédé le 08/05/2008 à Mailly Le Château, réf 11.4257 ; déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 21/03/2014

AL891012068

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

L'AGO du 28.2.2014 des associés de la SARL TV FUTUR, au capital de 5.000 € - siège social : Toucy(89) 38, rue Pierre Larousse, 527 476 790 RCS Auxerre, prenant acte de la démission du Gérant , a nommé un nouveau Gérant à compter du 1er mars 2014.
Ancienne mention publiée : Gérant : M. Didier Goudrot demeurant à Toucy (89) 2, ruelle du Moulin.
Nouvelles mentions : Gérant : M. Frédéric Goudrotdemeurant à Fontaines (89) 4, Le Jaffot.

AL891012022

FIDAL

12 Rue Aristide Briand
10000 Troyes

SCI STIRN

Société civile immobilière
au capital de 1.524 euros
Siège social : 8 Rue La Vau Derrière
89240 Chevannes
353 947 229 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 26.11.2013, il a été décidé la nomination aux fonctions de gérant de Mme Sylvie Stirn demeurant 8 Rue La Vau Derrière, 89240 Chevannes, à compter du même jour en remplacement de M. René Stirn.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL891012031

FIDAL

12 Rue Aristide Briand
10000 Troyes

SCI DES HAUTS DE FINS

Société civile immobilière
au capital de 7.622 euros
Siège social : 8 rue La Vau Derrière
89240 Chevannes
778 639 872 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 26.11.2013, il a été décidé la nomination aux fonctions de gérant de Mme Sylvie Stirn demeurant 8 Rue La Vau Derrière, 89240 Chevannes, à compter du même jour en remplacement de M. René Stirn.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL891012032



Cultiver de l'orge localement, mobiliser un réseau d'agriculteurs et de brasseurs : ambitieux programme pour les trois associés de la malterie Malteurs Echos.

Malteurs et la filière locale

Ils sont trois associés. Marie Bourdon, Guillaume Bourdon et Baptiste François. Leur point commun : ils sont issus de la coopération et de l'éducation populaire. Marie Bourdon, originaire de Touraine issue du mouvement développement agricole et rural, son mari Guillaume avec une solide formation agricole (bac agricole, licence en développement local, BTS environnement) et Baptiste, de la région du Limousin formé à la gestion d'entreprise (diplôme de comptable) rencontré lors d'un chantier du mouvement rural des jeunesses chrétiennes préparent leur projet de malterie bio pour les micro-brasseries. Pendant un an : formation au conservatoire des arts et métiers à Paris, stages et formation au maltage en Bretagne, en république Tchèque, enquête auprès des professionnels : « *Ce projet est né en juin 2011 en discutant avec un brasseur en Ardèche. Ce brasseur était obligé de faire venir son malt d'Allemagne par un courtier belge ce qui est paradoxal pour une micro-brasserie développant des circuits courts pour vendre sa production. La France ne produit que du malt industriel. Nous n'avons fait que répondre à une demande. Depuis plus de dix ans, les brasseurs en région Rhône Alpes et dans le sud-est de la France cherchaient à monter de toutes pièces une malterie. Ils cherchaient des porteurs de projets* » raconte Marie Bourdon, coordinatrice filière et partenariats. Relancer une filière malt pour les micros brasseries devient un défi pour les 3 associés. Pour lancer leur association, créée début 2012, ils font appel à un système participatif. Ils démarrent grâce à un financement participatif, à des apports au fond associatif, à des dons et ventes de bières. « *On s'inscrit dans la démarche de l'économie sociale et solidaire* », rappelle un associé. En janvier 2013, ils s'installent dans une ancienne station fruitière de 3 000 m² inoccupée, à Beauchastel, au cœur de la vallée de l'Eyrieux. Semi enterrée, à flanc de montagne, leur installation sur 250 m² offre une température idéale pour produire du malt à partir d'orge brassicole biologique. Plusieurs agriculteurs et brasseurs les suivent dans l'aventure. Après un an d'activité, l'association Malteurs Echos regroupe 50 adhérents, 30 brasseurs, 4 éco malteurs et emploie 7 salariés.


PIERRE-LOUIS BERGER

Les associés de Malteurs Echos ont choisi le financement local et collectif pour leur projet de malterie et de microbrasserie.

L'association s'est fixée 5 objectifs : développer la clientèle, formaliser les partenariats dans la filière avec les coopératives de céréales, suivre les essais variétaux en lien avec les chambres d'agriculture, améliorer et diversifier la gamme des malts (exemple produire du malt plus caramélisé) et produire localement. « *Notre ambition est de développer des partenariats avec les chambres d'agriculture, le réseau FNAB et les coopératives de céréales biologiques en mettant en place des essais. Notre rôle est celui d'un intermédiaire entre les agriculteurs et les brasseurs. Nous voulons créer une chaîne locale. Nous avons demandé à des agriculteurs de produire de l'orge brassicole bio localement* » explique un des associés, Guillaume Bourdon.

PASSER DE L'ASSOCIATION A LA COOPERATIVE (SCIC)

Les trois associés co locataires malteurs ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin. Le statut associatif fiscalisé qui a été profitable pour lancer le projet n'est qu'une parenthèse. Dés la fin 2014, l'association se transformera en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). L'objectif est de rassembler producteurs et clients dans une coopérative pour atteindre le seuil de rentabilité, soit 500 tonnes puis monter jusqu'à 1 000 tonnes. Pour l'instant, les associés se sont répartis les tâches car le suivi du cycle de production en malt bio est rigoureux. Guillaume s'occupe de la production à mi-temps et l'autre mi-temps est consacré à la négociation et au suivi des cultures : « *La production de malt bio demande un suivi constant et des interventions trois fois/jour sur chaque lot. Nous avons produit 10 tonnes de malt bio/mois en 2013. En 2014, nous lançons un cycle de production tous les jours. Nous améliorons la sécurité et l'ergonomie et triplons les capacités de production* ». Malteurs Echos a récolté 80 tonnes d'orges en 2 013 et prévoit une récolte de 350 tonnes d'orges brassicoles en 2014 grâce à des partenariats plus forts avec les coopératives céréalières. En location sur le site de la vallée de l'Eyrieux, la malterie artisanale va investir sur 5 ans entre 50 000 et 100 000 euros par an. Quant aux variétés choisies, les associés veulent s'appuyer sur des essais effectués par les agriculteurs et les chambres d'agricultures et privilégient 14 variétés. L'enjeu est double : faire un produit de qualité et adapter le référentiel des malteurs de France à l'artisanat, au terroir et à l'agriculture biologique : « *La filière va se développer sur les orges d'hiver en région Rhône-Alpes. On accompagne les agriculteurs qui le demandent, s'ils sont installés dans une région limitrophe pour créer une filière. Par exemple, on développe l'orge brassicole dans le Gard. On travaille avec le Civam Bio du Gard pour la partie développement et avec la chambre d'agriculture du Gard pour la partie essais techniques des cultures. Nous voulons mobiliser et animer un réseau d'agriculteurs et de brasseurs autour de notre projet* » conclut Marie Bourdon. **PIERRE-LOUIS BERGER**

Montage financier

Pour réussir à concrétiser leur projet, les fondateurs n'ont pas hésité à multiplier et à combiner plusieurs types de financements.


PIERRE-LOUIS BERGER

MALT BIO

Le métier de malteur est un métier à part entière qui nécessite un suivi constant et des interventions sur le site de production. Les malteurs sont peu nombreux en France à produire du malt bio. On les compte sur les doigts de la main. Il existe une malterie industrielle qui fait du bio en Champagne-Ardenne. Malteurs Échos bénéficie de la certification AB Alpes contrôle. La société s'approvisionne localement en orge brassicole bio.


PIERRE-LOUIS BERGER

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un mode de participation original

Le milieu de l'économie sociale et solidaire, sans passer par les sites collaboratifs, sait parfois mobiliser les financements participatifs. Marie Bourdon l'une des fondatrices de ce système participatif explique le montage complexe de ce projet multi dimensionnel : « *L'hybridation des financements est un des aspects importants de ce montage particulier. Au départ, nous avons mobilisé un réseau de bénévoles adhérents qui ont soutenu le projet à travers un chantier de bénévoles. Nous avons ensuite proposé sous forme de volontariat aux particuliers, aux professionnels et à nos réseaux personnels concernés par la malterie de participer de plusieurs manières : soit par une adhésion annuelle (20 euros) soit par des dons, soit par des apports au fonds associatifs qui se transformeront en parts sociales au moment de la transformation en société coopérative d'intérêt collectif SCIC. Les apports associatifs représentent 43 % du capital. Nous avons collecté 30 000 euros d'apports de particuliers en décembre 2013. Nous avons mis en œuvre un autre moyen de soutien à la malterie via des contrats avec des brasseurs. Ce sont les ventes de bière qui ont financé le démarrage de l'activité. Les brasseurs revendent les bières à Malteurs Echos à prix professionnel que nous vendons aux particuliers. Cela permet de faire parler du produit, de discuter avec les clients, les particuliers qui sont intéressés pour soutenir notre projet* ». **P.-L. B.**